Solution Think Tank

Voix régionales, réalités partagées : Les enjeux socio-politiques de l'Afrique de l'Ouest

Revue des Policy Papers 2025 du réseau Solution Think Tank

Solution Think Tank

Voix régionales, réalités partagées : Les enjeux socio-politiques de l'Afrique de l'Ouest

Revue des Policy Papers 2025 du réseau Solution Think Tank

Sommaire

Présentation du réseau Solution Think Tank……..……3

Préface……...…….4

La stabilité des États de l'Afrique de l'Ouest à l'épreuve de la désinformation……...…….5

Relations entre démocratie et développement en Afrique de l'Ouest…….…..30

Développer des IA locales : nécessité de modèles linguistiques et culturels africains…….....51

Dynamique de l'émigration en Afrique de l'Ouest : cas du Togo, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée…….……..75

Stabilité politique et économique sous-régionale à l'épreuve du terrorisme… …….…….96

Mentions légales……...……...109

Présentation du réseau Solution Think Tank

L'idée qui sous-tend Solution Think Tank (STT) est de donner aux excellents think tanks de l'Afrique de l'Ouest francophones une voix plus forte au-delà des frontières nationales et des barrières linguistiques. L'Afrique de l'Ouest, en particulier, manque de plates-formes de coopération dans le domaine de la recherche orientée vers des solutions. Nous sommes fermement convaincus que l'expertise des think tanks ouest-africains doit et peut contribuer à un discours plus global et orienté vers des solutions sur les défis nationaux, régionaux et mondiaux dans les domaines politiques, sociaux, économiques et du développement.

Membres de Solution Think Tank :

- Center for Research and Opinion Polls au Togo (CROP)
- Centre d'Analyses des Politiques Economiques et Sociales au Burkina Faso (CAPES)
- Centre de Recherche Politique d'Abidjan en Côte d'Ivoire (CRPA)
- Centre de Réflexion Stratégique d'Abidjan en Côte d'Ivoire (CRSA)
- Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales en Côte d'Ivoire (CIRES)
- Chatham House au Royaume-Uni
- Initiative pour la Prospective Economique et le Développement durable en Guinée-Conakry (IPED)
- Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS), Programme régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest (PDWA)
- Social Watch au Bénin
- Stat View International en Guinée-Conakry (SVI)
- West Africa Think Tank au Sénégal (WATHI)

Préface

L'Afrique de l'Ouest traverse une période de profondes transformations, marquée par une intensification des défis politiques, économiques et sociaux qui redessinent les équilibres régionaux et mettent à l'épreuve la résilience des États. Dans ce contexte exigeant, il est impérieux de produire des analyses rigoureuses, précises et opérationnelles pour éclairer les décideurs publics et transformer les défis en opportunités.

Les policy papers rassemblés ici résultent d'une collaboration interdisciplinaire entre experts et chercheurs affiliés à des think tanks du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Guinée, du Royaume-Uni, du Sénégal et du Togo. Chacun condense des données empiriques fiables, des approches innovantes et des recommandations concrètes, conçues pour être accessibles, synthétiques et directement mobilisables dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Cette revue ambitionne d'éclairer les débats en cours, de tracer des voies résolutrices aux enjeux contemporains et de favoriser un dialogue constructif entre chercheurs, responsables politiques et citoyens. Nous sommes convaincus que la diffusion de la connaissance est un levier essentiel pour l'action collective et le progrès partagé.

Nous vous invitons à une lecture critique et ouverte de ces contributions. Vos observations et retours aiderons à enrichir les publications du réseau Solution Think Tank.

Ensemble, pensons pour agir !

Bonne lecture !

Dr. Stefanie BRINKEL
Représentante Résidente
Directrice Programme Régional Dialogue Politique en Afrique de l`Ouest
Konrad-Adenauer-Stiftung e.V

La stabilité des États de l'Afrique de l'Ouest à l'épreuve de la désinformation

Une publication de Solution Think Tank

Septembre 2025

Cotonou, Bénin

Auteurs : Dr Moquet César FLAN (lead) (CRPA), Dr Mariama Ciré DIALLO (IPED), Babacar N'DIAYE (WATHI), Youssef OUATTARA (CRPA).

Résumé

Avec le développement spectaculaire des moyens de communication, le phénomène de la désinformation a aujourd'hui pris une ampleur inquiétante au niveau mondial. A l'échelle continentale, l'Afrique de l'Ouest y est particulièrement exposée. Cette situation favorisée par de nombreux facteurs a des effets particulièrement néfastes, mettant en péril la stabilité des États de la région. Ayant pris la mesure de la menace, ceux-ci ont progressivement organisé la riposte aux niveaux normatif et institutionnel. Mais beaucoup reste encore à faire afin de pouvoir endiguer efficacement la désinformation et ainsi réduire son impact sur les États ouest-africains.

Mots-clés : Désinformation, Réseaux sociaux, Déstabilisation, Afrique de l'Ouest.

Abstract

With the spectacular development of means of communication, the phenomenon of disinformation has now reached alarming proportions worldwide. On a continental scale, West Africa is particularly exposed to it. This situation, fueled by numerous factors, has particularly harmful effects, endangering the stability of the region's states. Having recognized the threat, they have gradually organized a response at the normative and institutional levels. However, much remains to be done to effectively stem the tide of disinformation and thus reduce its impact on West African states.

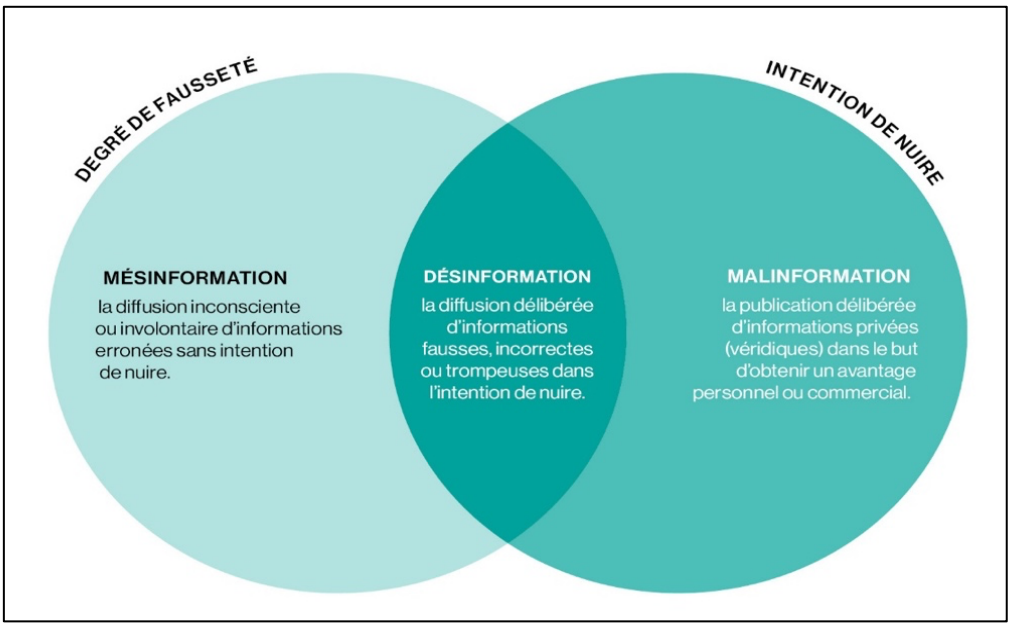
Keywords : Disinformation, Social networks, Destabilization, West Africa.

Introduction

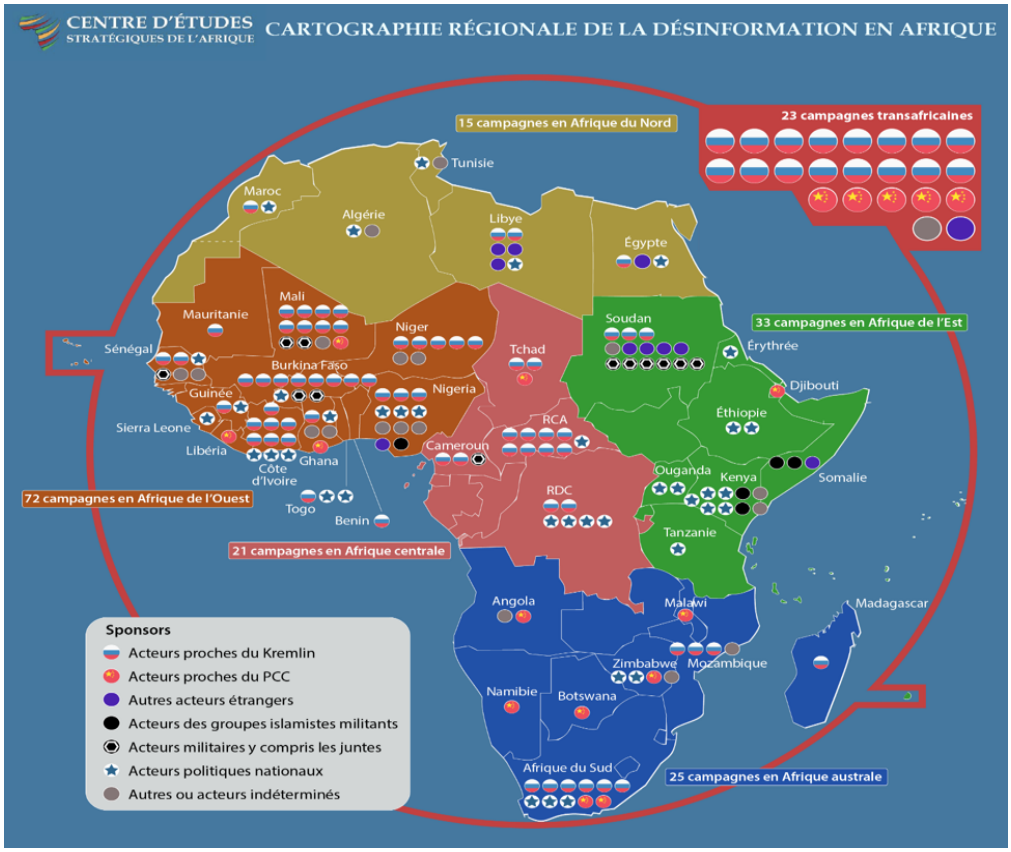
La révolution numérique amorcée vers la fin du XX^{ème} siècle a profondément bouleversé les sociétés et les habitudes de vie des populations du monde entier dans de nombreux domaines, notamment celui de l'information. La démocratisation d'internet a en effet eu pour conséquence de démocratiser l'accès à l'information qui n'est plus l'apanage d'une minorité privilégiée. Il n'est quasiment plus possible, dans ce monde ultra-connecté, de soustraire l'information à la connaissance du public. Tout individu, muni d'un simple smartphone, devient à la fois émetteur et récepteur de l'information. Le développement des réseaux sociaux a ainsi favorisé l'éveil d'une société civile qui assume de plus en plus sa responsabilité de contrôle citoyen de l'action des dirigeants politiques.

Toutefois, cette révolution, n'a pas manqué d'engendrer des effets pervers. L'information étant désormais immédiatement à la portée de tous, sans contrôle préalable dans bien des cas, les risques de manipulation deviennent accrus. La progression spectaculaire des fake news sur les réseaux sociaux ces dernières années et leur impact déstabilisateur sur les plans politique et économique ont mis en lumière une problématique cruciale : la désinformation.

La désinformation peut se définir comme une manipulation délibérée de la vérité. C'est le fait de diffuser intentionnellement de fausses informations dans le but de tromper, de manipuler ou de nuire à une personne, un groupe ou une cause (Institut Supérieur de Formation au Journalisme, 2023). C'est ce critère de l'intentionnalité qui permet de distinguer la désinformation d'un autre phénomène connexe, la mésinformation, qui elle désigne un partage non intentionnel de fausses informations (Jackson, 2017). Dans ce cas précis, l'information reste certes fausse, mais elle est partagée sans aucune intention malveillante. L'auteur du partage apparait ici, lui-même, plus comme une victime de la mauvaise information reçue préalablement. Désinformation et mésinformation doivent enfin toutes les deux être distinguées de l'information malveillante (aussi appelée malinformation) qui suppose la diffusion d'informations vraies mais dans un but nuisible, ou en vue de porter préjudice (Conseil de l'Europe, 2022).



Graphique 1 – Distinction entre désinformation, mésinformation, et malinformation. Reproduit à partir de « Qu'est-ce que la mésinformation et la désinformation ? », par Centre de crise national de la Belgique. (2025). https://centredecrise.be/fr/risques-en-belgique/risques-man-made/desinformation/quest-ce-que-la-mesinformation-et-la



Graphique 2 – Les campagnes de désinformation visant à manipuler les systèmes d'information africains ont presque quadruplé depuis 2022, entraînant des conséquences déstabilisantes et antidémocratiques. Reproduit à partir de « Cartographie de la vague de désinformation en Afrique », par Centre d'études stratégiques de l'Afrique. (2024, 01er avril). https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-de-la-vague-de-desinformation-en-afrique/

L'Afrique de l'Ouest, comme toutes les régions du monde, n'est pas épargnée par l'explosion du phénomène de la désinformation. La cartographie de la vague de désinformation sur le continent place même la région en tête des zones les plus affectées avec près de 40% des campagnes de désinformation documentées (Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2024).

Dans un tel contexte, exacerbé par la coexistence nouvelle de deux blocs quasi-antagoniques (CEDEAO et AES), c'est la stabilité des États de la région qui est désormais en jeu face à la menace pernicieuse de la désinformation. L'objectif de la présente publication est d'analyser et comprendre la dynamique du phénomène dans la région afin de pouvoir dégager des pistes de solution pour son endiguement. Pour ce faire, il conviendra d'apporter des réponses aux interrogations fondamentales suivantes : **Quels sont les facteurs qui favorisent et amplifient l'effet déstabilisateur de la désinformation dans les États de l'Afrique de l'Ouest ? Comment renforcer la résilience des États ouest-africains face à la désinformation ?**

Les bouleversements politiques et géostratégiques intervenus en Afrique de l'Ouest depuis le début de la décennie actuelle, démontrent avec acuité la capacité de nuisance des campagnes de désinformation. Dans un tel contexte, il ne sera pas exagéré de présenter la désinformation comme une menace existentielle pour la stabilité des États en Afrique de l'Ouest. Confrontés à ce phénomène, les États de la région ne sont pas restés inactifs. Nous présenterons et analyserons ainsi les réponses étatiques face à la désinformation. En vue de contribuer à lutter plus efficacement contre la désinformation dans la région, nous terminerons notre étude par une série de recommandations.

1. La désinformation, menace existentielle pour la stabilité des États en Afrique de l'Ouest

Comme sus-indiqué, l'Afrique de l'Ouest est la région du continent la plus affectée par les campagnes de désinformation. Elle est aussi devenue, dans le même temps, l'une des zones les plus instables sur les plans politique et sécuritaire avec pas moins de 04 coups d'État militaires en 05 ans. Si l'on convient que la désinformation a joué un rôle majeur dans l'avènement de cette situation, il devient impérieux de se questionner sur les facteurs qui pourraient expliquer l'ampleur prise par ce phénomène dans cette zone spécifique de l'Afrique. Car la désinformation, du fait de ses graves effets, devient une menace existentielle pour la stabilité des États ouest-africains.

1.1 Les facteurs explicatifs de la désinformation en Afrique de l'Ouest

Une société démocratique saine devrait reposer sur des débats alimentés par des citoyens bien informés, au moyen de médias professionnels traitant l'information de manière neutre. Hélas, l'évolution de la sphère médiatique, avec l'émergence des médias en ligne notamment, a été un facteur au désavantage de la bonne information dans certains cas. Cette évolution s'est en effet accompagnée d'une montée en puissance de la propagation d'éléments d'information faux ou trompeurs, souvent dans le cadre de campagnes délibérées de désinformation menées par des acteurs nationaux ou étrangers, ce qui sème la confusion et exacerbe la polarisation, fausse le débat public et aggrave la perte de confiance à l'égard des pouvoirs publics (Organisation de Coopération et de Développement Economiques [OCDE], 2024). A y regarder de plus près, c'est la conjonction de plusieurs facteurs, que nous classerons en deux catégories, qui a rendu possible l'expansion rapide du phénomène de la désinformation en Afrique de l'Ouest : la révolution technique et technologique à la faveur de l'Internet, et l'essor fulgurant des « influenceurs ».

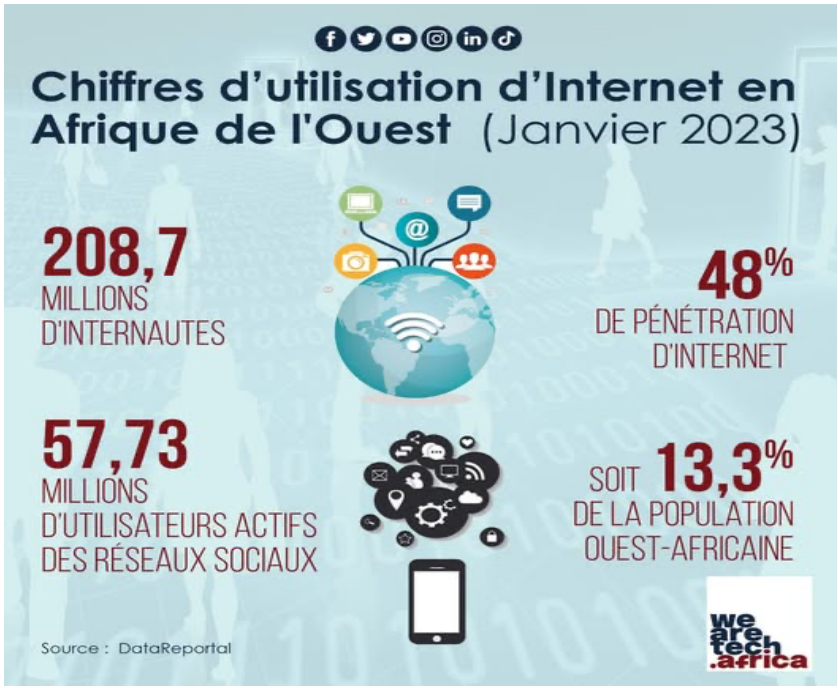
- **La révolution technique et technologique à la faveur de l'Internet**

Comme nous le rappelle si bien Vitalis (2015), la révolution numérique, née du croisement d'une logique libérale avec une logique libertaire, offre de nouvelles possibilités d'expression qui ne doivent pas faire oublier pour autant ses autres aspects moins positifs.

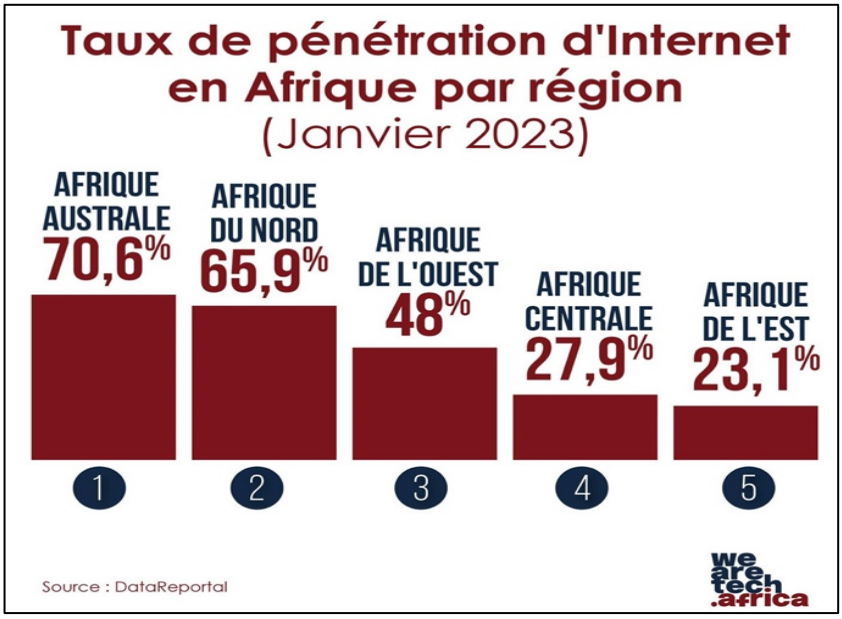
L'avènement d'Internet a entrainé un bouleversement dans le monde de l'information et de la communication, car ne s'inscrivant pas, contrairement aux médias traditionnels, dans une simple logique de diffusion. L'outil permet en effet à son utilisateur de recevoir mais aussi d'émettre l'information. Cette particularité a profondément modifié les modes de communication entre les individus et a permis de créer de nouveaux liens sociaux, tout en suscitant de nouveaux comportements (Niel et Roux, 2012). Internet concurrence désormais les médias classiques sur leur terrain de prédilection, de plus en plus de personnes ne s'informant uniquement que sur la toile (RFI, 2025), ouvrant ainsi la porte à l'émergence des campagnes massives de désinformation.

Si la désinformation prend des proportions aussi inquiétantes en Afrique de l'Ouest, c'est bien parce que la région est l'une des plus connectées du continent. Les chiffres à cet égard sont assez édifiants. Selon les statistiques de 2023, près d'un citoyen ouest-africain sur deux a accès à Internet (48%), ce qui place la région sur le « podium continental ». On comptait alors 208,7 millions d'internautes, dont 57,73 millions d'utilisateurs actifs des réseaux sociaux. Ces chiffres

ont certainement évolué depuis lors, tant les moyens d'accès à Internet se sont diversifiés et démocratisés, allant de la fibre optique à l'Internet mobile.



Graphique 3 – Statistiques de l'utilisation d'Internet en Afrique de l'Ouest en 2023. Reproduit à partir de « Les chiffres d'utilisation d'Internet en Afrique de l'Ouest (Janvier 2023) », par Agence Ecofin. (2023, 30 mai). https://www.agenceecofin.com/multimedia/3005-108776-les-chiffres-dutilisation-dinternet-en-afrique-de-louest-janvier-2023#startOfPageId108776



Graphique 4 – Taux de pénétration d'Internet en Afrique par région (Janvier 2023). Reproduit à partir de « Uber, Bolt, Moja Ride, Gozem… les applis de VTC prennent de la valeur sur un marché africain peu préparé », par Edjo, M. (2023, 27 avril). https://www.wearetech.africa/fr/fils/dossier/uber-bolt-moja-ride-gozem-les-applis-de-vtc-prennent-de-la-valeur-sur-un-marche-africain-peu-prepare

- **L’essor fulgurant des « influenceurs » dans le contexte de la désinformation**

Les « influenceurs » sont des personnes qui ont construit une audience significative sur les plateformes en ligne et qui ont ainsi la capacité d'influencer les opinions et les comportements de cette audience, notamment en matière de consommation. D’abord cantonnés à des sphères bien spécifiques, notamment commerciales ou culturelles, les influenceurs ont progressivement étendu leur champ d’action à presque tous les aspects de la vie en société. On les retrouve aujourd’hui sur la scène politique où, tantôt par conviction, tantôt à des fins lucratives, ils se mettent au service de leaders ou formations politiques. En périodes électorales, déjà propices par nature à toutes sortes de campagnes de désinformation, l’action des influenceurs peut se révéler très dévastatrice si elle n’est pas encadrée. C’est justement à ce niveau que se situe tout le problème autour de ce qu’on qualifie de « marché de l’influence ». De manière générale en effet, les influenceurs profitent d’un cadre légal nébuleux et non contraignant (Maurin-Bonini, 2025). Ce « flou juridique autour de l’influence » est encore plus prégnant en Afrique de l’Ouest, où il n’existe quasiment dans aucun État de législation propre à l’activité des influenceurs. Seule la Côte d’Ivoire semble s’être démarquée en assujettissant depuis 2022 les influenceurs et assimilés disposant d’au moins 25.000 abonnés, aux dispositions de la loi sur la communication audiovisuelle (Le Bihan, 2023). Une Charte des réseaux sociaux a même été adoptée en 2023, sous l’égide de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA).

L’évolution inquiétante du phénomène de la désinformation en Afrique de l’Ouest peut donc s’expliquer par différents éléments qui sapent la stabilité des États de la région. Cela est encore plus perceptible lorsqu’on s’intéresse aux effets produits par la désinformation.

1.2 Les effets de la désinformation sur les États en Afrique de l’Ouest

Selon le Centre d’études stratégiques de l’Afrique (2024), « [l]es campagnes de désinformation ont été directement à l’origine de violences meurtrières, encouragé et validé des coups d’État militaires, réduit les membres de la société civile au silence et servi de paravent à la corruption et à l’exploitation » (p. 02). Cela est particulièrement vrai en Afrique de l’Ouest où les nombreuses crises sociopolitiques observées depuis 2020 peuvent être perçues comme la résultante de campagnes méthodiques de désinformation, très souvent orchestrées par des puissances étrangères, à l’image de la Russie, identifiée par le Centre d’études stratégiques de l’Afrique comme principal sponsor de la désinformation dans la région. La stabilité des États de la région est ainsi mise à rude épreuve par la désinformation qui a dans un premier temps

grandement contribué aux coups d'État militaires perpétrés ces dernières années. Aujourd'hui, c'est à travers la manipulation des processus électoraux que la menace se fait de plus en plus grande. L'instabilité politique ainsi créée entraine fatalement des répercussions sur le plan économique.

Il est indéniable que la désinformation, notamment d'origine russe, a joué un rôle central dans le renversement du Président Mohamed Bazoum au Niger en 2023. Les premières campagnes ont consisté à contester sa nationalité en vue de lui nier sa légitimité à présider aux destinées du pays (Mare et al., 2023). Elles se sont poursuivies méthodiquement, ainsi que le révèle le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (2024), jusqu'à l'aboutissement du changement anticonstitutionnel de gouvernement en juillet 2023. Toujours selon le Centre, le contenu relatif au Niger a alors augmenté de 6645% sur les canaux russes au cours du mois qui a suivi le coup d'État, traduisant l'intensification de la désinformation pour consolider la junte militaire et l'associer à la Russie.

Lorsqu'elles ne tendent pas à fomenter des coups d'État, les campagnes de désinformation en Afrique de l'Ouest visent à manipuler les processus électoraux. Les élections constituent en effet une cible privilégiée des acteurs de la désinformation, l'expérience ayant démontré que la désinformation permet de gagner les élections (Mare et al., 2023). L'intégrité des processus démocratiques est ainsi remise en cause par toutes sortes de manipulations et d'ingérences. Le choix des électeurs n'est plus libre, dès l'instant qu'il est orienté par des manœuvres trompeuses. A cet égard, l'élection présidentielle d'octobre 2025 en Côte d'Ivoire cristallise l'attention tant elle est menacée d'être polluée par une intense campagne de désinformation orchestrée par les États de l'AES, ouvertement hostiles au pouvoir d'Abidjan (Jeune Afrique, 2025).

L'instabilité politique ainsi générée par la désinformation ne peut qu'impacter négativement le développement économique des États de la région. Les coups d'État et autres violences, notamment liées aux contestations électorales, font fuir les investisseurs, entrainent le gel des programmes d'aide au développement et l'arrêt des projets en cours de réalisation. Tous ces facteurs aggravent la crise économique et la paupérisation des populations, préparant ainsi le lit de révoltes futures, nouvelles sources d'instabilité.

Le coût de la désinformation pour la stabilité des États ouest-africains est donc très élevé. Ayant pris la mesure de la menace, ceux-ci ont développé progressivement des mécanismes et instruments de riposte.

2. La réponse des États de l'Afrique de l'Ouest face à la désinformation

La prolifération de contenus faux ou déformés, amplifiée par les plateformes numériques, menace la cohésion sociale, la gouvernance démocratique et la sécurité dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Depuis les cycles électoraux récents et les crises sécuritaires au Sahel, les États et la société civile ont intensifié leurs réponses pour limiter les effets néfastes de la désinformation. Les réponses publiques peuvent être classées en deux catégories : le cadre légal et répressif d'une part et l'architecture institutionnelle d'autre part.

2.1 Le cadre légal et répressif

En Afrique de l'Ouest, les États ont progressivement renforcé leurs dispositifs juridiques et répressifs pour lutter contre la désinformation et la mésinformation, notamment dans le contexte des processus électoraux et de la sécurité nationale. Les cadres juridiques s'appuient sur un ensemble de lois, codes et règlements encadrant la liberté d'expression, la cybersécurité, la protection des données et la répression des infractions liées aux technologies de l'information. Au niveau régional, la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel adoptée le 27 juin 2014 constitue une référence, bien que sa ratification et sa mise en œuvre restent inégales. Plusieurs États, comme le Sénégal, le Burkina Faso, le Nigeria et la Côte d'Ivoire, disposent de lois nationales criminalisant la diffusion de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public. En Côte d'Ivoire, le cadre juridique repose notamment sur la loi n°2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité, qui incrimine en son article 20 la diffusion de données fausses ou altérées par le biais d'un système informatique, lorsqu'elles sont de nature à porter atteinte à l'ordre public ou à la sécurité nationale. Cette loi est complétée par les dispositions du Code pénal réprimant la diffusion de fausses nouvelles (Articles 183, 209, 241). En période électorale, la répression se renforce par des mesures administratives et judiciaires ciblées. Ainsi, dans un communiqué le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance d'Abidjan rappelait que la publication, le relais ou la diffusion de fausses informations, notamment sur les réseaux sociaux, constituaient des infractions pénalement sanctionnées, invitant les auteurs et relais à cesser immédiatement ces pratiques sous peine de poursuites (Communiqué du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance d'Abidjan, du 21 juillet 2025). Ce cadre légal est complété par des actions répressives concrètes, telles que l'interpellation et le jugement de cyberdélinquants, mais aussi par des campagnes de sensibilisation menées en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) et les

forces de sécurité. Bien que ces dispositifs visent à préserver l'ordre public et la sécurité, leur application soulève des débats sur l'équilibre entre la lutte contre la désinformation et la protection des libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression garantie par la Constitution et par les instruments internationaux ratifiés par les États de la région.

2.2 L'architecture institutionnelle

La réponse des États ouest-africains à la problématique de la désinformation se fait également par la mise en place d'une architecture institutionnelle destinée à lutter contre une menace de plus en plus croissante. Cette architecture comprend d'abord des institutions publiques et cellules de veille. En vue de l'optimisation de l'efficacité de la riposte à la désinformation, ces institutions ont ensuite progressivement noué des partenariats avec les plateformes et initiatives techniques. Elles assurent enfin une éducation plus poussée aux médias et au fact-checking.

Les institutions publiques et cellules de veille

Dans le contexte ouest-africain, la lutte contre la désinformation et la mésinformation repose sur un réseau institutionnel multidimensionnel, associant organes gouvernementaux, autorités administratives indépendantes et cellules spécialisées.

En Côte d'Ivoire, le **ministère de la Communication et de l'Économie numérique** joue un rôle central dans la régulation des médias et de l'espace numérique, à travers l'**Autorité Nationale de la Presse (ANP)** et la **HACA**, chargées de veiller au respect de l'éthique journalistique et de sanctionner les contenus mensongers diffusés sur les plateformes traditionnelles et numériques. La **Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité (PLCC)**, logée au sein de la Police nationale, assure la détection et le traitement des infractions liées à la diffusion de fausses informations en ligne (Acakpo, 2025).

Au Burkina Faso, le dispositif institutionnel inclut le **Conseil Supérieur de la Communication (CSC)**, responsable de la régulation du paysage médiatique, et l'**Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC)**, qui participe au suivi des contenus en ligne. Par ailleurs, le **Service National de Développement de la Communication (SNDC)** et les cellules de veille mises en place dans le cadre de la lutte contre le terrorisme contribuent à identifier et neutraliser les campagnes de désinformation susceptibles de menacer la sécurité nationale.

À l'échelle régionale, la **Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** a également mis en place des mécanismes de veille, notamment les réseaux

d'observation électorale, qui intègrent désormais la surveillance des fake news dans leurs missions.

Cette architecture institutionnelle illustre la prise de conscience croissante du rôle stratégique de l'information dans la stabilité politique et sécuritaire. Elle témoigne également d'une tendance à l'intégration des cellules de veille dans les dispositifs nationaux et régionaux de gouvernance de l'information.

Partenariats avec les plateformes et initiatives techniques

Les États d'Afrique de l'Ouest, confrontés à l'ampleur des phénomènes de désinformation et de mésinformation, ont progressivement développé des partenariats avec les grandes plateformes numériques afin d'améliorer la détection et le retrait rapide des contenus préjudiciables. Par exemple, au Nigeria, la **National Information Technology Development Agency (NITDA)** collabore avec **Meta** (Facebook, WhatsApp, Instagram) et **Twitter/X** pour limiter la diffusion de fausses informations en période électorale, notamment à travers le signalement prioritaire de contenus suspects et le blocage des comptes récidivistes (Okoronkwo, 2023).

En Côte d'Ivoire, Meta a lancé des programmes comme « ***NoFalseNewsZone*** » et « ***Mon univers digital*** », visant à soutenir les activités de fact-checking et l'éducation aux médias en partenariat avec des journalistes formés. Par ailleurs, le gouvernement ivoirien, via le ministère de la Communication, a coordonné avec des partenaires internationaux **(GIZ, UE)** la campagne **"#EnLigneTousResponsables"** pour renforcer la vigilance des populations face à la désinformation en ligne (Yeti, 2025). Des acteurs tels qu'**AfricTivistes** ou la **MFWA** ont également joué un rôle actif dans le renforcement des capacités citoyennes et journalistiques.

La CEDEAO a renforcé ses réponses à la désinformation en organisant, en mars 2025, une formation intensive pour plus de 40 journalistes régionaux, portant notamment sur les méthodologies avancées de fact-checking, l'OSINT et les outils numériques de vérification. Cette initiative a été menée en partenariat avec la GIZ, le CJID et la Media Foundation for West Africa (Shallpella, 2025).

Enfin, des plateformes citoyennes comme **StopIntox** en Côte d'Ivoire, ou **Dubawa** au Nigeria et au Ghana, jouent un rôle clé dans la détection participative des fake news grâce à des applications et formulaires de signalement accessibles au grand public. Ces partenariats public-privé et innovations techniques renforcent la capacité des États et de la société civile à contrer efficacement la désinformation.

Education aux médias et fact-checking

L'éducation aux médias est devenue une composante stratégique des politiques publiques et des initiatives citoyennes en Afrique de l'Ouest pour lutter contre la désinformation et la mésinformation. Elle vise à renforcer la capacité des citoyens, en particulier des jeunes et des électeurs, à identifier, analyser et évaluer de manière critique les contenus qu'ils consomment et partagent.

En Côte d'Ivoire, le projet « **Désinfox Côte d'Ivoire** » s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale #EnLigneTousResponsables, pilotée par le Ministère de la Communication. Il vise à renforcer la littératie numérique grâce à la formation de 240 journalistes de 80 médias, ainsi qu'à sensibiliser et former les jeunes à l'éducation aux médias (EMI) dans les établissements scolaires, afin de les outiller face à la désinformation (CFI Développement Médias, 2025).

Au Nigeria, **Dubawa** collabore avec des médias, des organisations civiques et des institutions technologiques pour organiser des programmes de renforcement des capacités, d'éducation aux médias et de formation au fact-checking (Jamiu, 2020). De plus, des voix universitaires soulignent la nécessité de partenariats structurés entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs du fact-checking afin de former les étudiants aux outils modernes de vérification (recherche d'images inversée, enregistreurs vidéo, bases de données ouvertes, etc..). En sus, Au Ghana, **Fact-Check Ghana**, un projet de la Media Foundation for West Africa, développe l'éducation aux médias en formant des professionnels des médias et en diffusant des compétences de vérification journalistique pour renforcer la résilience informationnelle du public.

Le fact-checking institutionnalisé progresse en Afrique de l'Ouest grâce à des initiatives régionales concrètes. En septembre 2024, la CEDEAO et la Media Foundation for West Africa ont organisé à Abuja une rencontre stratégique pour lutter contre la désinformation et renforcer la gouvernance démocratique. En 2025, deux séries d'ateliers — à Abuja en mars et à Abidjan en mai — ont permis de former une quarantaine de journalistes aux méthodes de fact-checking, à la littératie médiatique (MIL) et aux principes éthiques de l'information. Ces programmes, portés en collaboration avec la coopération allemande (GIZ), le CJID et la MFWA, illustrent une progression tangible des capacités institutionnelles régionales en matière de crédibilité et de fiabilité des médias.Ces efforts combinent la prévention (éducation aux médias), la réaction (vérification en temps réel) et la correction (diffusion des rectifications), renforçant ainsi la résilience sociétale face aux manipulations informationnelles.

Si les États d'Afrique de l'Ouest ont pris conscience de la réalité de la menace que fait peser la désinformation sur leur stabilité, comme en témoignent les mesures sus-énumérées, des efforts restent encore à faire en vue d'une riposte plus efficace.

3. Recommandations pour lutter plus efficacement contre la désinformation en Afrique de l'Ouest

Plusieurs recommandations, si elles sont mises en œuvre correctement, pourraient contribuer à un meilleur endiguement du phénomène de la désinformation dans la région.

3.1 Mise en place du cadre législatif pour lutter contre la désinformation

La mise en place d'un cadre législatif clair constitue une étape cruciale dans la lutte contre la désinformation en Afrique de l'Ouest. Au Mali, la Loi du 5 décembre 2019 sur la répression de la cybercriminalité représente un jalon important dans ce domaine. Elle vise un large éventail d'infractions commises via les technologies de l'information, allant de la diffusion de contenus haineux ou diffamatoires au cyberharcèlement et aux fraudes informatiques. Les sanctions prévues sont particulièrement dissuasives, avec des peines de prison allant de six mois à vingt ans et des amendes pouvant atteindre vingt millions de francs CFA, renforcées en cas de récidive ou d'actions en bande organisée.

Si ce texte s'inscrit dans une dynamique régionale portée par la CEDEAO en matière d'harmonisation de la cybersécurité, il suscite néanmoins des critiques : certains y voient un outil liberticide susceptible de restreindre la liberté d'expression. En Côte d'Ivoire, une autre approche a été adoptée à travers la loi sur la communication audiovisuelle, qui soumet les blogueurs, activistes ou influenceurs disposant de plus de 25.000 abonnés à des obligations comparables à celles des médias classiques. Bien que parfois contestée, cette mesure constitue une avancée en matière de régulation du numérique et pourrait inspirer d'autres pays de la région confrontés à un vide juridique persistant.

3.2 Mettre en place de larges campagnes de sensibilisation en ligne

Au-delà des mesures répressives, la lutte contre la désinformation en Afrique de l'Ouest nécessite une approche éducative et préventive, à travers des campagnes de sensibilisation menées en ligne et sur les réseaux sociaux. La répression seule ne suffit pas à endiguer le phénomène, car elle peut être perçue comme une atteinte à la liberté d'expression. Il est donc crucial d'accompagner les populations dans la compréhension des enjeux liés aux fausses informations et de leur donner les outils pour adopter des comportements responsables.

Les campagnes de sensibilisation doivent viser à montrer concrètement l'impact de la désinformation sur la société : manipulation de l'opinion publique, tensions communautaires, déstabilisation politique, mais aussi conséquences économiques et sociales. En expliquant de manière claire et accessible les risques liés au partage d'informations non vérifiées, les États peuvent encourager les citoyens à développer leur esprit critique et à adopter de bonnes pratiques en ligne.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement a lancé la Campagne de sensibilisation à l'utilisation responsable des médias sociaux, une initiative portée par le ministère de la Communication et de l'Économie numérique. Cette campagne a pour objectif de sensibiliser les citoyens, de développer leurs connaissances et compétences en matière d'utilisation des plateformes numériques, et de promouvoir une attitude de respect des diversités et des différences dans l'espace virtuel. En mettant l'accent sur la responsabilité individuelle et collective, cette initiative constitue un exemple concret et inspirant pour les autres pays de la région. Chaque pays doit concevoir ses propres campagnes en tenant compte de son contexte culturel, linguistique et sociopolitique.

L'utilisation des langues locales, de figures publiques respectées (leaders religieux, influenceurs, artistes) et de formats accessibles (vidéos courtes, infographies, sketchs humoristiques, podcasts) permettrait de toucher un public plus large, notamment les jeunes qui représentent la majorité des usagers des réseaux sociaux. Les États et la société civile gagneraient à collaborer avec les grandes plateformes (Facebook, X/Twitter, TikTok, WhatsApp) pour développer des outils de sensibilisation intégrés, tels que des pop-ups d'alerte, des campagnes sponsorisées ou des programmes de formation.

Ces partenariats pourraient également financer des initiatives locales de fact-checking et de sensibilisation. Afin de mesurer leur efficacité, il est essentiel de mettre en place un système d'évaluation des campagnes, par exemple en suivant le taux d'engagement en ligne, la portée des messages ou l'évolution des comportements numériques des populations. Ce suivi permettra d'adapter les stratégies, de renforcer les messages et d'identifier les meilleures pratiques à reproduire dans d'autres contextes.

3.3 Renforcer l'éducation aux médias et à l'information

L'Éducation aux médias et à l'information (EMI) doit être considérée comme une priorité stratégique dans la lutte contre la désinformation en Afrique de l'Ouest. Elle permet de former des citoyens capables de distinguer l'information fiable de la rumeur, d'analyser les sources et

de comprendre les mécanismes de manipulation de l'opinion. Or, face à l'essor des réseaux sociaux et à la rapidité de circulation des contenus, cette compétence n'est plus optionnelle mais essentielle pour la cohésion sociale et la stabilité démocratique.

Les ministères de l'Éducation des pays de la région devraient développer des modules spécifiques sur l'éducation aux médias, intégrés dès le cycle primaire jusqu'au secondaire. Ces modules pourraient couvrir des thématiques telles que la vérification des sources, la distinction entre opinion et fait, la compréhension des algorithmes des réseaux sociaux et les risques liés aux fausses informations. L'élaboration de manuels adaptés au contexte culturel et linguistique local garantirait une meilleure appropriation. Aucun programme ne peut réussir sans des enseignants formés et outillés.

Il serait donc essentiel de mettre en place des sessions de formation initiale et continue pour les enseignants, afin qu'ils acquièrent les connaissances et les méthodes pédagogiques nécessaires pour transmettre ces compétences aux élèves. Les instituts de formation des maîtres et les universités pédagogiques devraient inclure l'EMI dans leurs curricula. L'école n'est pas le seul lieu d'apprentissage. Des campagnes de sensibilisation à travers les radios communautaires, les télévisions locales et les réseaux sociaux pourraient permettre de toucher des publics plus larges, notamment les populations rurales ou analphabètes.

Les ONG, associations de jeunes et organisations de femmes pourraient jouer un rôle clé dans cette diffusion, en organisant des ateliers pratiques sur la vérification de l'information et la lutte contre les rumeurs. Pour assurer la durabilité des initiatives, les États gagneraient à s'associer avec les médias, les plateformes numériques, les organisations internationales et les chercheurs. Des programmes conjoints pourraient permettre de produire des contenus pédagogiques accessibles (capsules vidéo, podcasts, infographies) et de financer des initiatives locales de sensibilisation.

Enfin, il est indispensable de définir des mécanismes d'évaluation de l'impact de ces programmes. Cela pourrait passer par la création d'indicateurs simples, tels que le niveau de compréhension des élèves sur la vérification de l'information ou la réduction de la propagation de rumeurs lors de périodes électorales. Un tel suivi permettrait d'adapter les stratégies et d'assurer leur efficacité sur le long terme.

3.4 Développer une éducation spécifique à la désinformation

La désinformation n'est pas un phénomène isolé mais un véritable fléau qui fragilise les sociétés, mine la confiance dans les institutions et alimente les tensions communautaires en

Afrique de l'Ouest. Pour y faire face de manière durable, il est indispensable de mettre en place une éducation spécifique à la désinformation, complémentaire de l'éducation aux médias et à l'information.

Cette approche vise non seulement à renforcer l'esprit critique, mais aussi à donner aux citoyens les compétences nécessaires pour identifier, comprendre et déconstruire les mécanismes de la désinformation. Au-delà de l'éducation générale aux médias, il est nécessaire de créer des modules pédagogiques spécifiquement centrés sur la désinformation. Ceux-ci devraient inclure des exercices concrets de décryptage d'images, de vidéos et de messages circulant sur les réseaux sociaux, ainsi que des ateliers de fact-checking adaptés au niveau des élèves et étudiants. Par exemple, un manuel simple pourrait expliquer comment vérifier une source, croiser les informations, ou identifier les techniques de manipulation comme le montage photo, le détournement de citations ou la diffusion massive de rumeurs. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce dispositif.

Leur formation doit inclure une dimension pratique sur les méthodes de lutte contre la désinformation, afin qu'ils puissent transmettre ces compétences aux élèves. En parallèle, il est important de former aussi les éducateurs communautaires, qui interviennent dans les zones rurales ou auprès de populations peu scolarisées, pour que le message touche l'ensemble de la société. Les jeunes constituent la cible principale de la désinformation en ligne, mais ils peuvent aussi devenir des acteurs puissants de la sensibilisation.

Les programmes d'éducation à la désinformation pourraient inclure des formations dédiées aux jeunes leaders, blogueurs et influenceurs, afin qu'ils deviennent des relais de bonnes pratiques numériques et diffusent des messages responsables à leurs communautés. L'efficacité de cette éducation dépendra de la capacité à utiliser des outils modernes et adaptés. Des applications mobiles simples pourraient être développées pour apprendre à reconnaître une fausse information, avec des quiz interactifs, des vidéos explicatives ou des mini-jeux.

L'usage de podcasts, de BD pédagogiques et de contenus en langues locales renforcerait l'accessibilité et l'impact. Pour garantir sa durabilité, cette éducation doit être intégrée aux politiques éducatives nationales et soutenue par les gouvernements, en partenariat avec les ONG, les médias et les organisations internationales. Des financements spécifiques pourraient être mobilisés à travers des programmes régionaux de la CEDEAO ou de l'Union africaine, afin d'harmoniser les approches et de partager les meilleures pratiques entre pays.

3.5 Renforcer le fact-checking (la vérification des faits) et soutenir les médias

La multiplication des sources d'information et la démocratisation des outils numériques ont transformé chacun en potentiel producteur d'information. Si cette évolution a permis un accès plus large à l'information, elle a aussi accentué la propagation de la désinformation. Même les journalistes, censés vérifier et diffuser des informations fiables, sont aujourd'hui exposés à des contenus falsifiés ou manipulés. Dans ce contexte, le renforcement du fact-checking et des médias constitue un levier essentiel pour lutter efficacement contre la désinformation en Afrique de l'Ouest. Les rédactions doivent mettre en place des équipes spécialisées dans la vérification des informations, appelées desks de fact-checking.

Ces équipes seraient chargées de vérifier systématiquement les contenus diffusés, d'identifier les informations fausses ou trompeuses et de produire des analyses claires à destination du public. Cela permet non seulement de protéger la crédibilité des médias, mais aussi de réduire l'impact de la désinformation sur les citoyens. La formation continue des journalistes est cruciale. Elle doit inclure l'apprentissage de techniques avancées de fact-checking, l'utilisation d'outils numériques de vérification (analyse d'images, vidéos, métadonnées, traces numériques), et la sensibilisation aux nouvelles formes de manipulation de l'information.

Ces compétences permettront aux journalistes de détecter rapidement les contenus problématiques et de les déconstruire pour leurs publics. Les médias, en particulier les indépendants et locaux, ont besoin de ressources pour développer des desk de fact-checking et produire des contenus de qualité. Les gouvernements, organisations internationales et fondations pourraient mettre en place des fonds dédiés au renforcement des capacités journalistiques et à la vérification de l'information. Ce soutien peut inclure le financement de logiciels spécialisés, de formations, mais aussi l'encouragement à créer des réseaux régionaux de fact-checking pour partager données, méthodes et bonnes pratiques. Les médias et les desks de fact-checking peuvent collaborer avec les réseaux sociaux et autres plateformes numériques pour signaler les contenus trompeurs et diffuser des informations corrigées à grande échelle. Cette coopération permettrait de limiter la propagation des fausses informations et de donner plus de visibilité aux contenus fiables. Le travail de fact-checking ne doit pas se limiter aux journalistes et médias. Il est essentiel de le relayer auprès du public à travers des campagnes éducatives et des formats accessibles (articles simplifiés, infographies, vidéos courtes). Les citoyens doivent apprendre à reconnaître les contenus vérifiés et à privilégier les sources fiables, ce qui renforce la résilience collective face à la désinformation.

3.6 Renforcer les initiatives de fact-checking (la vérification des faits) par des coalitions et une approche inclusive

Les initiatives de fact-checking en Afrique de l'Ouest jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la désinformation, mais elles sont encore limitées dans leur portée et leur efficacité. Contrairement aux campagnes de désinformation, qui bénéficient souvent de financements conséquents et de stratégies de diffusion bien organisées, les efforts de vérification de l'information manquent de moyens financiers, techniques et humains. Pour inverser cette tendance, il est nécessaire de consolider ces initiatives et de leur donner une dimension collective et inclusive.

La multiplication d'initiatives isolées réduit leur visibilité et leur impact. La mise en place de coalitions, regroupant les médias, ONG, organisations de jeunesse, et acteurs de la société civile, permettrait de mutualiser les ressources et les compétences. Ces coalitions pourraient coordonner la production de contenus vérifiés, partager des bases de données communes, et mener des actions de sensibilisation à grande échelle. Certaines coalitions existent déjà, mais elles doivent être mieux financées et renforcées pour atteindre un véritable rayonnement régional. Une grande partie des contenus de fact-checking est produite en français ou en anglais, ce qui limite sa portée auprès des populations rurales et peu alphabétisées. Il est essentiel de traduire et de diffuser ces contenus dans les langues locales (bambara, wolof, haoussa, éwé, etc.) afin de toucher un public plus large et de rendre la lutte contre la désinformation plus inclusive.

Cette démarche renforcerait la confiance des communautés et permettrait d'éviter que la désinformation ne s'enracine dans les zones les plus vulnérables. Les radios communautaires, les télévisions locales et les associations de quartier restent les principaux vecteurs d'information dans de nombreuses zones rurales et périurbaines. Les coalitions de fact-checking doivent s'appuyer sur ces relais pour diffuser leurs contenus, sous forme de chroniques, d'émissions interactives, de débats ou de capsules audio en langues locales. Cette stratégie permettrait d'atteindre des millions de citoyens qui ne sont pas actifs sur les réseaux sociaux mais qui demeurent fortement exposés aux rumeurs.

Sans financement, aucune initiative ne peut survivre face à la puissance des campagnes de désinformation financées par des intérêts politiques, économiques ou parfois étrangers. Les gouvernements, les organisations internationales, les bailleurs de fonds et les fondations devraient créer un fonds régional pour le fact-checking, permettant de soutenir durablement les

coalitions et de garantir leur indépendance éditoriale. Les contenus produits par ces coalitions doivent être diffusés de manière attractive et accessible : infographies, vidéos courtes, podcasts, posts interactifs. En travaillant avec des influenceurs et leaders d'opinion locaux, les initiatives de fact-checking gagneraient en visibilité et pourraient concurrencer les campagnes de désinformation qui inondent les réseaux sociaux.

3.7 Promouvoir le fact-checking (la vérification des faits) participatif

Le fact-checking participatif repose sur l'idée que la lutte contre la désinformation ne doit pas être le seul apanage des journalistes ou des experts, mais un effort collectif auquel les citoyens eux-mêmes contribuent. Dans un contexte ouest-africain marqué par une forte utilisation des réseaux sociaux, une influence déterminante des radios locales et la circulation de rumeurs au sein des communautés, ce modèle peut renforcer l'efficacité et la légitimité de la vérification de l'information.

Les initiatives de fact-checking pourraient créer des plateformes collaboratives (sites web, applications mobiles, numéros WhatsApp, hotlines SMS) permettant aux citoyens de signaler des contenus suspects qu'ils rencontrent sur les réseaux sociaux ou dans leur vie quotidienne. Ces signalements alimenteraient ensuite le travail des journalistes et des vérificateurs spécialisés. Des jeunes, des leaders communautaires, des enseignants ou encore des associations locales pourraient être formés comme « relais » de fact-checking. Leur rôle serait d'identifier, de relayer et de vulgariser les vérifications d'informations auprès de leurs communautés, notamment dans les zones rurales et auprès des populations peu connectées.

Le fact-checking participatif doit être inclusif et accessible. Produire les contenus en langues locales et les diffuser via les radios communautaires, les débats publics ou des formats culturels (sketchs, théâtre de rue, vidéos courtes) permettrait de toucher une audience beaucoup plus large que les seules élites urbaines connectées. Le fact-checking participatif suppose une coopération étroite entre les médias, les organisations de la société civile et les citoyens. Des coalitions locales et régionales pourraient structurer ce travail collaboratif, mutualiser les ressources et créer des bases de données communes pour archiver et suivre les cas de désinformation.

Pour encourager l'engagement, des mécanismes incitatifs pourraient être mis en place, comme des concours de fact-checking pour les jeunes, des reconnaissances publiques pour les « ambassadeurs » actifs, ou encore des programmes de mentorat entre journalistes et citoyens impliqués. Pour être crédible, le fact-checking participatif doit rester indépendant de toute

influence politique ou partisane. La transparence sur les sources utilisées, la méthodologie de vérification et le financement des initiatives est indispensable pour maintenir la confiance des citoyens.

3.8 Réguler les plateformes numériques et encadrer les algorithmes

Les plateformes numériques (Facebook, WhatsApp, TikTok, X/Twitter, YouTube, etc.) jouent un rôle central dans la circulation de l'information en Afrique de l'Ouest. Elles sont devenues les principales sources d'actualités pour une grande partie de la population, surtout les jeunes. Or, leurs algorithmes privilégient la viralité et l'émotion au détriment de la véracité, favorisant ainsi la propagation de contenus trompeurs, polarisants ou haineux. Une stratégie efficace de lutte contre la désinformation doit donc intégrer une réflexion spécifique sur le rôle et la responsabilité de ces acteurs. Les gouvernements et la CEDEAO pourraient exiger des grandes plateformes plus de transparence sur leurs algorithmes, notamment en ce qui concerne la manière dont ils recommandent, hiérarchisent ou suppriment certains contenus. Une transparence accrue permettrait aux chercheurs, journalistes et OSC de mieux comprendre les mécanismes de viralité et d'élaborer des réponses adaptées.

Actuellement, les outils de signalement mis en place par les plateformes ne sont pas toujours accessibles aux utilisateurs africains, notamment parce qu'ils ne prennent pas en compte les langues locales. Les États et les OSC devraient négocier avec les plateformes la mise en place d'outils adaptés : signalement en langues locales, modérateurs basés en Afrique de l'Ouest, délais de réaction plus rapides en période électorale ou de crise sécuritaire. Alors que l'Afrique de l'Ouest compte des millions d'utilisateurs, les efforts des plateformes pour modérer les contenus y sont encore largement insuffisants par rapport à d'autres régions du monde.

La CEDEAO pourrait plaider collectivement pour obliger ces entreprises à investir davantage dans la modération locale, le recrutement d'experts régionaux et le soutien aux initiatives de fact-checking. Une grande partie de la désinformation est alimentée par la publicité politique ciblée et financée. Il est essentiel de mettre en place des règles régionales obligeant les plateformes à identifier clairement les contenus sponsorisés, à publier la source et le financement des campagnes politiques, et à interdire la diffusion de fausses informations via des publicités payantes.

Les plateformes pourraient être mises à contribution dans les campagnes de sensibilisation, par exemple en affichant des messages pédagogiques lors des périodes électorales ou en collaborant avec les OSC pour promouvoir le fact-checking. Ce partenariat doit être encadré pour garantir

l'indépendance et éviter les conflits d'intérêts. Les universités, centres de recherche et think tanks ouest-africains devraient être soutenus pour mener des études sur l'impact des algorithmes dans la région. Comprendre comment ceux-ci influencent les comportements, renforcent la polarisation ou amplifient certaines rumeurs est une étape clé pour proposer des régulations efficaces.

3.9 Mettre en place la loi d'accès à l'information dans les pays de l'Afrique de l'Ouest qui n'en disposent pas

Dans plusieurs pays de la région, un tel cadre juridique n'existe pas encore, ce qui limite considérablement la transparence et favorise la prolifération des rumeurs et des fausses nouvelles. L'absence d'un droit effectif à l'information alimente un climat de méfiance entre les citoyens et les institutions publiques, et laisse la place aux sources non fiables qui comblent ce vide.

En mettant en place une loi claire et opérationnelle sur l'accès à l'information, les États offriraient aux citoyens, aux médias et à la société civile un outil essentiel pour vérifier les faits, réduire l'opacité administrative et renforcer la confiance dans les canaux officiels. Cela contribuerait non seulement à endiguer la propagation de la désinformation, mais aussi à consolider la gouvernance démocratique en favorisant la participation citoyenne et la redevabilité des autorités publiques.

3.10 Renforcer la coopération régionale dans la lutte contre la désinformation

La désinformation en Afrique de l'Ouest ne s'arrête pas aux frontières nationales : elle circule à travers les réseaux sociaux, les médias transfrontaliers et les diasporas. Des rumeurs ou fausses informations nées dans un pays se propagent rapidement dans les États voisins, alimentant les tensions politiques, les divisions communautaires et les conflits. Face à un tel phénomène, une réponse strictement nationale reste insuffisante.

La coopération régionale doit donc être au cœur de la stratégie de lutte contre la désinformation. La CEDEAO pourrait créer une plateforme régionale dédiée à la lutte contre la désinformation, rassemblant les gouvernements, les médias, les OSC, les chercheurs et les plateformes numériques. Cette structure aurait pour mission de coordonner les initiatives, de partager les bonnes pratiques, et de faciliter les échanges d'informations en temps réel lorsqu'une campagne de désinformation transfrontalière est détectée.

Actuellement, les lois encadrant la communication en ligne et la cybercriminalité diffèrent d'un pays à l'autre, ce qui complique la coopération. Une harmonisation progressive des législations, sous l'égide de la CEDEAO, permettrait de garantir une réponse cohérente et d'éviter que les acteurs malveillants exploitent les failles juridiques des États les moins régulés. Cette harmonisation doit cependant être équilibrée pour éviter les dérives liberticides. La lutte contre la désinformation est coûteuse, alors que les campagnes malveillantes bénéficient souvent de financements considérables.

La CEDEAO, en partenariat avec l'Union africaine, l'UNESCO et les bailleurs internationaux, pourrait mettre en place un fonds régional destiné à financer les initiatives de fact-checking, les campagnes de sensibilisation multilingues et les formations destinées aux journalistes et aux OSC. Un observatoire régional, appuyé par des centres de recherche et universités, pourrait être chargé de surveiller les tendances de la désinformation, de cartographier les principaux vecteurs de manipulation et de produire des rapports réguliers accessibles aux États, médias et citoyens.

Cela renforcerait l'anticipation et permettrait d'agir rapidement avant qu'une campagne ne prenne trop d'ampleur. Les grandes plateformes (Meta, X/Twitter, TikTok, WhatsApp) ont une responsabilité majeure. La CEDEAO pourrait négocier des accords régionaux pour obliger ces entreprises à collaborer davantage, en développant des outils de signalement rapides pour les fausses informations circulant dans les langues locales, et en finançant des initiatives locales de fact-checking.

Au-delà des actions nationales, des campagnes de communication régionales, diffusées dans plusieurs langues et relayées par les médias transfrontaliers, pourraient sensibiliser les citoyens sur l'ensemble du territoire ouest-africain. Ces campagnes contribueraient à créer une conscience collective des dangers de la désinformation et à promouvoir des comportements responsables en ligne.

Bibliographie

Acakpo, K. (2025, 27 février). La PLCC et les instances de Police se mobilisent contre les menaces sexuelles et fake news à Abidjan. Africa cybersecurity magazine. https://cybersecuritymag.africa/plcc-et-instances-de-police-se-mobilisent-contre-les-menaces-sexuelles-et-fake-news Consulté le 12 août 2025 à 10h30.

Centre d'études stratégiques de l'Afrique, (2024, 01er avril). Cartographie de la vague de désinformation en Afrique. https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-de-la-vague-de-desinformation-en-afrique/ Consulté le 01er septembre 2025 à 10h05.

Centre d'études stratégiques de l'Afrique, (2024, 01er avril). Les campagnes de désinformation visant à manipuler les systèmes d'information africains ont presque quadruplé depuis 2022, entraînant des conséquences déstabilisantes et antidémocratiques [image en ligne]. https://africacenter.org/wp-content/uploads/2024/04/Regional_disinfo_total_fr_4-4.png Consulté le 01er septembre 2025 à 10h25.

Centre de crise national de la Belgique, (2025). Distinction entre désinformation, mésinformation, et malinformation [image en ligne]. https://centredecrise.be/fr/risques-en-belgique/risques-man-made/desinformation/quest-ce-que-la-mesinformation-et-la Consulté le 01er septembre 2025 à 09h46.

CFI Développement Médias, (2025). Projet de lutte contre la désinformation en Côte d'Ivoire. https://cfi.fr/fr/projet/projet-de-lutte-contre-la-desinformation-en-cote-divoire Consulté le 12 août 2025 à 11h40.

Conseil de l'Europe, (2022). Faire face à la propagande, à la désinformation et aux fausses nouvelles. https://www.coe.int/fr/web/campaign-free-to-speak-safe-to-learn/dealing-with-propaganda-misinformation-and-fake-news Consulté le 01er septembre 2025 à 09h35.

Institut Supérieur de Formation au Journalisme, (2023, 28 décembre). Désinformation/Mésinformation/Malinformation : décryptage des nuances. https://www.isfj.fr/actualites/28122023-desinformation-mesinformation-malinformation-decryptage-des-nuances-cruciales/ Consulté le 01er septembre 2025 à 09h10.

Jackson, D. (2017, octobre). Note d'information : distinguer la désinformation de la propagande, de la mésinformation et des « fake news ». International Forum for Democratic Studies/National Endowment for Democracy. https://www.ned.org/wp-content/uploads/2017/10/distinguer-la-

desinformation-de-la-propagande-de-la-mesinformation-et-des-fake-news.pdf Consulté le 01er septembre 2025 à 09h26.

Jamiu, F. (2020, 08 octobre). Fact-Checking Guide: Brief on Media Organisations on the Frontline of Combating Information Disorder in Nigeria. Dubawa. https://idac.dubawa.org/fact-checking-guide-brief-on-media-organisations-on-the-frontline-of-combating-information-disorder-in-nigeria/ Consulté le 12 août 2025 à 12h35.

Jeune Afrique, (2025, 05 septembre). Fake news et campagne d'influence : comment l'AES s'invite dans la présidentielle ivoirienne. https://www.jeuneafrique.com/1718675/politique/fake-news-et-campagne-dinfluence-comment-laes-sinvite-dans-la-presidentielle-ivoirienne/ Consulté le 02 septembre 2025 à 12h35.

Le Bihan, J. (2023, 12 février). En Côte d'Ivoire, les influenceurs peuvent-ils tout dire ?. Jeune Afrique. https://www.jeuneafrique.com/1414475/politique/en-cote-divoire-les-influenceurs-peuvent-ils-tout-dire/ Consulté le 01er septembre 2025 à 10h46.

Mare, A., Onanina, V. et Soto-Mayor, G. (2023, 26 octobre). Comprendre la désinformation en Afrique. Le grand continent. https://legrandcontinent.eu/fr/2023/10/26/comprendre-la-desinformation-en-afrique/ Consulté le 02 septembre 2025 à 12h15.

Maurin-Bonini, J. (2025). De Cambridge Analytica à Team Jorge : les professionnels de la désinformation dans la zone grise de l'industrie de l'influence. Dans T. Libaert et al. (dir.), *Actes de colloque-Enjeux communicationnels de la désinformation. Nouvelles formes, nouveaux défis* (p. 8-12). Académie des Controverses et de la Communication Sensible. https://hal.science/hal-04986962/file/Actes%20de%20colloque%20-%20ACCS%202024.pdf Consulté le 01er septembre 2025 à 11h15.

Niel, X., Roux, D. (2012). La révolution internet. Dans, *Les 100 mots de l'internet* (p. 3-10). Presses Universitaires de France. https://shs.cairn.info/les-100-mots-de-l-internet--9782130592112-page-3?lang=fr Consulté le 02 septembre 2025 à 08h45.

Okoronkwo, N. (2023, 25 janvier). Elections: NITDA tasks Meta on fact-checkers to combat fake news. VON. https://von.gov.ng/elections-nitda-tasks-meta-on-fact-checkers-to-combat-fake-news/ Consulté le 12 août 2025 à 10h50.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, (2024). Les faits sans le faux : Lutter contre la désinformation, renforcer l'intégrité de l'information. Éditions OCDE. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2024/03/facts-not-fakes-tackling-disinformation-strengthening-information-integrity_ff96d19f/4078bb32-fr.pdf Consulté le 01er septembre 2025 à 11h30.

RFI, (2025, 26 août). Côte d'Ivoire : une précampagne présidentielle polluée par les « fake news ». Radio France Internationale. https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250826-c%C3%B4te-d-ivoire-une-pr%C3%A9campagne-pr%C3%A9sidentielle-pollu%C3%A9e-par-les-fake-news Consulté le 02 septembre 2025 à 09h13.

Shallpella, H. U. (2025, 06 mars). ECOWAS Trains Over 40 Journalists on Countering Misinformation. The Pilot Media. https://www.westafricanpilotnews.com/2025/03/06/ecowas-trains-over-40-journalists-on-countering-misinformation/ Consulté le 12 août 2025 à 11h25.

Vitalis, A. (2015). La « révolution numérique » : une révolution technicienne entre liberté et contrôle. Open Edition Journals. https://journals.openedition.org/communiquer/1494 Consulté le 01er septembre 2025 à 12h06.

We Are Tech.Africa, (2023). Statistiques de l'utilisation d'Internet en Afrique de l'Ouest en 2023 [image en ligne]. Agence Ecofin. https://www.agenceecofin.com/multimedia/3005-108776-les-chiffres-dutilisation-dinternet-en-afrique-de-louest-janvier-2023#startOfPageId108776 Consulté le 02 septembre 2025 à 14h30.

We Are Tech.Africa, (2023, 27 avril). Taux de pénétration d'Internet en Afrique par région (Janvier 2023) [image en ligne]. https://www.wearetech.africa/fr/fils/dossier/uber-bolt-moja-ride-gozem-les-applis-de-vtc-prennent-de-la-valeur-sur-un-marche-africain-peu-prepare Consulté le 02 septembre 2025 à 14h45.

Yeti, D. (2025, 18 avril). Campagne/Fiabilisation de l'information en ligne : Le ministère de la Communication et la Giz se rapprochent. Fratmat.info. https://www.fratmat.info/article/2633238/culture/campagnefiabilisation-de-linformation-en-ligne-le-ministere-de-la-communication-et-la-giz-se-rapprochent Consulté le 12 août 2025 à 11h10.

Relations entre démocratie et développement en Afrique de l'Ouest

Une publication de Solution Think Tank

Août 2025

Cotonou, Bénin

Auteurs : Hervé AKINOCHO (lead) (CROP), Dr Mariam CAMARA (CIRES), Dr Théodore GOLLI (KAS), Blanche SONON (Social Watch Bénin)

Résumé

Cet article examine de manière critique la relation entre démocratie et développement en Afrique de l'Ouest. Tout en reconnaissant les progrès démocratiques réalisés depuis les années 1990, il soutient que la région demeure marquée par des défis structurels tels que la récurrence des coups d'État, la corruption systémique, l'ethnicisation de la compétition politique et des inégalités socio-économiques persistantes. Bien que les institutions démocratiques soient souvent censées renforcer la redevabilité, la stabilité et le développement, l'étude montre que ces résultats sont loin d'être automatiques. Au contraire, la faiblesse des institutions, les pratiques néopatrimoniales et une gouvernance sans redevabilité des élites limitent fréquemment l'impact développemental de la démocratie et, dans certains cas, risquent de reproduire des dynamiques d'exclusion et d'instabilité. En inscrivant l'Afrique de l'Ouest dans une perspective comparative, l'article démontre que démocratie et développement ne sont pas intrinsèquement corrélés mais interagissent de manière contingente, selon la solidité des institutions, le degré d'inclusion sociale et la vision politique. Il conclut en proposant de repenser la gouvernance démocratique au-delà de ses procédures formelles, afin de promouvoir des trajectoires de développement plus équitables et durables dans la région.

Mots-clés : démocratie, développement, Afrique de l'Ouest, gouvernance, institutions, corruption, inégalités.

Abstract

This article critically investigates the relationship between democracy and development in West Africa. While acknowledging the democratic progress achieved since the 1990s, it argues that

the region remains marked by structural challenges such as recurring coups d'état, systemic corruption, the ethnicization of political competition, and persistent socio-economic inequalities. Although democratic institutions are often expected to enhance accountability, stability, and development, the study shows that these outcomes are far from automatic. Instead, weak institutions, neopatrimonial practices, and elite-driven lacking accountability frequently constrain developmental impact of democracy and, in some cases, risk reproducing dynamics of exclusion and instability. By situating West Africa within comparative perspectives, the article demonstrates that democracy and development are not inherently correlated but interact in contingent ways, shaped by institutional strength, social inclusion, and political will. It concludes with recommendations for rethinking democratic governance beyond its formal procedures, in order to promote more equitable and sustainable development pathways in the region.

Keywords : democracy, development, West Africa, governance, neopatrimonialism, corruption, inequality.

Introduction

La démocratie et le développement constituent deux piliers centraux des débats contemporains en sciences sociales et en politiques publiques. Selon Amartya Sen (1999), la démocratie ne doit pas être réduite à un simple mécanisme électoral, mais comprise comme un instrument de liberté et de développement humain. De même, Joseph Schumpeter (1942) a souligné l'importance de la compétition électorale comme critère minimal de la démocratie, tandis que Robert Dahl (1971), avec le concept de polyarchie, a mis en avant la participation et le pluralisme comme conditions essentielles. Ainsi, la démocratie ne saurait se limiter à l'organisation d'élections mais inclut des dimensions institutionnelles et sociales qui en font un levier de gouvernance et de cohésion.

Le développement, quant à lui, ne se limite plus à la croissance économique. Les travaux de Dudley Seers (1969) puis du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 1990) ont contribué à élargir cette notion en intégrant l'éducation, la santé, la gouvernance et la réduction des inégalités comme indicateurs de progrès. Ce dernier a ainsi développé l'Indice du Développement Humain (IDH) qui donne une mesure plus complète et complexe du développement (PNUD,1990). Dans cette perspective, la relation entre démocratie et développement demeure complexe. Certains auteurs, comme Samuel Huntington (1968), ont souligné que la stabilité institutionnelle prime souvent sur la démocratisation dans les pays en développement, alors que d'autres, tels que Diamond, L. (1999), défendent l'idée que la démocratie constitue un facteur de développement durable.

En Afrique de l'Ouest, ces débats trouvent une résonance particulière. La région a connu des avancées démocratiques notables au cours des trois dernières décennies, mais également des reculs marqués, illustrés par la résurgence des coups d'État militaires (cf. Claude Ake, 1996) et les tensions électorales récurrentes, mais également des rébellions armées, terrorismes et le grand banditisme. Ces dynamiques interrogent sur la capacité des régimes démocratiques à produire des résultats tangibles en matière de développement et sur l'influence des performances économiques dans la consolidation de la légitimité politique. Le rapport « Aperçus africains 2024: La démocratie en danger – le point de vue du peuple » confirme ce constat pour l'Afrique de l'Ouest. Il montre que la désillusion des citoyens s'explique par divers facteurs : la perception d'élections non crédibles dans des pays comme le Mali, la Guinée ou le Nigeria, la persistance de la corruption, les faibles performances économiques et sociales, ainsi que l'incapacité des gouvernements élus à répondre efficacement aux attentes populaires

(Afrobarometer, 2024). Ce recul du soutien démocratique favorise, dans certains contextes, une tolérance croissante vis-à-vis des régimes militaires, comme en témoignent les coups d'État récents au Mali (2020, 2021), en Guinée (2021), Burkina Faso (janvier et septembre 2022) et au Niger (2023). Ainsi, l'Afrique de l'Ouest illustre de manière aiguë ce que Gyimah-Boadi et Logan (2020) qualifient de paradoxe africain : une demande persistante de démocratie face à une offre institutionnelle jugée insatisfaisante.

Il apparaît dès lors nécessaire de dépasser les visions simplistes qui posent une relation linéaire et automatique entre démocratie et développement. Comme le souligne Jean-François Bayart (1989), les trajectoires africaines doivent être analysées à partir de leurs logiques propres, en tenant compte de la gouvernance, de la gestion des ressources et de la confiance entre gouvernants et gouvernés. En effet, la confiance des Africains dans leurs institutions s'est érodée au cours de la dernière décennie.

Cet article se propose d'examiner l'articulation entre démocratie et développement en Afrique de l'Ouest, à travers une analyse des défis et des opportunités. L'objectif est d'identifier des pistes de réflexion et d'action susceptibles de renforcer à la fois la gouvernance démocratique et l'efficacité des politiques publiques, afin de contribuer à une transformation structurelle et inclusive au bénéfice des populations.

1. Gouvernance politique et développement économique en Afrique de l'Ouest : un bilan mitigé

1.1 Progrès et avancées

Plusieurs pays de la région ont renforcé leurs institutions démocratiques et organisé des élections régulières, contribuant ainsi à une plus grande stabilité politique. Le Bénin, par exemple, est souvent cité comme un modèle de transition démocratique réussie. Depuis les années 1990, le pays s'est inscrit dans une tradition de gouvernance démocratique, marquée par des élections compétitives et des transitions pacifiques du pouvoir (Heilbrunn, 2014). Ce processus a été favorisé par l'implication d'une société civile dynamique et l'existence d'institutions indépendantes, telles que la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), qui joue un rôle central dans l'organisation et la supervision des scrutins (Gazibo, 2005).

Le Ghana et le Sénégal ont également maintenu une tradition de gouvernance démocratique stable. Le Ghana, en particulier, a organisé plusieurs élections compétitives depuis sa transition vers la démocratie en 1992, avec des alternances pacifiques du pouvoir entre les principaux

partis politiques (Whitfield, 2009). Le Sénégal, quant à lui, a connu une transition démocratique réussie en 2000, suivie de plusieurs élections libres et transparentes (Gellar, 2005).

Ces progrès sont appuyés par des initiatives régionales, notamment celles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a adopté des dispositions en faveur de la démocratie afin de prévenir les coups d'État et de promouvoir la bonne gouvernance (CEDEAO, 2020). L'organisation a également mis en place des mécanismes de prévention et de résolution des conflits, contribuant ainsi à la stabilité régionale, comme en témoignent ses interventions lors des crises politiques en Guinée-Bissau et au Mali (Bøås & Dunn, 2013).

Par ailleurs, l'engagement de certains pays dans le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), mis en place par l'Union africaine (UA), témoigne d'une volonté de renforcer la gouvernance en Afrique. Ce mécanisme permet d'évaluer les performances des États membres dans plusieurs domaines, notamment la démocratie, la gouvernance politique, économique et la gestion des affaires publiques (UA, 2019). Des pays comme le Ghana, la Côte d'Ivoire , le Bénin, le Mali, le Nigéria et le Sénégal ont activement participé à ce processus, affirmant ainsi leur engagement à consolider leurs institutions et à promouvoir la transparence (UA, 2020).

Malgré ces progrès encourageants, la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest demeure confrontée à de nombreux défis.

1.2 Défis et limitations

Malgré les avancées démocratiques, la région reste confrontée à des défis majeurs qui compromettent la consolidation durable de la gouvernance et son développement.

Dans plusieurs pays, les institutions restent faibles et vulnérables aux pressions politiques. L'indépendance de la justice, la transparence électorale et la protection des libertés publiques ne sont pas toujours garanties, même dans les États considérés comme stables.

Par exemple, bien que le Bénin ait longtemps été cité comme un modèle, des inquiétudes ont récemment émergé concernant la restriction de l'espace civique, la modification du cadre électoral, et la judiciarisation de la vie politique (Hutton, 2022 ; Kohnert, 2020). De même, au Sénégal, des tensions ont surgi autour des réformes constitutionnelles et des candidatures controversées, suscitant des manifestations violemment réprimées par les forces de l'ordre et de défense (2021, 2023 et 2024) et une polarisation croissante (Kohnert, 2020).

D'autres pays, tels que le Mali, la Guinée ou le Burkina Faso, ont connu une régression démocratique marquée, avec des coups d'État récents remettant en cause les acquis

institutionnels. Ces événements soulignent la fragilité des transitions démocratiques et l'importance d'un ancrage plus profond de l'État de droit et de la culture démocratique.

Par ailleurs, la corruption, les inégalités socio-économiques et le manque d'opportunités pour les jeunes alimentent un climat de frustration susceptible de fragiliser davantage la cohésion sociale et la stabilité politique.

1.3 Analyse détaillée des défis

1.3.1 Instabilité Politique

L'instabilité politique constitue l'un des défis les plus persistants en Afrique de l'Ouest. Elle se manifeste sous diverses formes, allant des coups d'État aux conflits armés, en passant par les crises institutionnelles prolongées. Le Mali est un exemple frappant. En 2012, le pays a été confronté à une crise politique aiguë, marquée par une insurrection armée dans le Nord et un coup d'État à Bamako (Bøås & Dunn, 2013). A partir de là, le pays s'est enfoncé dans une crise sans précédent dont il peine à sortir. Cette situation a profondément ébranlé la stabilité nationale (coups d'Etat en 2020 et 2021) et engendré des répercussions régionales, notamment en matière de sécurité transfrontalière et de lutte contre le terrorisme.

La Guinée-Bissau illustre également les conséquences d'une instabilité chronique. Depuis son indépendance, le pays a été le théâtre de nombreux coups d'État et tentatives de putsch dont le dernier a causé la chute du Président Embalo qui semblerait avait perdu les élections pour sa réélection (Forrest, 2003 ; Rich, 2025). Cette instabilité politique persistante a gravement freiné le développement économique du pays, découragé les investissements étrangers et fragilisé les institutions publiques.

1.3.2 Corruption

La corruption demeure un problème endémique en Afrique de l'Ouest, touchant l'ensemble des échelons de la société, des fonctionnaires subalternes aux plus hauts responsables administratifs et politiques. Elle se manifeste sous diverses formes, allant de la petite corruption administrative du quotidien à la grande corruption impliquant des marchés publics, des ressources naturelles et des flux financiers illicites (Hope, 2002).

Le cas du Nigéria illustre particulièrement bien l'ampleur de ce phénomène : dans le secteur pétrolier, le scandale Malabu Oil (OPL 245) a vu plus de 1 milliard de dollars détournés via des contrats opaques attribués à une société liée à l'ancien ministre Dan Etete, limitant les investissements publics en infrastructures, éducation et santé (Oyinlola, 2017 ; de Souza, 2019).

Au Ghana, l'affaire des équipements Covid-19 (2020-2021) a impliqué des surfacturations opaques pour des masques, thermomètres et seaux Veronica, engloutissant plus de 2 milliards de dollars sans appels d'offres transparents (Whatsupnews, 2021). Au Sénégal, le scandale Karim Wade a révélé des détournements présumés de plus de 1 milliard d'euros via des entreprises publiques liées aux ports et aéroports (Jeune Afrique, 2013).

Au Bénin, des contrats suspects autour du port sec de Glo-Djigbé et d'autres infrastructures sous Talon font l'objet de critiques pour surcoûts et irrégularités (Meton, 2018), tandis qu'en Côte d'Ivoire, les affaires de corruptions semblent causer globalement des pertes de 1 400 milliards FCFA annuelles au pays (Koné, 2025). En Guinée, sous le CNRD, des hauts douaniers comme Moussa Camara et Macky Diallo sont poursuivis pour 700 milliards GNF détournés (Diallo, 2024), et au Burkina Faso, des magistrats et douaniers en été jugés et condamnés à de lourdes peines de prison (Sidoine, 2026). Au Mali, l'affaire Paramount-Embraer (post-coups 2020-2022) expose des surfacturations d'équipements militaires (Diarra, 2026), et au Niger, un audit à l'Office du Niger révèle plus de 120 millions FCFA d'irrégularités (primes injustifiées, carburant frauduleux) (Bagayoko, 2025).

Selon l'Indice de Perception de la Corruption 2025 de Transparency International, la région reste en bas de classement, aggravant inégalités et frustrations des jeunes (Adjogla, 2026). Ces exemples soulignent l'urgence de réformes institutionnelles pour restaurer la confiance.

1.3.3 Ethnicisation de la Politique

L'ethnicisation de la politique est un phénomène répandu en Afrique de l'Ouest. Elle se traduit par l'association fréquente des partis politiques à des groupes ethniques spécifiques, ce qui peut alimenter des tensions interethniques et provoquer des conflits politiques (Lynch & Crawford, 2011). Au Nigéria, par exemple, les divisions ethniques et religieuses ont souvent influencé à la fois les résultats électoraux et la dynamique des conflits politiques (Suberu, 2001).
L'ethnicisation de la politique contribue à fragiliser la cohésion nationale dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. En associant les partis politiques à des identités ethniques spécifiques, ce phénomène tend à réduire le débat politique à des logiques communautaires plutôt qu'à des projets de société inclusifs. Cette dynamique renforce les rivalités entre groupes ethniques et peut encourager le clientélisme, où les ressources de l'État sont distribuées en fonction d'appartenances ethniques plutôt que selon des critères d'intérêt général.

Au Nigéria, la complexité ethnique et religieuse est à la fois une richesse culturelle et un défi politique majeur. Les élections sont souvent perçues comme des batailles entre communautés,

exacerbant les tensions et augmentant le risque de violences électorales. Ces divisions freinent la construction d'une identité nationale partagée et compliquent la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes.

Pour dépasser cette ethnicisation, certains analystes préconisent la promotion de partis politiques trans-ethniques, l'éducation civique renforcée et le développement d'institutions qui garantissent une représentation équilibrée de toutes les composantes de la société.

1.3.4 Pauvreté et Inégalités

La pauvreté et les inégalités économiques en Afrique de l'Ouest demeurent des défis structurels majeurs qui entravent le développement socioéconomique durable de la région. Malgré des progrès économiques certains enregistrés ces dernières années, notamment une reprise modérée de la croissance et des améliorations dans certains secteurs, une large frange de la population continue à vivre dans des conditions de pauvreté profonde, particulièrement en milieu rural où près de 75% des populations pauvres sont localisées (Fonds international de développement agricole (FIDA), 2001). Cette situation de pauvreté persistante est marquée par un accès limité et inéquitable aux services essentiels tels que l'éducation, les soins de santé, l'eau potable et l'emploi décent, ce qui alimente un cercle vicieux de vulnérabilité sociale et économique. Les inégalités économiques contribuent à restreindre la mobilité sociale et la capacité d'une large majorité à améliorer ses conditions de vie. L'absence d'un accès égal à une éducation de qualité et à des services de santé adéquats limite fortement le développement du capital humain, indispensable au renforcement des capacités individuelles et collectives. De même, le manque d'accès à l'eau potable et à des opportunités d'emploi décent accentue la précarité et la fragilité économique des ménages les plus défavorisés. Ces disparités freinent ainsi la croissance économique en limitant l'inclusion sociale et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée, tout en exacerbant le fossé social, facteur majeur d'instabilité politique et sociale (Programme des Nations unies pour le développement (PNUD, 2020).

Pour relever le défi de la pauvreté et des inégalités, les pays d'Afrique de l'Ouest doivent adopter des politiques publiques inclusives et ciblées. Cela passe par un renforcement des systèmes d'éducation et de santé, afin d'améliorer l'accès et la qualité des services essentiels pour toutes les couches de la population. Par ailleurs, il est crucial de promouvoir des programmes de protection sociale visant à soutenir les populations vulnérables.

2. Influence de la démocratie sur le développement en Afrique de l'Ouest

2.1 Le développement à l'épreuve de la démocratie en Afrique de l'Ouest

Depuis le début des années 1990, l'Afrique s'est réinscrite dans la dynamique de la démocratie, dans la mesure où tous les pays aspirent au développement socio-économique de leurs populations. Toutefois, les expériences démocratiques de nombreux pays d'Afrique, y compris ceux d'Afrique de l'Ouest sont mis à l'épreuve des performances économiques des pays (Afrobarometer, 2024). Bien que ces pays aient opté pour la démocratie, le fait que le développement socio-économique peine à se concrétiser fragilise l'ensemble de l'édifice démocratique.

La démocratie semble donc être perçue dans sa dimension instrumentale, en tant que système attendu pour produire des biens publics. Ce qui ne s'est pas toujours réalisée. Peut-on lier ce retard de développement à la démocratie en tant que système politique ?

Il convient de reconnaître que certaines fragilités persistent dans les systèmes démocratiques sous-régionaux parmi lesquelles :

- **La faiblesse des institutions en place et la concentration des pouvoirs :** les institutions en place restent souvent peu autonomes, avec une forte centralisation du pouvoir entre les mains du chef de l'État (Camara et al., 2021). Ces fragilités favorisent la mauvaise gestion des ressources publiques, l'inefficacité administrative et la corruption.
- **L'instabilité institutionnelle et politique** : cette instabilité crée de l'incertitude et freine à la fois les investissements nationaux et étrangers, tout en perturbant la planification économique à long terme.
- **Déficit de mécanismes de reddition de compte** : l'insuffisance des contrôles sur les acteurs publics constitue une faiblesse majeure pour la consolidation des systèmes démocratiques. L'efficacité limitée des organisations de la société civile et de la presse renforce ce déficit, entraînant d'importantes déperditions de ressources publiques et compromettant la qualité des services destinés aux populations.

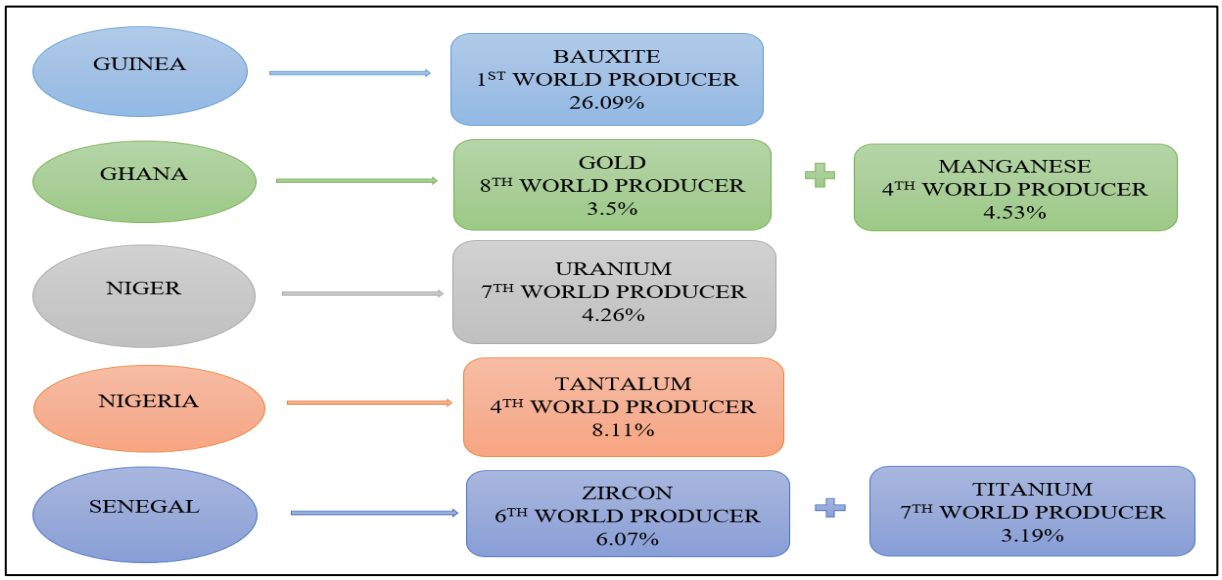
En définitive, la démocratie en Afrique de l'Ouest, bien qu'établie sur le plan institutionnel, peine à remplir sa fonction de moteur du développement économique. La combinaison de la faiblesse institutionnelle, de la corruption, de l'instabilité politique et de l'insuffisance des

mécanismes de reddition de comptes explique en grande partie les retards observés dans la croissance, la redistribution des richesses et l'amélioration du bien-être des populations.

2.2 Effets positifs de la démocratie sur le développement en Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest dispose d'abondantes ressources naturelles qui, si elles sont bien gérées, peuvent engager la sous-région sur la voie du développement économique pour une longue durée. Selon Acemoglu, « Des institutions démocratiques solides, caractérisées par l'état de droit, la protection des droits individuels, la participation citoyenne et la bonne gouvernance, créent un environnement propice à l'investissement, à l'innovation et à la croissance économique » (Acemoglu, et al. 2019). Ainsi, l'adoption de la démocratie dans les années 1990 permettrait d'asseoir le développement économique de la sous-région. Comme la figure N° 1, l'adoption des systèmes démocratiques a permis l'afflux de capitaux dans la sous-région qui ont développé le secteur minier dans plusieurs pays. Ainsi plusieurs pays de la sous-région sont devenus des producteurs de rang mondial dans divers minéraux.

Figure 1: Principaux producteurs ouest-africains de certains minéraux en 2022



Source *:* CEA, d'après Christian Reichl et Michael Schatz, *Données minières mondiales 2024*

Si la démocratisation à elle seule ne peut expliquer les évolutions des indicateurs tels que le Produits Intérieurs Brutes (PIB) ou l'Indice de Développement Humain (IDH), elle a créé les conditions favorables par la mise en place de réformes économiques (libéralisation, ajustements structurels, ouverture aux investissements). Ces réformes ont permis une certaine amélioration de l'accès à l'éducation, à la santé et aux infrastructures. Ainsi, comme le montre les données du Tableau 1 sur la période 1990 à 2023, l'IDH de l'ensemble des pays de la sous-région a

connu une progression significative. Cela traduit une amélioration de la qualité de vie des citoyens de la sous-région.

Tableau 1: Évolution de l'Indice de Développement Humain des pays d'Afrique de l'Ouest de 1990 à 2023.

Pays	**1990**	**2000**	**2010**	**2015**	**2020**	**2022**	**2023**
Bénin	0.351	0.415	0.485	0.511	0.504	0.512	0.515.
Burkina Faso	..	..	0.377	0.419	0.453	0.457	0.459.
Cabo Verde (Cap-Vert)	..	0.585	0.648	0.658	0.647	0.664	0.668.
Côte d'Ivoire	0.389	0.419	0.465	0.519	0.553	0.565	0.582.
Gambie (The Gambia)	0.331	0.403	0.463	0.482	0.512	0.519	0.524.
Ghana	0.432	0.487	0.558	0.588	0.614	0.625	0.628.
Guinée	0.282	0.359	0.430	0.465	0.488	0.498	0.500.
Guinée-Bissau	..	..	0.452	0.481	0.498	0.511	0.514.
Liberia	..	0.443	0.467	0.480	0.498	0.508	0.510.
Mali	0.240	0.320	0.410	0.413	0.414	0.417	0.419.
Mauritanie	0.396	0.468	0.525	0.551	0.554	0.562	0.563.
Niger	0.215	0.266	0.339	0.374	0.404	0.414	0.419.
Nigeria	0.379	0.435	0.502	0.530	0.547	0.557	0.560.
Sénégal	0.377	0.398	0.477	0.509	0.522	0.526	0.530.
Sierra Leone	0.313	0.318	0.410	0.432	0.454	0.463	0.467.
Togo	0.412	0.448	0.483	0.523	0.554	0.567	0.571.

***Source**:* United Nations Development Programme (UNDP). (2023). *Human Development Report 2023/2024: Breaking the gridlock – Reimagining cooperation in a polarized world*. UNDP. https://hdr.undp.org

En Afrique de l'Ouest, la démocratisation a parfois favorisé le développement, tandis que la croissance économique a contribué à consolider la démocratie. L'augmentation des dépenses publiques dans la santé, l'éducation et les infrastructures, accompagnée de mécanismes de redevabilité, a soutenu la redistribution et la justice sociale.

Plusieurs analyses montrent que la démocratie peut stimuler les investissements, l'ouverture commerciale et la mobilisation fiscale, tout en améliorant la qualité des services sociaux. Elle

favorise aussi des réformes économiques, réduit les tensions sociales et contribue à la baisse de la mortalité maternelle et infantile.

Toutefois, l'impact positif de la démocratie sur le développement économique est plus marqué dans les États anglophones d'Afrique que dans leurs alter-égos francophones. En moyenne, les premiers affichent un indice de démocratie plus élevé (3,79) que les seconds (1,79) ce qui laisse penser que le processus démocratique y fonctionne de façon plus effective. Parallèlement, les pays anglophones enregistrent une croissance économique plus soutenue, avec un taux moyen de 5,17% contre 3,85% pour les pays francophones (Abdoulaye, 2024).

3. Pour une meilleure alliance entre démocratie et développement en Afrique de l'Ouest

3.1 Importance des valeurs démocratique dans le développement économique

La démocratie est le régime en vigueur dans de nombreux pays à travers le monde, en particulier dans la majorité des pays occidentaux et développés. Dans ces contextes, elle est souvent considérée comme un préalable au développement économique et social. Toutefois, il convient de souligner que plusieurs pays non démocratiques ont également connu un développement significatif. Le cas de l'Asie du Sud Est illustre ce phénomène, qualifié de « miracle autoritaire ». La plupart des pays asiatiques qui ont connus une croissance rapide, l'ont fait sous des « régimes autoritaires » (Sylla, 2013). En particulier, les Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) ont enregistré une augmentation de leur PIB de plus de 70% entre les années 1960 et 1990 sans être des États démocratiques. Leur part dans l'économie mondiale qui était de 4% en 1960, atteint 25 % en 1992 (World Bank, 2020).

En outre, la Chine s'est hissée au 2e rang économique mondial sans être une démocratie libérale. Singapour, l'Arabie Saoudite ainsi que plusieurs pays du Golfe persique ont également connu un essor économique notable même si les régimes qui les gouvernent ne peuvent être traités de démocrate. Par ailleurs, en Europe, le développement économique de la France au XIXe siècle doit beaucoup au Second Empire de Napoléon III pourtant fort peu démocratique (Plessis, 2012).

Ces exemples montrent que des pays peuvent se développer en l'absence de démocratie. Cependant, le développement économique durable d'un pays nécessite une pleine implication de l'ensemble de ses citoyens dans un effort collectif. Cette participation ne peut être effective que si les citoyens sont réellement associés aux processus de prise de décision et aux choix politiques des dirigeants. En ce sens, la démocratie, en tant que système politique fondé sur la

participation citoyenne, la transparence et l'État de droit, constitue un levier puissant pour le développement économique.

Dans un régime démocratique, les institutions républicaines mises en place avec la participation du peuple favorise l'instauration d'un climat de paix et de confiance, condition essentielle à l'investissement, tant local qu'étranger, sans lequel aucun État ne peut véritablement prétendre se développer. La venue des investisseurs étrangers apporte des ressources financières qui contribue à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et du chômage. Par ailleurs, la libéralisation de certains secteurs auparavant réservés à l'État permet au secteur privé de se développer considérablement. Cela concerne, par exemple, le domaine de l'éducation, avec la création d'établissements et d'universités privés (Goin Bi & Koutou, 2019), ou encore le domaine de l'exploration et de l'extraction des ressources minières, désormais accessibles aux particuliers et aux sociétés privées (Ministère des Mines, Pétroles et Énergies, n.d.), ainsi que le secteur des transports et d'autres industries clés (Mouto & Bidi, 2019).

Lorsqu'elle est bien établie, la démocratie assure une redevabilité effective des gouvernants vis-à-vis des citoyens. Elle favorise une vigilance sociale, permettant que les besoins et les aspirations de la population soient mieux pris en compte dans les stratégies et procédures de développement. Elle contribue aussi à une gestion plus efficiente des ressources publiques et à l'optimisation de la mise en œuvre des politiques de développement, ce qui assure un retour sur investissement et limite les risques de corruption ou de gaspillages financiers. De plus, la démocratie participe à la stabilité institutionnelle et au renforcement de la confiance entre l'État et la population. En garantissant la séparation des pouvoirs, des élections libres et transparentes, ainsi que le respect de l'État de droit, elle restreint l'arbitraire en politique. Un cadre juridique prévisible profite autant aux citoyens qu'aux entreprises, réduisant les incertitudes liées à l'investissement, attirant les capitaux étrangers et encourageant l'entrepreneuriat, ce qui stimule le développement socioéconomique (Bakkar, Aissani & Bacha, 2019). Par ailleurs, les libertés fondamentales, notamment les libertés d'expression, de mouvement, de pensée et de recherche propres aux régimes démocratiques stimulent la créativité scientifique et technologique. Des recherches démontrent que les changements institutionnels associés à la démocratisation favorisent la créativité et l'innovation, grâce à la liberté de recherche, à une meilleure gouvernance et à un système éducatif plus performant (Coccia, 2020). La démocratie joue aussi un rôle essentiel dans la réduction des inégalités. En effet grâce aux mécanismes électoraux, les citoyens peuvent sanctionner un gouvernement jugé corrompu ou inefficace, incitant les dirigeants à adopter des politiques publiques plus équitables, à viser la réduction de la pauvreté

et à améliorer les infrastructures de base. Cela renforce la redistribution de la richesse nationale. Et enfin dans la gestion des crises en démocratie, les mécanismes de transparence et de responsabilité permettent de prévenir ou atténuer des catastrophes majeures. Elle facilite la régulation, l'alerte précoce, et la protection des populations vulnérables, renforçant ainsi la résilience économique durable. Ainsi, contrairement aux régimes autoritaires, souvent enclins à concentrer les richesses entre les mains d'une minorité, les démocraties favorisent des modèles de développement plus inclusifs. Elles mettent en œuvre des politiques redistributives qui renforcent la stabilité sociale, condition indispensable une croissance durable. Les exemples des Etats-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne, de la Suisse ou encore de l'Union européenne illustrent bien ce lien indissociable entre politique démocratique et performance économique.

Au final, l'adoption du système démocratique permet l'instauration d'une gouvernance responsable, d'institutions solides et surtout d'une justice indépendante. Dans un tel environnement, les ressources sont mieux gérées, la corruption est limitée, et les politiques publiques sont orientées vers le bien commun, stimulant ainsi la croissance économique et le développement durable.

3.2 Solutions durables pour la démocratie et le développement en l'Afrique de l'Ouest

En 1990, les tentatives de démocratisation en Afrique ont été accueillies dans l'enthousiasme général. Compte tenu du contexte des années 1980, caractérisé par l'échec économique et politique des régimes autoritaires africains, la démocratisation a été présentée comme une « seconde indépendance des peuples », après celles des États dans les années 1960.

Toutefois, cette vague démocratique africaine des années 90 n'a pas atteint le développement escompté eut égard aux nombreuses crises qui secouent le continent (conflits armés, coup d'États militaires, crises électorales, etc.). Contrairement aux espoirs suscités dans les années 1990, la démocratie – entendue comme un mode de gouvernance fondé sur l'État de droit, des élections libres et régulières, la séparation des pouvoirs ainsi que le respect des droits et libertés fondamentaux – peine à s'enraciner durablement dans de nombreux pays africains. Dans un tel contexte, la connaissance des lois de la République, ainsi que le respect des droits et devoirs civiques, apparaissent comme des leviers essentiels pour favoriser l'ancrage démocratique. Cette culture civique ne peut se diffuser efficacement que par une éducation formelle robuste et des programmes de formation destinée aux adultes, surtout dans les zones où le taux

d'analphabétisme reste élevé. Toutefois, le contexte sécuritaire dégradé dans de nombreuses régions d'Afrique compromet gravement ces efforts éducatifs. En effet, des fermetures massives d'écoles, des déplacements forcés de populations ainsi que des traumatismes psychologiques chez les enfants résultent des conflits et des attaques ciblées. Par exemple, au Sahel, les attaques contre les établissements scolaires, le personnel enseignant et les élèves ont plus que doublé entre 2018 et 2019, entraînant la fermeture de milliers d'écoles. (Human Rights Watch, 2020; UNICEF, 2019). Ces phénomènes constituent des obstacles majeurs tant pour l'accès à l'éducation que pour la qualité des apprentissages, élément indispensable à la consolidation des institutions démocratiques. L'éducation et la formation demeurent des leviers essentiels pour l'instauration et la consolidation d'une citoyenneté démocratique. C'est à travers l'acquisition de connaissances fondamentales que les citoyens peuvent appréhender les droits et devoirs qui conditionnent leur participation effective à la vie publique. Une citoyenneté éclairée suppose, en effet, une compréhension minimale des mécanismes de fonctionnement des institutions républicaines et des enjeux liés à la gestion de la chose publique. Le déficit de formation et d'éducation civique, observable dans de nombreuses sociétés africaines, contribue à expliquer certaines dérives observées lors des processus électoraux, telles que la falsification des listes électorales, l'achat de votes ou encore diverses formes de fraude, qui remettent en cause les principes démocratiques. Dans cette perspective, Véronique Gauthier (1998) souligne que l'éducation civique constitue un facteur déterminant pour l'émergence et le développement d'une culture démocratique. Selon elle, l'éducation permet aux peuples de comprendre les dynamiques globales – qu'elles soient environnementales, sociales ou politiques – en adoptant une vision holistique du monde. Elle écrit ainsi que l'éducation vise à « former des citoyens et des citoyennes aptes à comprendre les enjeux mondiaux de l'environnement et du développement et à prendre conscience des enjeux de l'interdépendance mondiale » (1998, p. 2).

Former les citoyens à la démocratie ne se limite donc pas à une transmission de savoirs abstraits ; il s'agit d'inculquer des valeurs, des compétences et des pratiques permettant l'émergence d'individus capables d'exercer leur esprit critique, d'évaluer l'action publique et de tenir les gouvernants responsables de leurs actes. Une telle conscientisation représente un enjeu majeur pour les régimes démocratiques en Afrique, car elle expose les dirigeants, non seulement à la critique populaire, mais surtout à la sanction électorale dans le cadre des consultations démocratiques.

4. Recommandations

Afin que la démocratie contribue de manière durable au développement économique et social en Afrique de l'Ouest, plusieurs priorités stratégiques doivent être mises en avant :

a. Consolider les institutions et l'État de droit.
   Le renforcement des parlements, des commissions électorales indépendantes et des systèmes judiciaires est essentiel pour assurer la transparence et la crédibilité de la gouvernance. Un État de droit solide garantit la protection des libertés fondamentales et la stabilité politique.

b. Promouvoir une gouvernance transparente et responsable.
   La lutte contre la corruption doit être au cœur des réformes, avec des mécanismes de reddition de comptes et une gestion transparente des ressources publiques. Cela permet de restaurer la confiance entre gouvernants et gouvernés.

c. Favoriser la participation citoyenne et l'inclusion.
   Une démocratie durable nécessite la participation active de tous les citoyens, y compris des groupes marginalisés. La liberté d'expression, d'association et de participation aux débats publics doit être garantie, tandis que l'égalité des chances entre les genres, les religions et les groupes sociaux doit être assurée.

d. Promouvoir un développement économique équitable.
   La démocratie peut stimuler l'innovation et attirer les investissements, mais ses bénéfices doivent être partagés. Des politiques économiques inclusives sont nécessaires pour réduire les inégalités et améliorer l'accès aux services essentiels.

e. Investir dans l'éducation civique et l'accès à l'information.
   L'éducation et la sensibilisation des citoyens sur leurs droits et responsabilités renforcent leur capacité à participer activement à la gouvernance. L'accès à une information fiable est un levier clé pour une participation éclairée.

f. Renforcer la coopération régionale. La coopération entre pays d'Afrique de l'Ouest est indispensable pour mutualiser les expériences démocratiques, renforcer les capacités institutionnelles et assurer la stabilité régionale. Le soutien technique et financier des organisations régionales et internationales constitue également un atout majeur

5. Conclusion

Bien que des progrès notables aient été accomplis en matière de gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest, la région demeure confrontée à des défis majeurs qui freinent son développement économique et social. La consolidation durable de la démocratie, la lutte effective contre la corruption et le renforcement des institutions restent des priorités indispensables pour améliorer la gouvernance et favoriser un développement pérenne.

Pour surmonter ces obstacles, les pays d'Afrique de l'Ouest doivent engager des réformes structurelles profondes, renforcer leur coopération régionale et internationale, et adopter des politiques économiques plus inclusives. Ce processus requiert une volonté politique ferme ainsi qu'une mobilisation active de la société civile pour accompagner ces transformations.

Enfin, il est crucial de promouvoir des politiques publiques visant à réduire les inégalités sociales et économiques. Cela passe par des investissements soutenus dans l'éducation, la santé, les infrastructures, ainsi que par le soutien au développement des entreprises locales et à la création d'emplois, afin d'améliorer concrètement les conditions de vie des populations.

En somme, bien que la démocratie soit souvent perçue comme un facteur positif pour le développement, elle dépend, cependant, de l'importance de certains facteurs. Des pays autoritaires ont connu une croissance économique significative, tandis que certaines démocraties ont stagné ou ont été confrontées à des difficultés économiques.

Cependant, la démocratie offre des avantages tels que la protection des droits individuels et collectifs, la responsabilisation des gouvernants, et un environnement propice à l'innovation, qui peuvent favoriser un développement durable.

La démocratie peut être un puissant moteur de développement, mais elle nécessite un ensemble de conditions institutionnelles, sociales et économiques pour que ses bénéfices soient pleinement réalisés.

Bibliographie

Abdoulaye, D. (2024). Démocratie et croissance économique : Une analyse comparative entre pays francophones et anglophones d'Afrique subsaharienne. Revue Internationale des Economistes de Langue Française, 9(2). https://doi.org/10.18559/RIELF.2024.2.1980

Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2002). Reversal of fortune: Geography and institutions in the making of the modern world income distribution. *Quarterly Journal of Economics, 107*(2), 1231–1294.

Acemoglu, D., & Restrepo, P. (2019). Automation and new tasks: How technology displaces and reinstates labor. *Journal of Economic Perspectives, 33*(2), 3–30.

Acemoglu, D., Naidu, S., Restrepo, P., & Robinson, J. A. (2019). Democracy does cause growth. *Journal of Political Economy.*

Adjogla, T. (2026). Corruption en Afrique : le classement 2025 de Transparency International révèle une fracture inquiétante pour l'économie du continent

Afrobarometer. (2018). *Summary of results, Round 7 surveys (2016–2018).* Afrobarometer.

Afrobarometer. (2024). *Aperçus africains 2024: La démocratie en danger – le point de vue du peuple.* Afrobarometer Dispatch No. 713. https://www.afrobarometer.org

African Union (AU). (2020). *Country review reports.* African Peer Review Mechanism.

Ake, C. (1996). *Democracy and development in Africa.* Washington, DC: Brookings Institution Press.

Bagayoko, A. (2025). Scandale à l'Office du Niger : Des Irrégularités de Plus de 120 Millions de FCFA Révélées par un Audit de Conformité !

Bakkar, Y., Aissani, N., & Bacha, O. (2019). *Democracy and Economic Development: Disentangling the Effect of Elections and Rule of Law*. TalTech Journal of European Studies, 9(4), 173-205. DOI:10.1515/bjes-2019-0042.

Bayart, J.-F. (1989). L'État en Afrique : La politique du ventre. Paris : Fayard.

Bøås, M., & Dunn, K. C. (2013). *African guerrillas: Raging against the machine.* Lynne Rienner Publishers.

Coccia, M. (2020). *Effects of the institutional change based on democratization on origin and diffusion of technological innovation*. arXiv preprint arXiv:2001.08432.

Camara & al. (2021). *Crise de la démocratie en Afrique de l'Ouest : Enjeux, défis et perspectives*. Solution Think Tank. https://solutionthinktank.org/wp-content/uploads/2024/05/PP_STT_2021_Crise-de-la-democratie_20240206.pdf

Commission économique pour l'Afrique, Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest (CEA-SRO-WA). (2024, novembre). *Profil socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest 2024.* Addis-Abeba: CEA-SRO-WA.

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). (2020). *Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité.*

Dahl, R. A. (1971). *Polyarchy: Participation and opposition.* New Haven: Yale University Press.

De Souza, O. (2019). OPL 245 ou l'histoire du plus gros scandale de corruption dans le secteur pétrolier nigérian

Diallo, A. D. (2024). Guinée : la lutte contre la corruption étouffée par des pratiques enracinées

Diamond, L. (1999). Developing democracy: Toward consolidation. Johns Hopkins University Press.

Diarra, C. (2026). Mali : l'affaire des équipements militaires relance la croisade anticorruption

Fonds international de développement agricole. (2001). *Évaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre*. IFAD. https://www.ifad.org/documents/38714170/39135645/french.pdf/c1dbd13b-64ea-44f6-b30a-cf3c3b4e0481

Forrest, J. B. (2003). *Lineages of state fragility: Rural civil society in Guinea-Bissau.* James Currey.

Gazibo, M. (2005). *Les défis de la démocratisation en Afrique francophone.* Karthala.

Gellar, S. (2005). *Democracy in Senegal: Tocqueville in Africa.* Palgrave Macmillan.

Goin Bi, Z. T., & Koutou, N. C. (2019). *De la privatisation à la marchandisation de l'éducation en Côte d'Ivoire*. Revue internationale d'éducation de Sèvres, 82, 85-92. https://doi.org/10.4000/ries.9180

Gyimah-Boadi, E., & Logan, C. (2020). Demand for democracy is rising in Africa, but most political leaders fail to deliver. *Journal of Democracy, 31*(3), 101–113. https://doi.org/10.1353/jod.2020.0047

Heilbrunn, J. R. (2014). *Out of Africa: Mysteries of access to finance.* Cambridge University Press.

Hope, K. R. (2002). *The political economy of development in Africa.* Peter Lang Publishing.

Huntington, S. P. (1968). Political order in changing societies. Yale University Press.

Hutton, M. (2022). Le Bénin est-il encore un pays démocratique ?

Jeune Afrique. (2013). Sénégal : Karim Wade inculpé pour « enrichissement illicite » et écroué à Dakar

Kohnert, D. (2022). Des dictatures ouest-africaines « éclairées » contestées par la capture de l'État ? Perspectives du Bénin, du Togo et du Sénégal

Koné, S. (2025). La Côte d'Ivoire face à l'exemple ghanéen

Lynch, G., & Crawford, G. (2011). *Democratization in Africa: Challenges and prospects.* Routledge.

Meton, A. (2018). Lutte contre la corruption: Des niches de détournement démantelées !

Mouto, G. M., & Bidi, J. T. (2019). *Libéralisation du transport maritime et développement des ports ivoiriens.* European Scientific Journal, 15(29), 93-111. https://doi.org/10.19044/esj.2019.v15n29p93

Oyinlola, O. (2017). Corruption and development in Nigeria. *Journal of African Studies and Development, 9*(1), 1–10. https://doi.org/10.5897/JASD2016.0410

Plessis, A. (2012). La France d'un Empire à l'autre : 1852-1870. Paris : Seuil.

PNUD. (1990). *Rapport mondial sur le développement humain.* New York: United Nations Development Programme.

PNUD. (2023). *Rapport sur le développement humain 2023/2024.* New York: United Nations Development Programme.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2020). *Human Development Index.* https://hdr.undp.org/

Rich, D. (2025). Coup d'État factice en Guinée-Bissau ? Umaro Sissoco Embalo, un président déchu au cœur du soupçon

Schumpeter, J. A. (1942). Capitalisme, socialisme et démocratie. Payot.

Seers, D. (1969). The meaning of development. *International Development Review, 11*(4), 3–4.

Sen, A. (1999). *Development as freedom.* Oxford: Oxford University Press.

Sidoine. (2026). Corruption au Burkina : de lourdes peines pour des magistrats et des douaniers

Suberu, R. T. (2001). *Federalism and ethnic conflict in Nigeria.* United States Institute of Peace Press.

Sylla, N. S. (2013). La philosophie du développement économique. Éditions La Découverte.

Transparency International. (2022). *Corruption Perceptions Index.*

Union Africaine (UA). (2019). *Mécanisme d'évaluation intra-africaine (MEIA).* Union Africaine.United Nations Development Programme (UNDP). (2023). *Human Development Report 2023/2024: Breaking the gridlock – Reimagining cooperation in a polarized world*. UNDP. https://hdr.undp.org

Whatsupnews. (2021). Report Unearths How Ghana Blew US$ 2.1billion Covid Money on Corruption

Whitfield, L. (2009). *The politics of aid: African strategies for dealing with donors.* Oxford University Press.

World Bank. (2020). *World Development Indicators.*

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont contribué anonymement à ce document.

Développer des IA locales : nécessité de modèles linguistiques et culturels africains

Une publication de Solution Think Tank

Octobre 2025

Cotonou, Bénin

Auteurs : Jean-Pierre DEGUE (lead) (Social Watch Bénin), Lacina DIARRA (CIRES), Esso-Essinam KADJO (CADERDT) et Fodé Naby SANKHON (SVI).

Résumé

L'intelligence artificielle (IA) façonne de plus en plus les sociétés contemporaines, avec des implications profondes sur les structures sociales, économiques et politiques. Pourtant, la quasi-totalité des modèles linguistiques d'envergure sont développés au sein de contextes géographiques, culturels et linguistiques dominants, en particulier anglophones, ce qui marginalise les langues et les réalités socioculturelles africaines.

Ce policy paper analyse les enjeux éthiques, politiques et techniques liés à l'absence de modèles linguistiques africains, examine les obstacles au développement d'IA localisées, et propose des recommandations pour une IA inclusive et culturellement ancrée.

L'analyse s'appuie sur une revue de littérature rigoureuse, notamment les travaux de Mohamed et al. (2020), Skutnabb-Kangas (2000) et Tucker (2022), ainsi que les lignes directrices de l'UNESCO (2021).

Mots-clés : Intelligence artificielle, Langues africaines, modèles linguistiques, justice linguistique, décolonisation technologique, IA éthique, multilinguisme, diversité culturelle, justice cognitive, politiques publiques.

Abstract

Artificial intelligence (AI) is increasingly reshaping contemporary societies, having profound impacts on social, economic, and political structures. However, the vast majority of large-scale language models are developed within dominant anglophone and Western cultural contexts, which marginalizes African languages and socio-cultural realities.

This policy paper critically examines the ethical, political, and technical challenges stemming from the absence of African language models, identifies key obstacles to developing localized AI systems, and offers strategic recommendations for fostering inclusive and culturally grounded AI.

The analysis is based on a rigorous review of the literature, drawing particularly on the works of Mohamed et al. (2020), Skutnabb-Kangas (2000), Tucker (2022), and the UNESCO guidelines (2021).

Keywords : Artificial Intelligence (AI), African languages, language models, linguistic justice, technological decolonization, ethical AI, multilingualism, cultural diversity and inclusion, cognitive justice, AI policy and governance.

Introduction

L'essor fulgurant des technologies d'intelligence artificielle (IA) transforme profondément les sociétés contemporaines, en offrant des opportunités inédites dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'administration ou l'économie. À titre illustratif, la Banque africaine de développement estime que l'IA pourrait ajouter jusqu'à 1 200 milliards de dollars au PIB africain d'ici 2030, soulignant ainsi son importance stratégique pour le développement du continent (Centre for Intellectual Property and Information Technology Law, 2024).

Toutefois, ces technologies restent largement façonnées par des modèles linguistiques et culturels issus majoritairement des pays du Nord, ce qui accentue les disparités existantes et renforce des formes d'exclusion socioculturelle. Cette situation engendre d'importants problèmes d'exclusion linguistique, de biais algorithmiques et d'homogénéisation culturelle (West, Whittaker & Crawford, 2019). Pour les sociétés africaines, ces dynamiques amplifient des inégalités historiques déjà ancrées et compromettent les principes de souveraineté numérique et de diversité linguistique.

L'Afrique est un continent d'une immense diversité linguistique, avec plus de 2 000 langues répertoriées (Lindeque, 2023). Cette richesse, bien que constitutive d'un patrimoine unique, se heurte aujourd'hui à l'hégémonie technologique de modèles d'IA peu adaptés aux réalités locales. L'absence d'outils numériques spécifiquement conçus pour les langues africaines crée un déficit de contextualisation qui menace non seulement la pertinence des systèmes d'IA, mais aussi la préservation des identités culturelles.

Les travaux récents sur les biais techno-linguistiques (Helm et al., 2023) mettent en lumière les limites des approches actuelles, dans lesquelles la conception des modèles d'IA ignore la complexité, les variantes et la richesse des langues minoritaires. Par ailleurs, la perspective décoloniale appliquée à l'IA (Mohamed, Png & Isaac, 2020) rappelle que les dynamiques de pouvoir et d'exclusion intégrées dans les technologies sont souvent invisibles, mais profondément ancrées dans des héritages coloniaux et des structures globales de domination.

Ces différents constats convergent pour plaider en faveur d'une approche nouvelle, inclusive et participative, intégrant activement les communautés locales dans la conception, le développement et l'évaluation des modèles linguistiques. Des initiatives comme Masakhane (Nekoto et al., 2020) démontrent déjà la pertinence de telles démarches participatives.

Dans ce contexte, la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle (2021) constitue un cadre majeur. Elle insiste sur la nécessité de respecter les droits humains,

de promouvoir la diversité culturelle et linguistique, et de garantir l'équité, la transparence et la responsabilité dans le développement des systèmes d'IA. Ces exigences sont particulièrement importantes dans le contexte africain, où la diversité linguistique impose un impératif éthique renforcé pour éviter la reproduction de discriminations et assurer une véritable justice linguistique.

Ce texte défend ainsi l'idée qu'il est urgent et stratégique de concevoir, entraîner et déployer des modèles d'IA localisés, fondés sur les langues africaines, leurs logiques discursives et les pratiques socioculturelles qui les structurent.

1. Enjeux de justice linguistique, participation et équité dans l'émergence de l'intelligence artificielle en Afrique

1.1. Intelligence artificielle et enjeux de justice linguistique

Le développement des modèles d'intelligence artificielle (IA) à grande échelle repose principalement sur des ressources linguistiques provenant de langues hégémoniques, notamment l'anglais, le chinois, le français ou l'espagnol. Cette dynamique creuse un fossé dans l'inclusion linguistique et culturelle, marginalisant encore davantage les langues peu représentées (Tucker, 2022). Selon Mohamed, Png et Isaac (2020), l'IA reproduit des asymétries de pouvoir entre pays du Nord et pays du Sud, notamment en matière de données, d'infrastructures et de représentation symbolique.

La justice linguistique, entendue comme la garantie pour tous les locuteurs — y compris ceux des langues minoritaires ou autochtones — de pouvoir apprendre, transmettre et utiliser leur langue maternelle dans toutes les sphères de la vie, apparaît alors comme un principe essentiel. Skutnabb-Kangas (2000) souligne que l'absence de reconnaissance et de valorisation des langues minorisées dans les systèmes éducatifs ou technologiques peut conduire à une forme de « génocide linguistique ». Elle s'appuie sur une adaptation de l'article 2 (e) de la Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide (ONU, 1948), qui inclut le fait de « transférer de force des enfants du groupe à un autre groupe ».

1.2. Modèles linguistiques multilingues et participation africaine

Des initiatives comme BLOOM, un Large Language Model (LLM) multilingue développé par BigScience en 46 langues — dont certaines langues africaines — illustrent les efforts récents visant à renforcer la présence des langues africaines dans les modèles de grande taille (BigScience Workshop, 2022). Cependant, ces initiatives demeurent rares, malgré les

contributions d'ateliers tels qu'AfricanNLP ou certains programmes de HuggingFace dédiés aux langues à faibles ressources. La majorité des langues africaines restent fortement sous-représentées, en raison du manque de corpus, d'outils de traitement automatique du langage et d'infrastructures de calcul accessibles localement (Nekoto et al., 2020).

Les approches participatives et collaboratives, comme celles adoptées dans Masakhane, se révèlent particulièrement porteuses d'innovation sociale. Elles élargissent le champ des langues prises en compte par les technologies de l'IA, tout en impliquant activement les locuteurs et communautés linguistiques locales dans la production de données et la conception d'outils adaptés (Ali & Dignum, 2021).

1.3. Impact social de l'IA et question de l'équité

Les biais sexistes, raciaux et culturels présents dans les modèles d'IA sont largement documentés, notamment par West, Whittaker et Crawford (2019), qui montrent que les systèmes algorithmiques peuvent reproduire et amplifier des formes structurelles de discrimination. Ces biais ne relèvent pas uniquement de problèmes techniques : ils traduisent aussi l'influence de référentiels culturels dominants qui orientent implicitement la conception des modèles. Dans le contexte africain, cette situation est aggravée par l'absence de représentations adéquates des langues et des normes culturelles locales. Les différences culturelles — qu'il s'agisse des codes de politesse, des croyances, des normes sociales ou des usages quotidiens — sont souvent ignorées par les modèles globaux, ce qui entraîne des erreurs d'interprétation et des recommandations mal adaptées.

La Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle (2021) souligne l'importance de l'inclusion linguistique et culturelle dans le développement technologique. Elle rappelle que la diversité linguistique est un principe fondamental pour assurer justice sociale, inclusion et cohésion.

2. Richesse linguistique de l'Afrique : fondement pour l'inclusion numérique

L'Afrique est reconnue comme l'un des continents les plus diversifiés au monde sur le plan linguistique. Elle abrite plus de 2 500 langues distinctes, soit environ un tiers des langues parlées à l'échelle mondiale (Lindeque, 2023). Cette richesse constitue à la fois un défi majeur et une opportunité essentielle pour l'inclusion numérique.

Une proportion importante de ces langues demeure essentiellement orale, avec une faible représentation sous forme écrite ou numérisée. Cette rareté des données textuelles a longtemps

constitué un obstacle majeur au développement d'outils de traduction automatique ou d'autres technologies linguistiques fondées sur l'IA. Cela attire l'attention sur la nécessité de développer des technologies vocales telles que le Speech-to-Text (STT), la reconnaissance automatique de la parole (ASR) ou la synthèse vocale (TTS), indispensables pour des langues dont la tradition écrite est limitée.

Selon le *African Language Program* du Department of African and African American Studies (Harvard University), les langues africaines se répartissent globalement en quatre grandes familles :

- Niger-Congo : environ 1 400 langues, dont le swahili, le yoruba, l'igbo et le peul ;
- Afro-Asiatique : environ 250 langues, dont l'arabe, le haoussa, l'amharique et l'oromo ;
- Nilo-Saharienne : environ 100 langues, telles que le songhaï, le kanuri ou le dinka ;
- Khoïsan : 40 à 70 langues caractérisées par des systèmes phonétiques complexes, notamment les sons à clics.

Bien que le nombre total de langues soit élevé, seules environ 75 langues africaines comptent plus d'un million de locuteurs, et une centaine fonctionnent comme langues véhiculaires facilitant les échanges interethniques.

Cette réalité conduit à privilégier les « langues à forte population » dans les choix technologiques, ce qui marginalise davantage les langues minoritaires et les expose à une disparition numérique accrue.

Des dizaines de langues africaines sont prises en charge par l'entreprise Google.

Tableau 1 : Langues africaines prises en charge par Google (par année*)*

Langue	Année du premier support Google	Pays clés où la langue est parlée
Arabe	2006-2008	Égypte, Algérie, Maroc, Soudan, etc.
Swahili	2009	Tanzanie, Kenya, Ouganda, RDC, Rwanda, Burundi, etc.
Afrikaans	2009	Afrique du Sud
Zoulou	2013	Afrique du Sud
Haoussa	2013	Nigeria, Niger, Tchad, Ghana, Bénin
Igbo	2013	Nigeria, Cameroun, Guinée Équatoriale
Somali	2013	Somalie, Éthiopie, Djibouti, Kenya
Yoruba	2013	Nigeria, Bénin
Kinyarwanda	2020	Rwanda, RDC, Ouganda
Amharique	2022	Éthiopie
Bambara	2022	Mali
Ewe	2022	Ghana, Togo, Bénin
Lingala	2022	RDC, Rép. du Congo, Angola, RCA
Luganda	2022	Ouganda, Rwanda
Oromo	2022	Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Tanzanie

Langue	Année du premier support Google	Pays clés où la langue est parlée
Sepedi	2022	Afrique du Sud, Botswana
Tigrinya	2022	Érythrée, Éthiopie
Tsonga	2022	Mozambique, Afrique du Sud, Eswatini, Zimbabwe
Twi (Akan)	2022	Ghana, Côte d'Ivoire
Chichewa (Nyanja)	2023	Malawi, Zambie, Mozambique
Sesotho	2023	Lesotho, Afrique du Sud, Botswana, Namibie, Zambie
Shona	2023	Zimbabwe, Mozambique, Botswana
Xhosa	2023	Afrique du Sud
Acholi	2024	Ouganda, Soudan du Sud
Afar	2024	Djibouti, Érythrée, Éthiopie
Alur	2024	Ouganda, RDC
Baoulé	2024	Ghana, Côte d'Ivoire (en tant que dialecte de l'Akan)
Bemba	2024	Zambie, RDC
Dinka	2024	Soudan du Sud
Dombe	2024	Mozambique
Dioula	2024	Afrique de l'Ouest (notamment Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire)
Fon	2024	Bénin
Fulfulde (Peul)	2024	Nigeria, Guinée, Cameroun, Sénégal, Tchad, RCA
Ga	2024	Ghana
Kanuri	2024	Nigeria (principalement), Tchad, Niger, Cameroun
Kiga	2024	Ouganda
Kikongo	2024	RDC, Angola, Rép. du Congo
Kituba	2024	RDC, Rép. du Congo
Krio	2022	Sierra Leone
Luo	2024	Kenya, Tanzanie, Ouganda
Malgache	2024	Madagascar, Mayotte, Comores
Créole mauricien	2024	Maurice
Ndau	2024	Mozambique, Zimbabwe
Ndebele (du Sud)	2024	Afrique du Sud
Nuer	2024	Soudan du Sud, Éthiopie
Rundi (Kirundi)	2024	Burundi, Rwanda
Sango	2024	République Centrafricaine, Cameroun, Tchad
Setswana	2024	Botswana, Afrique du Sud
Créole Seychellois	2024	Seychelles
SiSwati (Swati)	2024	Eswatini, Afrique du Sud
Soussou	2024	Afrique de l'Ouest (notamment Guinée, Sierra Leone)
Tamazight	2024	Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Mali, Niger, Mauritanie
Tshiluba	2024	RDC
Tshivenḓa (Venda)	2024	Afrique du Sud, frontière du Zimbabwe
Tswana (Setswana)	2024	Botswana, Afrique du Sud
Wolof	2024	Sénégal, Gambie, Mauritanie (Sud), Guinée, Guinée-Bissau, Mali

Source : Tableau effectué par les auteurs à partir de Google

L'analyse des langues prises en charge par Google montre une progression notable, particulièrement depuis 2022. Cependant, malgré l'intégration croissante de langues africaines dans des services tels que *Google Translate*, *Gboard* ou la *recherche vocale*, cette couverture reste très partielle au regard de la diversité linguistique du continent.

Enfin, la forte diversité linguistique de l'Afrique impose d'intégrer explicitement les langues locales dans les politiques numériques. Leur omission dans les infrastructures technologiques actuelles pourrait contribuer à la marginalisation — voire à la disparition — de nombreuses langues.

3. Marginalisation des langues africaines dans l'écosystème de l'IA

La marginalisation linguistique en Afrique trouve d'abord ses racines dans l'héritage colonial, marqué par la prépondérance du français, de l'anglais ou de l'arabe dans l'éducation et l'administration.

3.1. Hégémonie des langues dominantes

Les grands modèles linguistiques tels que GPT, BERT ou BLOOM sont majoritairement entraînés sur des corpus en anglais ou dans d'autres langues européennes (Ali & Dignum, 2021). Même lorsqu'ils affichent un positionnement multilingue, leur couverture reste limitée à quelques dizaines de langues disposant déjà d'importantes ressources numériques (BigScience Workshop, 2022).

3.2. Analphabétisme numérique des langues africaines

La plupart des langues africaines demeurent faiblement numérisées et insuffisamment représentées dans les jeux de données utilisés pour l'entraînement des modèles.
Mohamed, Png et Isaac (2020) montrent que cette marginalisation résulte d'une double asymétrie : un manque de ressources techniques et une dépendance épistémique envers les paradigmes du Nord.
Skutnabb-Kangas (2000) qualifie même cette dynamique de « génocide linguistique » lorsqu'elle empêche la transmission intergénérationnelle des langues minorisées. Ce concept peut aujourd'hui être transposé au domaine technologique.

3.3. Biais et discriminations algorithmiques

Les travaux du AI Now Institute (West, Whittaker & Crawford, 2019) ont montré comment les systèmes d'intelligence artificielle, en particulier ceux fondés sur des données massives et des modèles prédictifs, reproduisent et amplifient des stéréotypes liés à la race et au genre. Ces biais algorithmiques proviennent souvent de jeux de données ancrés dans des contextes historiques et sociaux où subsistent des rapports de pouvoir inégaux.

Dans le contexte africain, ces biais prennent une dimension particulière, car la plupart des modèles de traitement automatique du langage ne tiennent pas compte des spécificités culturelles, linguistiques et sociales du continent. L'absence ou la sous-représentation des langues africaines dans les jeux de données conduit à une invisibilisation des réalités locales, ce qui peut entraîner des erreurs de catégorisation, des interprétations erronées de nuances linguistiques, des stéréotypes renforcés, des décisions algorithmiques inadaptées ou discriminatoires.

Ainsi, plutôt que d'émanciper les populations africaines, des systèmes d'IA non contextualisés risquent de reproduire des formes structurelles d'exclusion, en aggravant les inégalités existantes et en perpétuant des dynamiques néocoloniales dans le domaine numérique.

3.4. Avancées et limites structurelles de Google

L'entreprise Google a multiplié ces dernières années les initiatives en faveur des langues africaines, notamment via *Google Traduction*, *Gboard* et *Google Search*. Son programme *« 1 000 Languages Initiative »* et les avancées de l'IA ont permis une accélération notable du support linguistique (Dopstart, 2024).

L'analyse historique des ajouts de langues montre une nette progression à partir de 2022, avec une diversification géographique couvrant de nouvelles langues d'Afrique de l'Ouest, centrale et australe.

Bien que ces efforts constituent une avancée, ils demeurent limités par plusieurs facteurs :

i. Modèles centralisés et éloignés des contextes africains

La majorité des modèles utilisés par Google sont entraînés sur des données collectées en dehors du continent, ce qui entraîne des traductions approximatives, des omissions culturelles et des interprétations erronées de nuances idiomatiques (Helm et al., 2023).

ii. Une logique commerciale qui favorise les langues les plus parlées

Les choix linguistiques de Google privilégient les langues disposant d'un nombre élevé de locuteurs ou présentant un intérêt économique. Des centaines de langues minoritaires restent exclues, renforçant les inégalités linguistiques et accentuant les risques de disparition numérique (Skutnabb-Kangas, 2000).

iii. Peu de gouvernance locale ou de co-conception

Les communautés africaines participent rarement à la conception des modèles. L'absence de contrôle local limite l'adaptabilité des outils et entretient une dépendance technologique (Nekoto et al., 2020).

3.5. Responsabilité partagée : Meta, OpenAI, HuggingFace

Google n'est pas seul. *Meta* (Facebook, WhatsApp, Instagram) influence massivement les pratiques linguistiques, mais ses investissements privilégient les langues à forte valeur marchande. *OpenAI* amorce une ouverture vers certaines langues non occidentales, mais la couverture africaine reste très limitée. *HuggingFace* héberge plusieurs projets communautaires sur les langues africaines, mais ces initiatives reposent quasi exclusivement sur des contributions bénévoles, sans financement structurant.

Ainsi, la marginalisation des langues africaines constitue une tendance générale dans l'industrie de l'IA.

3.6. Premiers signaux positifs : initiatives Orange, AfriSenti et Lugha-Llama

Certaines initiatives récentes marquent une inflexion. Orange prévoit le déploiement, dès 2025, de modèles intégrant le wolof et le pulaar, en partenariat avec OpenAI et Meta (Browne, 2024).

Parallèlement :

- AfriSenti (Hassan Muhammad et al., 2023) développe un benchmark pour l'analyse de sentiments en 14 langues africaines ;
- Lugha-Llama (Buzaaba et al., 2025) adapte les modèles Llama aux langues dites « à faibles ressources ».

Ces démarches montrent que la diversification des approches est essentielle pour lutter contre l'analphabétisme numérique linguistique.

3.7. Alternatives locales

Si les initiatives portées par les grandes entreprises technologiques constituent un progrès, elles ne sauraient remplacer les projets ancrés localement, mobilisant chercheurs, institutions et communautés linguistiques africaines.

Selon Aboubacar Zié Ouattara, spécialiste en IA (LeFaso.net, 2025), l'intégration de l'intelligence artificielle aux langues locales permet de concevoir des solutions véritablement

adaptées aux réalités culturelles africaines. Les IA locales doivent ainsi être entraînées sur des corpus authentiques, diversifiés et contextualisés, intégrant des dimensions sociolinguistiques, historiques et culturelles propres au continent (Tucker, 2022 ; UNESCO, 2021).

En Afrique de l'Ouest francophone, plusieurs start-ups émergent pour combler le déficit de numérisation des langues locales :

Bénin : IamYourClounon

La plateforme **IamYourClounon** se distingue par son engagement dans la digitalisation et la revitalisation des langues béninoises. Elle propose des outils numériques innovants, dont un dictionnaire numérique, afin d'accroître la présence des langues locales sur Internet et de soutenir leur transmission.

Côte d'Ivoire : Ivokan

En Côte d'Ivoire, l'application **Ivokan** constitue la première plateforme de tutorat dédiée aux langues ivoiriennes. Elle met en relation des apprenants avec des tuteurs natifs pour une expérience d'apprentissage immersive. Son objectif est double : préserver les langues africaines et créer de nouvelles opportunités économiques pour les communautés locales.

Guinée : Nma Xui

En Guinée, l'initiative **Nma Xui** propose un prototype de solution conversationnelle basée sur l'intelligence artificielle, conçue pour valoriser et préserver les langues locales. Elle permet aux utilisateurs d'interagir directement dans leurs langues maternelles, renforçant ainsi l'accès à l'information et l'identité linguistique des communautés.

Togo : Yodi

Au Togo, l'application d'IA **Yodi** est dédiée à la reconnaissance, la traduction et la synthèse de la parole en langues locales telles que l'éwé et le kabyè. Elle vise à briser les barrières linguistiques, à valoriser le patrimoine linguistique togolais et à faciliter l'accès à l'information grâce à des technologies vocales avancées.

Dans l'ensemble, ces initiatives montrent que l'innovation locale constitue un levier crucial pour la numérisation des langues africaines. Elles démontrent également que des solutions technologiques adaptées, développées par et pour les communautés, peuvent renforcer la souveraineté linguistique, enrichir l'écosystème numérique africain et ouvrir de nouvelles perspectives socio-économiques.

4. Analyse des efforts en cours sur le continent

4.1. Etat des lieux des langues africaines dans les LLM

Malgré les avancées techniques en matière de multilinguisme, les langues africaines ne représentent qu'une fraction infime des données utilisées pour entraîner les grands modèles linguistiques. Selon le rapport de Masakhane (Nekoto et al., 2020), sur plus de 2 000 langues africaines, seules une vingtaine bénéficient d'un minimum de ressources en traitement automatique du langage (TAL), avec des corpus souvent limités à quelques milliers de phrases traduites.

En outre, les modèles disponibles sont rarement évalués selon des critères spécifiquement adaptés aux réalités linguistiques ou culturelles africaines. La majorité des benchmarks ont été conçus à partir de normes eurocentriques, qui ne permettent pas de mesurer correctement les performances des modèles dans des contextes linguistiques variés (Tucker, 2022).

4.2. Inégalités structurelles d'accès aux ressources

Les institutions africaines de recherche et d'enseignement souffrent d'un manque criant d'infrastructures numériques, de financements et de collaborations permettant de développer des projets d'IA dédiés aux langues locales. Cette dépendance vis-à-vis d'acteurs externes entretient un phénomène d'« extraction de données » sans véritable réciprocité (Mohamed et al., 2020). Les décisions stratégiques continuent d'être centralisées dans des hubs technologiques situés hors du continent, excluant de fait les experts locaux des processus de conception, d'annotation et d'évaluation.

Une IA véritablement inclusive suppose pourtant une participation active des communautés concernées, non seulement dans la collecte des données, mais aussi dans la gouvernance des modèles (UNESCO, 2021).

Les efforts actuels les plus significatifs proviennent principalement de Google, qui a multiplié les investissements stratégiques pour soutenir l'écosystème africain du TAL. Parmi ces initiatives figurent :

- Un financement de 3 millions de dollars au collectif Masakhane, impliqué dans plus de 40 langues africaines (Africa.com, 2025) ;
- Le soutien au Centre Communautaire d'IA d'Accra, inclus dans un financement global de 37 millions de dollars en Afrique (Africa.com, 2025) ;

- Un engagement de 7 millions de dollars pour soutenir l'éducation en IA au Nigeria, au Kenya, en Afrique du Sud et au Ghana (Africa.com, 2025).

Ces investissements favorisent l'émergence d'outils adaptés aux langues africaines, mais ils ne sauraient se substituer à des stratégies continentales et nationales ambitieuses. Les ressources internes au continent restent encore très limitées, tant en matière de financements que d'infrastructures.

4.3. Rôle de la recherche participative

L'implication directe des communautés linguistiques, même dans des contextes à faibles ressources, améliore la qualité des traductions, réduit les biais culturels et stimule la production de corpus ouverts.

L'analyse des initiatives communautaires telles que *Masakhane*, *Lanfrica* ou *AfricaNLP* montre que les approches locales et participatives constituent un levier essentiel pour l'émergence d'une intelligence artificielle véritablement enracinée dans les réalités africaines. Elles reposent sur des principes de co-création, d'équité et de collaboration entre chercheurs, développeurs et locuteurs natifs.

- **Masakhane : production de ressources et outils en langue africaine**

Masakhane est l'une des initiatives les plus emblématiques du traitement automatique des langues africaines. Elle couvre plus de cinquante langues, dont l'éwé, le yoruba, le haoussa, le kinyarwanda ou le luganda. Parmi ses réalisations majeures figurent :

- *MasakhaNER*, le plus vaste corpus annoté pour la reconnaissance d'entités nommées (NER) en 20 langues africaines ;
- *MakerereNLP*, qui fournit des jeux de données texte et parole pour plusieurs langues d'Afrique de l'Est.

Ces ressources ont permis le développement d'outils de traduction, de synthèse vocale ou de chatbots utiles aux services publics, à l'accès à l'information et même aux services financiers.

- **Lanfrica : centralisation et visibilité des ressources africaines**

L'initiative *Lanfrica* vise à recenser, organiser et centraliser les ressources linguistiques africaines. La plateforme répertorie plus de 2 000 langues, avec des jeux de données, publications scientifiques et projets de recherche associés. En 2022, elle a franchi un seuil

important en indexant plus de 1 000 ressources liées aux langues africaines, facilitant l'accès à des matériaux essentiels pour les chercheurs et développeurs du continent.

- **AfricaNLP : structuration d'une communauté scientifique panafricaine**

AfricaNLP, par ses ateliers annuels réunissant chercheurs, développeurs et institutions, contribue à structurer une communauté scientifique panafricaine autour du traitement automatique des langues. Les discussions portent sur la diversité linguistique, la création de corpus, les impacts sociaux des technologies NLP et les besoins spécifiques des communautés locales. Cette dynamique favorise la mutualisation des connaissances, la formation et le développement d'outils adaptés.

Ces initiatives, trop souvent ignorées par les grandes industries technologiques, illustrent un changement de paradigme. Elles montrent que :

- Les communautés locales peuvent produire des ressources de qualité, même dans des contextes à faibles ressources ;
- La qualité des modèles s'améliore lorsque les locuteurs natifs sont impliqués dans la conception ;
- Les biais linguistiques et culturels diminuent grâce aux contributions directes des utilisateurs ;
- L'appropriation technologique s'accroît, renforçant l'autonomie linguistique et numérique du continent ;
- Des corpus ouverts et partagés stimulent l'innovation et l'interopérabilité.

L'implication directe des communautés linguistiques constitue ainsi un facteur clé pour garantir la pertinence, la légitimité et l'efficacité des modèles d'IA développés en Afrique.

5. Enjeux politiques et institutionnels

5.1. L'absence de stratégies linguistiques nationales adaptées à l'ère numérique

Dans la plupart des pays africains, les politiques linguistiques nationales ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux contemporains liés au numérique et au traitement automatique des langues (TAL). Les langues africaines demeurent largement cantonnées aux sphères culturelles et communautaires, sans réelle intégration dans les stratégies de modernisation technologique (UNESCO, 2021). L'absence de vision politique structurée

empêche ainsi la création de corpus, la standardisation orthographique ou la numérisation à grande échelle de ces langues.

Bien qu'il n'existe que très peu de données exhaustives sur la question, certaines initiatives nationales méritent d'être soulignées :

- Nigeria : développement du modèle N-ATLAS, intégrant des langues comme le yoruba, le haoussa et l'igbo.
- Ghana : expérimentation d'un modèle GPT éducatif incluant le twi, le dagbani, le mampruli et le dagaare.
- Afrique du Sud : projet SWiP, visant l'égalité linguistique via des technologies linguistiques et des corpus numériques.
- Rwanda : stratégie nationale TIC intégrant la numérisation des langues locales dans les services publics.

Ces initiatives restent toutefois isolées et insuffisamment coordonnées à l'échelle continentale.

5.2. Fragmentation institutionnelle et faiblesse de la coopération régionale

L'écosystème africain du TAL souffre d'une forte fragmentation institutionnelle. Les initiatives se dispersent entre universités, ONG, centres de recherche, collectifs communautaires et projets de la diaspora, sans structure de coordination solide. Cette dispersion complique l'émergence d'un agenda politique continental et réduit la capacité d'influence du continent face aux géants technologiques mondiaux.

L'Union africaine, malgré ses efforts en matière de transformation digitale, ne dispose pas encore d'un cadre opérationnel dédié à la souveraineté linguistique et technologique. Les instruments existants, comme la Charte africaine sur les langues et cultures, demeurent symboliques et rarement mis en œuvre dans les politiques d'innovation nationales.

Les pays francophones sont souvent en retard par rapport à leurs homologues anglophones dans ce domaine, faute d'investissements et de volonté politique soutenue.

5.3. Manque de financements souverains et dépendance technologique

Le développement d'outils d'IA pour les langues africaines exige :

- Des infrastructures de calcul ;
- Des équipes de recherche pluridisciplinaires ;

- La création et l'annotation de données linguistiques ;
- Des plateformes de diffusion et de gouvernance des corpus.

Or, les budgets publics dédiés à la recherche et à l'innovation restent largement inférieurs au seuil de 1 % du PIB recommandé par l'UNESCO (2021). Cette insuffisance de financement entraîne une dépendance quasi totale aux bailleurs internationaux, dont les priorités ne coïncident pas toujours avec les besoins des communautés linguistiques locales.

Cette dépendance fragilise la pérennité des projets africains et limite leur capacité à définir leurs propres standards éthiques ou à assurer la gouvernance souveraine des données.

5.4. Gouvernance des données et enjeux de droits culturels

Les langues africaines sont intimement liées aux savoirs communautaires, aux identités collectives et aux droits culturels. Leur numérisation soulève des questions essentielles :

- À qui appartiennent les corpus linguistiques ?
- Qui décide des usages légitimes des données ?
- Quelles garanties pour protéger les savoirs sensibles ?
- Comment assurer un accès équitable aux outils issus de ces données ?

L'absence de législation dédiée à la protection des données culturelles dans la majorité des pays expose les communautés à des risques d'appropriation non consentie, voire à des formes de « colonialisme des données » (Tucker, 2022). Les cadres internationaux de propriété intellectuelle, centrés sur des logiques individuelles, s'accordent mal avec les savoirs collectifs ou communautaires, ce qui accentue les risques d'exploitation.

5.5. Place des langues africaines dans les agendas nationaux de développement

Les langues africaines sont rarement perçues comme des leviers stratégiques de développement. Elles ne figurent pas dans les priorités des politiques nationales d'IA, ni dans les programmes de transformation numérique, ni dans les réformes éducatives. Pourtant, leur intégration dans les services publics numériques, l'éducation, l'innovation et la participation citoyenne pourrait renforcer :

- L'accès à l'information ;
- L'inclusion sociale ;
- La cohésion nationale ;

- La souveraineté technologique.

La *Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030)* de l'Union africaine souligne d'ailleurs l'importance d'une numérisation inclusive des langues comme fondement de durabilité et de cohésion sociale.

6. Défis pour le développement d'IA locales fondées sur des modèles linguistiques et culturels africains

Le développement d'intelligences artificielles véritablement ancrées dans les réalités africaines se heurte à plusieurs défis majeurs, à la fois linguistiques, culturels, technologiques, institutionnels et sociaux. Leur compréhension est indispensable pour concevoir des stratégies adaptées.

6.1. Défi linguistique : diversité et faible disponibilité des ressources

Contrairement aux langues globales comme l'anglais ou le mandarin, qui bénéficient de corpus massifs et de standards d'évaluation bien établis, les langues africaines souffrent d'une extrême rareté de données textuelles et orales.

De nombreuses langues (telles que le wolof, le mooré ou le dioula) manquent de corpus annotés, de données standardisées, d'outils linguistiques et de ressources électroniques accessibles. Cette pénurie limite directement la capacité à entraîner des modèles robustes et fiables.

6.2. Défi culturel : représentations et pertinence contextuelle

Les modèles d'IA importés incorporent implicitement des normes, valeurs et cadres de pensée issus des régions où ils ont été conçus. Sans adaptation locale, cela peut entraîner :

- Une incapacité à reconnaître des références culturelles, expressions idiomatiques, proverbes ou registres de langue propres aux sociétés africaines ;
- Des recommandations ou décisions algorithmiques déconnectées des réalités socioculturelles ;
- La reproduction involontaire de stéréotypes raciaux ou genrés présents dans les données globales.

Sans prise en compte des pratiques sociolinguistiques spécifiques, l'IA risque de produire des interprétations erronées ou culturellement inappropriées.

6.3. Défi technologique : infrastructures et accès aux outils

Même lorsque des données existent, la création de modèles linguistiques adaptés exige des ressources techniques importantes (Goodfellow, I. et al., 2016). Les difficultés couramment rencontrées incluent :

- Coût élevé des GPU (Graphics Processing Unit) et des serveurs nécessaires à l'entraînement de modèles ;
- Instabilité ou absence d'accès à Internet dans plusieurs régions ;
- Instabilité énergétique, frein majeur pour les centres de calcul ;
- Manque de plateformes collaboratives ouvertes pour mutualiser ressources et données.

Ces contraintes limitent la capacité des chercheurs et développeurs africains à construire des modèles compétitifs.

6.4. Défi institutionnel et politique : gouvernance et souveraineté numérique

L'absence de politiques publiques dédiées au traitement automatique des langues africaines ralentit fortement le développement d'IA locales. Ce manque se manifeste par :

- L'insuffisance de financements nationaux ;
- L'absence de standards communs d'annotation et de partage des données ;
- La faiblesse de la coordination inter-États ;
- Une gouvernance insuffisante des données linguistiques.

Sans investissement stratégique, le continent demeure dépendant de technologies étrangères, ce qui entrave sa souveraineté numérique.

6.5. Défi de la participation communautaire

Les initiatives de recherche participative, telles que *Masakhane*, démontrent que la mobilisation des locuteurs natifs est essentielle pour produire des données fiables et culturellement adaptées. Pourtant la formation des contributeurs, leur rémunération et la reconnaissance institutionnelle de leur expertise restent limitées.

L'absence d'un cadre structurant décourage la participation et limite la qualité et la diversité des corpus produits localement.

7. Recommandations

Face aux défis politiques, institutionnels et techniques identifiés, cette section propose une série d'orientations destinées aux gouvernements africains, institutions régionales, acteurs de la recherche, bailleurs de fonds ainsi qu'aux organisations de la société civile. Ces recommandations visent à favoriser l'émergence de modèles linguistiques africains inclusifs, éthiques, souverains et adaptés aux réalités culturelles du continent.

i. Élaborer un cadre politique, juridique et réglementaire pour la numérisation des langues africaines

Les États africains doivent définir une politique linguistique numérique claire, fondée sur un diagnostic participatif impliquant chercheurs, communautés linguistiques, institutions publiques et acteurs technologiques. Ce cadre devrait intégrer :

- La documentation systématique des langues africaines ;
- La standardisation orthographique là où elle fait défaut ;
- L'inclusion des langues dans les technologies de traitement automatique (TAL) ;
- Des mécanismes de consentement éclairé, de gouvernance éthique des corpus linguistiques et de reconnaissance des droits collectifs des communautés ;
- La création d'un dispositif de suivi-évaluation et de projets pilotes pour tester et ajuster les politiques.

Un tel cadre permettrait aux langues africaines de devenir des ressources vivantes pour l'innovation et la souveraineté numérique.

ii. Mobiliser des mécanismes de financement innovants pour l'IA linguistique

Le développement et la pérennisation de modèles linguistiques africains requièrent des financements spécifiques. Il est essentiel de mettre en place :

- Des fonds nationaux et régionaux compétitifs dédiés aux langues et à l'IA ;
- Des partenariats public-privé structurants ;
- Des programmes de soutien aux laboratoires de recherche, start-ups et centres d'innovation ;

- Des investissements dans la constitution de corpus ouverts (textes, audio, ressources annotées) ;
- Des dispositifs de formation, bourses, ateliers régionaux pour renforcer les capacités des chercheurs, développeurs et communautés linguistiques.

Ces financements garantiront une dynamique durable, réduiront la dépendance extérieure et donneront aux langues africaines une place légitime dans l'économie numérique.

iii. Renforcer la coopération régionale et panafricaine

Le développement d'IA linguistiques africaines nécessite des alliances solides entre États, universités, centres de recherche, communautés linguistiques et acteurs technologiques. Il est urgent de :

- Créer un réseau panafricain dédié à l'IA linguistique, soutenu par l'Union africaine ;
- Mutualiser les données, infrastructures et expertises à l'échelle régionale ;
- Mettre en place des standards éthiques et techniques communs ;
- Lancer des projets structurants, tels que des traducteurs multilingues africains, des plateformes de données ouvertes et des outils d'analyse linguistique partagés.

Des initiatives comme *Masakhane*, *Lanfrica* ou *AfricaNLP* démontrent déjà l'efficacité de ces synergies, qui gagneraient à être consolidées par un soutien institutionnel durable.

Conclusion

Dans un monde profondément transformé par les technologies d'intelligence artificielle, l'inclusion linguistique et culturelle apparaît comme un enjeu majeur pour garantir une transition numérique équitable et souveraine. L'Afrique, riche de milliers de langues vivantes et de patrimoines culturels pluriels, se trouve aujourd'hui à un moment charnière : soit elle demeure en marge d'une révolution numérique dominée par des modèles exogènes, uniformisés et culturellement éloignés de ses réalités, soit elle choisit d'investir dans la construction de ses propres infrastructures linguistiques et technologiques.

Le développement de modèles linguistiques africains ne relève pas seulement d'une exigence technologique ; il constitue également une priorité politique, sociale et identitaire. L'absence d'infrastructures linguistiques adaptées dans les grands modèles actuels représente une forme de marginalisation numérique aux conséquences directes sur l'accès à l'information, la participation citoyenne, l'éducation et le développement local.

L’analyse menée dans ce document met en lumière l’émergence d’initiatives innovantes portées par des chercheurs, des communautés linguistiques, des institutions et des start-ups africaines. Cependant, ces efforts demeurent fragmentés, insuffisamment financés et confrontés à un écosystème mondial où les asymétries de pouvoir persistent. D’où la nécessité de repenser les priorités politiques, de renforcer les capacités institutionnelles, de mobiliser des financements souverains et de bâtir des partenariats panafricains durables.

Les recommandations formulées insistent sur l’importance :

- D’établir des politiques publiques ambitieuses ;
- De mettre en place un cadre juridique éthique et inclusif ;
- De soutenir la recherche et l’innovation locales ;
- De promouvoir une citoyenneté numérique multilingue ;
- De renforcer la gouvernance des données et la souveraineté technologique.

C’est à ce prix que l’Afrique pourra devenir un acteur majeur dans la conception d’une IA véritablement inclusive, plurielle et respectueuse de la diversité des langues et des cultures humaines.

Le moment est venu pour les gouvernements africains, les institutions académiques, les communautés linguistiques, les innovateurs et les partenaires internationaux de construire ensemble un agenda commun : *faire des langues africaines un pilier central de la transformation numérique du continent*. Car il ne peut exister d’intelligence artificielle réellement universelle sans l’Afrique et sans ses langues.

Bibliographie

Africa.com. (2025, 29 juillet). *Google approfondit son engagement en IA en Afrique avec un nouveau centre communautaire, un soutien à la recherche et des programmes de talents*. https://africa.com/google-deepens-ai-commitment-in-africa-with-new-community-center-research-support-and-talent-programs/ (Dernière consultation le 26 août 2025).

African Language Program in the Department of African and African American Studies, Harvard University. (n.d.). *Introduction to African languages and cultures*. https://alp.fas.harvard.edu/introduction-african-languages-and-cultures (Dernière consultation le 26 août 2025).

AfricaNLP. (2025). *Sixth Workshop on African Natural Language Processing (AfricaNLP 2025)*. https://aclanthology.org/2025.africannlp-1.0.pdf (consultation, le 02 octobre 2025).

BigScience Workshop. (2022). *BLOOM: A 176B-parameter open-access multilingual language model*. arXiv. https://doi.org/10.48550/arXiv.2211.05100

Browne, R. (2024, 26 novembre). *Orange s'associe à OpenAI et Meta pour développer des modèles IA de langues africaines*. CNBC. https://www.cnbc.com/2024/11/26/orange-partners-with-openai-meta-on-custom-african-language-ai-models.html (Dernière consultation le 29 septembre 2025).

Buzaaba, H., Wettig, A., Adelani, D. I., & Fellbaum, C. (2025). *Lugha-Llama: Adapting Large Language Models for African Languages*. arXiv. https://arxiv.org/abs/2504.06536 (Dernière consultation le 29 septembre 2025).

Centre for Intellectual Property and Information Technology Law. (2024, septembre). *State of Artificial Intelligence in Africa: September 2024* (Rapport). https://assets.ctfassets.net/…/State_of_Artificial_Intelligence_in_Africa___September_2024.pdf (Dernière consultation le 26 août 2025).

Dopstart. (2024, 29 juin). *Google Translate : 110 nouvelles langues dans une expansion historique*. Dopstart. https://www.dopstart.com/en/google-translate-110-new-languages/ (Dernière consultation le 26 août 2025).

Goodfellow, I., Bengio, Y., & Courville, A. (2016). *Deep learning*. MIT Press. https://www.deeplearningbook.org/ (consultation, le 02 octobre 2025).

Google. (2022, 6 octobre). *Helping more people use their voice on Search and Gboard*. Google

Africa Blog. https://africa.googleblog.com/2022/10/ (Dernière consultation le 26 août 2025).

Google. (2024a, 27 juin). *Google Translate adds 110 new languages*. Google Keyword Blog. https://blog.google/products/translate/ (Dernière consultation le 26 août 2025).

Google. (2024b, 29 octobre). *15 more African languages now supported on Voice Search, Gboard, and Translate*. Google Africa Blog. https://africa.googleblog.com/2024/10/ (Dernière consultation le 26 août 2025).

Hassan Muhammad, S., Abdulmumin, I., Ayele, A. A., Ousidhoum, N., Adelani, D. I., Yimam, S. M., Ahmad, I. S., Osei, S. (2023). *AfriSenti: A Twitter Sentiment Analysis Benchmark for African Languages*. arXiv. https://arxiv.org/abs/2302.08956 (Dernière consultation le 29 septembre 2025).

Helm, P., Bella, G., Koch, G., & Giunchiglia, F. (2023). *Diversity and language technology: How techno-linguistic bias can cause epistemic injustice* (arXiv preprint arXiv:2307.13714). https://doi.org/10.48550/arXiv.2307.13714 (Dernière consultation le 26 août 2025).

Joshi, P., Santy, S., Budhakoti, P., Bali, K., & Choudhury, M. (2020). The state and fate of linguistic diversity and inclusion in the NLP world. *Proceedings of the 58th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics*, 6282–6293. https://doi.org/10.18653/v1/2020.acl-main.560 (Dernière consultation le 26 août 2025).

Lanfrica. (2022, 31 décembre). *Lanfrica crosses milestone of 1 000 African language resources*. https://lanfrica.com/blog/lanfrica-crosses-milestone-of-1000-african-language-resources%F0%9F%8E%89/ (consultation, le 02 octobre 2025).

LeFaso.net. (2025, 8 avril). *Technologies : « En combinant l'IA et les langues locales, nous créons des solutions modernes et ancrées dans les réalités culturelles africaines », Aboubacar Zié Ouattara, spécialiste en IA*. https://lefaso.net/spip.php?article137287 (Dernière consultation le 26 août 2025).

Lindeque, B. (2023, 27 janvier). *9 nouvelles langues africaines ajoutées à la fonction de traduction hors ligne de Google Translate*. *GoodThingsGuy*. https://www.goodthingsguy.com/lifestyle/9-new-african-languages-added-to-google-translate-offline-support/ (Dernière consultation le 26 août 2025).

Masakhane. (n.d.). *MasakhaNER: Know Our Names*. https://www.masakhane.io/ongoing-projects/masakhaner-know-our-names (consultation 02 octobre 2025).

Mohamed, S., Isaac, W. S., & Png, M. T. (2020). *Decolonial AI: Decolonial theory as*

sociotechnical foresight in artificial intelligence. Philosophy & Technology, 33(4), 659–684. https://doi.org/10.1007/s13347-020-00405-8 (Dernière consultation le 26 août 2025).

Nekoto, W., Marivate, V., Matsila, T., Fasubaa, T., Fagbohungbe, T., Akinola, S. O., Muhammad, S. H., Kabongo Kabenamualu, S., Osei, S., Sackey, F., Niyongabo, R. A., Macharm, R., Ogayo, P., Ahia, O., Meressa Berhe, M., Adeyemi, M., Mokgesi-Selinga, M., Okegbemi, L., Martinus, L., Tajudeen, K., Degila, K., Ogueji, K., Siminyu, K., Kreutzer, J., Webster, J., Ali, J. T., Abbott, J., Orife, I., Ezeani, I., Dangana, I. A., Kamper, H., Elsahar, H., Duru, G., Kioko, G., Murhabazi, E., van Biljon, E., Whitenack, D., Onyefuluchi, C., Emezue, C. C., Dossou, B. F. P., Sibanda, B., Bassey, B. I., Olabiyi, A., Ramkilowan, A., Öktem, A., Akinfaderin, A., & Bashir, A. (2020). Participatory research for low-resourced machine translation: A case study in African languages. *Findings of the Association for Computational Linguistics: EMNLP 2020*, 2144–2160. https://doi.org/10.18653/v1/2020.findings-emnlp.195 (Dernière consultation le 26 août 2025).

Science. (2023, 20 juillet). *AI often mangles African languages. Local scientists and volunteers are taking it back*. https://www.science.org/content/article/ai-often-mangles-african-languages-local-scientists-and-volunteers-are-taking-it-back (consultation le 02 octobre 2025).

Skutnabb-Kangas, T. (2000). *Linguistic genocide in education – or worldwide diversity and human rights?* Lawrence Erlbaum Associates.

Tucker, J. A. (2022). The language of AI: The role of linguistic justice in machine learning. *Journal of Artificial Intelligence Research*, 73, 1–35. https://doi.org/10.1613/jair.1.13430 (Dernière consultation le 26 août 2025).

UNESCO. (2021). *Recommendation on the Ethics of Artificial Intelligence*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381137 (Dernière consultation le 26 août 2025).

Union africaine. (2020). Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030). https://au.int/sites/default/files/documents/38507-doc-DTS_for_Africa_2020-2030_French.pdf (consultation le 02 octobre 2025).

West, S. M., Whittaker, M., & Crawford, K. (2019). *Discriminating systems: Gender, race, and power in AI*. AI Now Institute. https://ainowinstitute.org/discriminatingsystems.html (Dernière consultation le 26 août 2025).

Dynamique de l'émigration en Afrique de l'Ouest : cas du Togo, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée

Une publication de Solution Think Tank

Octobre 2025

Cotonou, Benin

Auteurs : Dr Koffi Amessou ADABA (lead) (CROP), Boni Hervé ADJE (CRSA), Paul Melly (Chatham House), Mohamed Lamine SANOH (IPED).

Résumé

Cet article examine la transformation structurelle des flux migratoires en Afrique de l'Ouest à travers le prisme du Togo, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. Il établit que la migration est un fait social total profondément ancré dans les sociétés ouest-africaines, ne se limitant pas aux contextes de crise. Bien que la majorité des mouvements demeure régionale, on observe une intensification des départs vers l'Europe et l'Amérique du Nord, façonnée par des facteurs complexes. Le moteur principal de l'émigration dans les trois pays est la recherche d'un travail rémunérateur et de meilleures opportunités économiques. Les migrants sont majoritairement de jeunes adultes, des hommes, issus de milieux urbains et souvent dotés d'un niveau d'éducation relativement élevé, alimentant la fuite des cerveaux. L'analyse met en lumière des trajectoires distinctes selon chaque pays. Un défi commun majeur est le déficit en statistiques migratoires fiables, fragmentées et dispersées dans les trois pays. De plus, les migrants empruntant des routes irrégulières sont confrontés à une vulnérabilité extrême, à l'exploitation, à la violence et à un fort endettement. Pour transformer la migration en levier de développement, l'article formule des recommandations.

Mots-clés : émigration, Togo, Cote d'Ivoire, Guinée, Afrique de l'Ouest.

Abstract

This article examines the structural transformation of migratory flows in West Africa through the lens of Togo, Côte d'Ivoire, and Guinea. It argues that migration constitutes a "total social fact" deeply rooted in West African societies and cannot be reduced to crisis contexts alone.

Although most movements remain regional, there has been an increasing trend of departures toward Europe and North America, shaped by complex and interrelated factors. The primary driver of emigration in all three countries is the search for gainful employment and better economic opportunities. Migrants are predominantly young adults, men, and urban dwellers, often with relatively high levels of education thus contributing to the ongoing brain drain. The analysis highlights distinct migratory trajectories across the three countries, yet a common major challenge persists: the lack of reliable, consistent, and harmonized migration statistics. Moreover, migrants taking irregular routes face extreme vulnerability, exploitation, violence, and heavy indebtedness. To transform migration into a genuine lever for development, the article offers a set of policy-oriented recommendations.

Keywords : Emigration, Togo, Côte d'Ivoire, Guinea, West Africa.

Introduction générale

La migration constitue un phénomène profondément ancré dans les communautés, les économies et les sociétés ouest-africaines, ne se limitant pas aux seuls contextes de catastrophes ou de conflits (Back & Badana-Egougnon, 2025). Traditionnellement caractérisée par des mouvements régionaux importants, l'Afrique de l'Ouest connaît une mutation significative de ses dynamiques migratoires. Bien que la majorité des migrants demeurent dans la région, on observe une intensification des départs vers des continents plus lointains, notamment l'Amérique du Nord et l'Europe. Ces mouvements sont façonnés par une combinaison complexe de facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels. Cet article portant sur « Dynamique de l'émigration en Afrique de l'Ouest : cas du Togo, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée », se propose d'analyser cette dynamique à travers le prisme de trois pays qui illustrent les différentes facettes de ce phénomène : le Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Ces trois pays présentent des trajectoires migratoires contrastées, mais interdépendantes. Ils incarnent trois figures typiques des mobilités ouest-africaines : le Togo est à la fois pays d'origine, de transit et de destination ; la Côte d'Ivoire, historiquement terre d'accueil, est devenue également pays d'émigration ; et la Guinée, pays d'origine marqué par des flux migratoires massifs et souvent irréguliers vers l'Afrique et l'Europe. Leur analyse croisée permet de comprendre les logiques économiques, sociales, politiques et culturelles qui façonnent l'émigration régionale, ainsi que les nouveaux défis qu'elle pose en termes de gouvernance, de sécurité humaine et de développement.

À travers le cas de ces trois pays, des défis communs se dégagent. L'un des obstacles majeurs à une gouvernance efficace des flux réside dans le déficit en statistiques migratoires fiables, fragmentées et dispersées entre différentes structures gouvernementales, au Togo, en Côte d'Ivoire et en Guinée. De plus, les migrants, en particulier ceux empruntant les routes irrégulières (comme la Route méditerranéenne Centrale), sont confrontés à une vulnérabilité extrême, à l'exploitation, à la violence et à l'endettement (OIM, 2021 ; Bastide & Lardeux, 2025). Et ils encourent de sévères risques pendant leur voyage : pendant la seule période de janvier à juin 202, l'OIM a recensé 588 migrants noyés en traversant la Méditerranée centrale, 152 noyés en traversant l'ouest de la Méditerranée et 241 noyés en traversant l'Océan Atlantique entre l'Afrique de l'Ouest et les Îles Canaries espagnoles (OIM, September 2025).

Pourtant, en dépit des risques, de nombreux nationaux de pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale continuent de choisir de tenter de trouver une nouvelle vie en Europe. De tous les individus recensés arrivant par voie irrégulière dans l'Union Européenne au cours du premier semestre de 2025, quelques 21 pour cent venaient de pays en Afrique de l'Ouest et Centrale, selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), et les cinq pays d'origine les plus importants étaient le Mali, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Nigéria. Et en large partie, ces tendances pour une période récente sont conformes avec les tendances de plus long terme, pour toute la période 2020 à mi-25 – où les nationaux ouest et centrafricains arrivant par voie irrégulière en plus grand nombre étaient : les Guinéens (42,551), les Maliens (39,652), les Sénégalais (37,976), les Ivoiriens (34,736), les Gambiens (15,754), les Camerounais (12,033), les Burkinabè (10,394), les Nigérians (8,203) et les Sierra Léonais (4,871) *(OIM, septembre 25).*

D'ailleurs, l'émigration n'est pas limitée aux seuls voyages vers l'Europe. Loin de là. La migration entre pays ouest-africains est un phénomène d'envergure.

Cet article vise, donc, à examiner comment les profils, les motivations et les destinations s'articulent dans chacun des trois pays étudiés – la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Togo. La capacité des États à concilier la protection des droits, la valorisation des apports de la diaspora et la régulation des flux déterminera si la migration devient un levier de développement durable et inclusif pour l'Afrique de l'Ouest.

L'article se structure en trois grandes parties avec une sous-structuration identique chacune : l'émigration au Togo (A), en Côte d'Ivoire (B) et en Guinée (C).

A. Emigration au Togo

La migration est un phénomène profondément enraciné dans les communautés, les économies et les sociétés africaines, bien au-delà des contextes de catastrophes ou de conflits (Back & Badana-Egougnon, 2025). Le Togo, en particulier, est un pays d'origine, de destination et de transit pour les migrants. Les mouvements migratoires y sont façonnés par une combinaison de facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels. Bien que le discours dominant se concentre souvent sur les migrations vers des continents plus lointains, la majorité des migrants ouest-africains, y compris les Togolais, restent dans la région, malgré une augmentation des départs vers l'Amérique du Nord et l'Europe.

1. Éléments de l'émigration chez les Togolais (profil, motifs et destinations)

L'émigration représente un enjeu majeur pour le Togo. En 2019, environ un demi-million de Togolais vivaient à l'étranger, représentant 6,72 % de la population totale. Le solde migratoire du pays est structurellement négatif, ce qui signifie que le nombre de Togolais quittant le pays est supérieur à celui des étrangers s'y installant (Sangbana & Barussaud, 2020). En 2025, un peu plus de la moitié (51 %) des Togolais affirme avoir pensé à quitter le Togo pour aller vivre dans un autre pays de manière durable, selon les données d'Afrobarometer. Les personnes vivant en milieu urbain (57 %), surtout dans la région de Lomé Commune (61 %), les jeunes de 18 à 35 ans (58 %) et les répondants ayant atteint le niveau d'étude post-secondaire (70 %) sont ceux qui ont le plus exprimé leur désir d'émigrer pour s'installer dans un autre pays de façon définitive.

1.1. Motifs et facteurs de l'émigration

Plusieurs facteurs concourent à l'émigration des Togolais, notamment des facteurs économiques, socio-politiques, éducatifs, des changements climatiques et l'influence des ainés migrants. La recherche d'emploi est souvent le principal motif évoqué par les Togolais qui affirment vouloir quitter leur pays. En 2020, la recherche de l'emploi était évoquée par 70,8 % des émigrants, suivie par les difficultés économiques (26 %) et la pauvreté (18 %) (Sangbana & Barussaud, 2020, p. 17). De même en 2024, selon des données d'Afrobarometer, les raisons d'ordre économique sont avancées par les Togolais qui désirent quitter leur pays. C'est toujours la recherche d'emploi qui occupe la première place des motifs évoqués (43 %) pour justifier l'émigration. Elle est suivie par les difficultés économiques rencontrées (26 %), la pauvreté (18 %) et la recherche de meilleures opportunités d'affaires (7 %). Les autres motifs ne représentent que 7 % (Back & Badana-Egougnon, 2025). Ainsi, l'étroitesse du marché de l'emploi formel, un sous-emploi élevé et des salaires bas par rapport à la moyenne régionale incitent également à l'émigration (Sangbana & Barussaud, 2020, p. 85). La dévaluation du franc CFA en 1994 aurait également été l'un des motifs structurels de l'émigration.

Les crises sociopolitiques togolaises renforcent le désir des Togolais à émigrer. Des périodes d'instabilité politique, de contestation sociale et de répression (notamment en 1990 et 2005) ont poussé de nombreux Togolais à l'exil. Un autre motif de l'émigration, bien qu'étant minoritaire chez les Togolais, est le regroupement familial. La recherche de meilleures opportunités d'études à l'étranger est un moteur pour les étudiants. L'absence de stratégie nationale pour retenir les travailleurs qualifiés et le chômage des jeunes diplômés alimente la fuite des

cerveaux. La migration est également perçue comme un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances et de compétences. Parmi d'autres raisons pour justifier l'émigration, la dégradation des terres, les inondations, les sécheresses, l'élévation du niveau de la mer et l'accaparement des terres par des multinationales forcent des populations à se déplacer. Enfin, l'influence des ainés migrants est importante à soulever comme motif des migrants. Les migrants, une fois de retour au pays, exhibent les fruits de leur migration dans leur environnement social. Ce retour des ainés, vantant ainsi les avantages de leur mobilité, encourage les jeunes à émigrer.

1.2. Profil des émigrants togolais

Le profil des émigrants varie selon la destination, mais ils sont majoritairement les jeunes. Les jeunes et les adultes de moins de 35 ans sont prédominants (43 % ont moins de 25 ans, 73 % moins de 35 ans), surtout ceux vivant en milieu urbain et ayant un niveau d'études postsecondaire (Sangbana & Barussaud, 2020, p. 16 ; Back & Badana-Egougnon, 2025, p. 572). De plus, l'émigration est majoritairement masculine (environ 66 % d'hommes) même si on observe une féminisation des flux, notamment pour la migration précoce de jeunes filles placées comme domestiques et pour la traite humaine vers le Moyen-Orient par exemple (OIM, 2016). Une autre variable influente de l'émigration est le niveau d'éducation.

Ce dernier ne se présente pas de la même manière selon qu'il s'agisse de la migration régionale (Sud-Sud) ou de la migration extra-africaine (Sud-Nord). La première concerne majoritairement des ouvriers ou ouvrières qualifiées dans des secteurs comme la maçonnerie, la menuiserie, la réparation mécanique, la ferronnerie, la restauration, l'agriculture, ainsi que des artisans et des vendeurs. Ils ont souvent un niveau d'instruction plus sommaire (Sangbana & Barussaud, 2020). À rebours, la migration extra-africaine (Sud-Nord) touche davantage des professionnels de haut niveau de qualification (médecins, enseignants, ingénieurs) et des étudiants, possédant un bagage éducatif nettement supérieur. Par ailleurs, il existe de différents types de migrants. On distingue les migrants ruraux et agricoles, les artisans qualifiés, les travailleuses domestiques/vendeuses, les étudiants, les réfugiés et exilés politiques, les diplômés chômeurs de longue durée, et les travailleurs très qualifiés, comme les médecins ou ingénieurs. Quelles sont les destinations de ces émigrants ?

1.3. Destinations des émigrants togolais

Les migrants togolais ont plusieurs destinations, même s'il existe certaines destinations plus citées lors des sondages Afrobarometer. En 2024, la majorité des potentiels émigrants togolais

(40 %) souhaite le plus émigrer vers les pays d'Amérique du Nord (USA, Canada, etc.). Cette région est de plus en plus prisée et attire des migrants qualifiés. Elle est donc la destination la plus souhaitée par les Togolais.

Ils sont 20 % qui souhaitent plutôt émigrer dans un pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et 10 % à vouloir aller vers un autre pays en Afrique, contre plus précisément 6 % qui désirent le Nigeria comme probable destination. Pour Sangbana et Barussaud (2020), l'Afrique de l'Ouest et Centrale est la destination principale des Togolais, accueillant 83,8 % des émigrés togolais en 2017. Les émigrants choisissent le Nigéria pour le travail professionnel dans l'agriculture, les petits métiers informels ou les chantiers de construction. Il y a aussi d'autres pays de la sous-région. Favorisé par la proximité géographique, les liens ethniques et les plantations de café-cacao, le Ghana accueille les Togolais. La Côte d'Ivoire et le Bénin constituent également les destinations des Togolais, principalement pour des métiers dans le commerce et l'artisanat informel.

Pour ce qui est de l'Europe, si, en 2017, par exemple, 11,6 % des émigrés togolais l'évoquent, ils sont 14 % qui visent l'Europe comme destination en 2024. La France constitue la première destination extra-africaine pour des raisons historiques, politiques, économiques, culturelles et surtout linguistiques. Elle attire des professionnels qualifiés et des étudiants, avec 60 % des docteurs togolais travaillant en France (Sangbana & Barussaud, 2020). Les autres pays européens, comme l'Allemagne, l'Italie, la Belgique sont également des destinations importantes.

Enfin, le Moyen-Orient n'échappe pas aux Togolais migrants. Des filières de traite humaine se sont développées vers le Liban, le Koweït et l'Arabie Saoudite, où de jeunes femmes togolaises sont victimes de travail domestique forcé et de prostitution (OIM, 2016). Quid des défis qui se posent à l'émigration togolaise ?

2. Obstacles à la mobilité transfrontalière

Les défis qui entravent la mobilité des Togolais sont variés, allant des politiques publiques aux difficultés relatives aux pratiques de circulation, de contrôle et surveillance des frontières, à la méfiance entre le gouvernement et la diaspora, entre autres. Le Togo dispose d'une politique nationale de migration bien définie. La stratégie nationale et le plan d'action en matière de migration professionnelle sont élaborés. Cependant, leur mise en œuvre concrète reste à démontrer. Deux tiers (66 %) des Togolais estiment qu'il est « difficile », voire « très difficile » pour les populations d'Afrique de l'Ouest, de traverser les frontières internationales pour

travailler ou faire du commerce, malgré les protocoles de libre circulation de la CEDEAO. La porosité des frontières, le manque d'outils pour identifier les faux documents, la méconnaissance des pistes irrégulières par les agents et les difficultés d'enregistrement des riverains facilitent l'immigration irrégulière malgré l'existence des textes de loi. La loi sur la police des étrangers manque de clarté sur les motifs de refus d'entrée ou d'expulsion. Les procédures de visa et de permis de travail ne sont pas toujours clairement définies. En 2001, Le Togo a pu ratifier la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Les migrants font face à d'autres défis liés aux couts de transfert de fonds. Les frais élevés imposés par les banques et opérateurs de transfert (7 à 20 % des montants) découragent les envois formels, poussant les migrants vers des réseaux informels plus risqués. Pour ailleurs, il existe une méfiance entre les institutions togolaises (notamment les ambassades) et les organisations de la diaspora, surtout celles composées de Togolais partis pour des raisons politiques. Cela entrave une collaboration efficace entre le gouvernement et sa diaspora. De plus, la rareté et la fiabilité limitée des données statistiques sur les migrations (internes et internationales, régulières et irrégulières, par sexe, âge, qualification) constituent un obstacle majeur à la formulation de politiques et programmes adaptés. Ce qui entraine des effets divers de l'émigration sur le Togo.

3. Conséquences de l'émigration

L'émigration a des conséquences négatives et positives pour le Togo. En matière d'implications négatives, on peut noter la fuite des cerveaux et la perte de capital humain, le dépeuplement et le vieillissement dans les milieux ruraux en particulier. La vulnérabilité des migrants et leur exploitation engendrant d'autres maux connexes. L'émigration de médecins, ingénieurs et autres professionnels qualifiés (jusqu'à 40 %, des médecins formés au Togo travaillent à l'étranger) représente une perte significative de compétences pour le pays, affectant des secteurs clés comme la santé. Cela peut dégrader les conditions de vie des populations togolaises. L'exode des jeunes des zones rurales vers les villes où l'étranger entraîne un dépeuplement des villages, un vieillissement de la population rurale et une accentuation de la pauvreté. Les jeunes, les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables à la traite humaine et à l'exploitation dans des secteurs, tels que le travail domestique, l'agriculture, le commerce du sexe. Les migrants peuvent être victimes d'escroquerie, d'exploitation économique, de maltraitance, de violences sexuelles et corporelles, avec des conditions de vie souvent inhumaines. Ainsi, la complexité des itinéraires et les conditions de vie précaires augmentent la vulnérabilité des migrants aux maladies (IST, VIH, paludisme, choléra) et aux troubles psychosomatiques,

souvent sans accès à une couverture santé adéquate. Enfin, le manque d'emplois décents pour les migrants peut entraîner une augmentation des fléaux sociaux, comme le banditisme, la prostitution et la délinquance pour les pays de destination, mais l'émigration produit des fruits capitalisables de part et d'autre. Les envois de fonds de la diaspora sont un moteur économique important crucial,). Sur la période 2010 à 2019, cette évolution globale des montants transférés est passée de 337 millions de dollars à 510 millions de dollars soit une progression de 51%. Et le Togo était le pays qui recevait plus d'envois de fonds de migrants rapportés au PIB et s ' établit à 8,8% à cette période (Mawuena et al., 2022).

Ces fonds soutiennent l'équilibre économique des familles, financent l'immobilier, la consommation courante, l'éducation et la santé. La diaspora togolaise est considérée comme l'une des plus généreuses d'Afrique. La migration peut renforcer le capital humain du Togo par la formation et le développement des capacités. Les compétences techniques des travailleurs togolais sont reconnues dans les pays voisins, comme le Bénin, le Ghana, le Mali, etc. En effet, les travailleurs togolais comblent des pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans certains pays voisins, notamment dans la construction et certains services. Plus de la moitié des Togolais (55 %) pense que l'immigration est positive pour l'économie du pays, et ils se montrent globalement tolérants envers les immigrés et réfugiés (69 % et 64 % respectivement) (Back & Badana-Egougnon, 2025). De plus, la diaspora crée des liens et des réseaux sociaux qui facilitent la transmission d'informations, de compétences, de ressources financières et de valeurs, contribuant à des projets de développement communautaire. Dans tous les cas, la migration reste un fait inhérent à la nature humaine.

4. Conclusion

En définitive, l'émigration togolaise ne peut être réduite ni à une « fuite » ni à une « opportunité ». Elle constitue un fait social total qui affecte et traverse l'ensemble des sphères économiques, sociales et culturelles. La capacité de l'État et de ses partenaires à concilier la protection des droits, la valorisation des apports de la diaspora et la régulation des flux migratoires déterminera si la migration sera un facteur aggravant de vulnérabilités ou, au contraire, un levier de développement durable et inclusif. La réflexion à venir devrait donc porter non seulement sur les conditions de départ et de retour, mais aussi sur l'intégration de la mobilité dans une vision de développement national et régional, afin que la migration, loin d'être perçue comme une menace, devienne une véritable ressource stratégique pour le Togo et pour l'Afrique de l'Ouest.

B. Emigration en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, historiquement reconnue comme un pays d'accueil majeur pour les populations migrantes d'Afrique de l'Ouest détient le pourcentage le plus élevé de population étrangère du continent (Bouquet, 2017 ; Serhan & Coulibaly, 2025). Elle a connu une mutation significative de ses dynamiques migratoires. Bien que demeurant un pays de destination et de transit, elle est de plus en plus identifiée comme un pays d'origine pour ses propres citoyens, notamment les jeunes (Bouquet, 2017, p.171). Le phénomène d'émigration, bien que relativement récent, montre une courbe tendant à inverser le sens du solde migratoire (ANStat, 2025). Selon les estimations de l'ONU DAES, le nombre total d'émigrés ayant quitté le pays s'élevait à 1,1 million en 2019 (OIM/GMDAC, 2020). En s'appuyant sur les données récentes du Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021), les profilages de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM, 2021) et les données d'Afrobarometer, une analyse des éléments constitutifs de cette émigration, ses destinations et les défis qui en découlent sont faits.

1. Éléments de l'émigration chez les Ivoiriens (profil, motifs et destinations)

La mobilité internationale des Ivoiriens s'est intensifiée. Elle traduise à la fois des aspirations individuelles d'amélioration des conditions de vie et des contraintes structurelles liées au marché de l'emploi, à la gouvernance ou encore aux inégalités territoriales. Comprendre les ressorts de cette émigration implique d'en examiner les principaux motifs, les profils sociologiques des migrants ainsi que les destinations privilégiées. Il s'agit d'analyser les déterminants de l'émigration ivoirienne, les caractéristiques des personnes qui quittent le pays et les espaces d'accueil les plus fréquents, afin de mieux saisir la logique et la diversité de l'émigration ivoirienne.

1.1 Motifs et facteurs de l'émigration chez les Ivoiriens

L'émigration ivoirienne est principalement motivée par la recherche d'opportunités économiques et de stabilité sociale. La quête de meilleures conditions de vie et d'emploi est le moteur essentiel du départ des Ivoiriens de leur pays (OIM, 2021, p. 25). Selon le RGPH 2021, la recherche d'emploi a été le motif principal d'émigration entre 2016 et 2021, représentant 31,0 % des départs (ANStat, 2025). Il en est de même pour les données du dixième tour d'étude d'Afrobarometer en Côte d'Ivoire. La recherche d'emploi ou de meilleures opportunités de travail demeure le motif évoqué par la majorité des candidats à l'émigration en Côte d'Ivoire.

Pour les migrants de retour assistés par l'OIM entre 2017 et 2020, 89 % d'entre eux ont déclaré que leur motivation principale pour entreprendre le voyage était la recherche d'un travail et de meilleures conditions économiques (OIM, 2021, p. 13). Ces migrants occupaient souvent un emploi avant de partir, mais celui-ci était généralement dans le secteur informel avec un revenu mensuel modeste. D'autres motifs expliquent l'émigration en Côte d'Ivoire.

Le regroupement familial est un motif majeur parmi les causes de l'émigration ivoirienne. Il représentant 30,1 % des départs entre 2016 et 2021, et devenant même la raison prédominante pour les départs féminins (40,2 %) sur cette période (ANStat, 2025). Le regroupement familial est le motif prédominant chez les femmes émigrées (40,2 % sur 2016-2021). On retrouve également les études comme motif significatif de l'émigration. Elles constituent une part de 20,5 % de l'émigration entre 2016 et 2021. Cependant, certains jeunes partent aussi par désir d'aventure ou de chance, cherchant à s'ériger en « cosmo citoyen » (Mankou, 2021, p. 231). Selon les données d'Afrobarometer du 10ème tour, près de quatre Ivoiriens sur dix (39 %) déclarent quitter la Côte d'Ivoire et de façon définitive pour aller s'installer dans d'autres pays. Quel est le profil alors de ceux qui émigrent en Côte d'Ivoire ?

1.2 Profil des émigrants ivoiriens

En Côte d'Ivoire, le profil type des émigrants est caractérisé par sa jeunesse et son origine urbaine, avec une forte représentation masculine dans les flux de migration irrégulière (OIM, 2021, p. 25). L'âge et le sexe sont importants pour analyser le profil des émigrants. L'émigration est majoritairement juvénile, avec 63 % des émigrés entre 2016 et 2021 appartenant à la tranche d'âge de 15 à 35 ans. Les hommes sont surreprésentés dans les flux d'émigration, avec un rapport de masculinité (RM) de 156 pour 100 femmes pour les départs entre 2016 et 2021 (ANStat, 2025). Les hommes migrants irréguliers de retour sont généralement plus jeunes (18 à 30 ans), tandis que les femmes sont concentrées entre 25 et 40 ans (OIM, 2021, p. 9). Le niveau d'éducation et l'origine géographique influences la décision d'émigrer. L'origine géographique est principalement urbaine. Abidjan est la ville la plus souvent citée comme lieu de résidence habituelle avant le départ (66 % des migrants de retour). Le niveau d'éducation des migrants ivoiriens de retour est relativement élevé : 45 % des personnes interviewées avaient un niveau d'éducation au moins égal au secondaire (OIM, 2021, p. 10).

2. Destinations des émigrants ivoiriens

Les destinations des émigrants ivoiriens sont variées, allant des pays limitrophes africains aux pôles mondiaux du Nord, souvent via des routes migratoires dangereuses. Historiquement, les populations ouest-africaines (notamment Haalpulaaren) se sont déplacées vers Dakar et vers le « pays de cocagne » ivoirien. Aujourd'hui, l'émigration ivoirienne récente est largement dirigée vers la CEDEAO. Le Burkina Faso est la destination la plus courante pour les émigrés ivoiriens, accueillant 30,5 % des départs entre 2016 et 2021. Le Mali se place en deuxième position au sein de la CEDEAO (ANStat, 2025).

Par rapport aux destinations extra-africaines et aux routes irrégulières, l'Europe est la principale destination non africaine, concentrant 25,4 % des émigrés entre 2016 et 2021. Quant aux données d'Afrobarometer du 10ème tour, l'Europe et l'Amérique du Nord sont les principales destinations extra-africaines des émigrés ivoiriens. Les itinéraires irréguliers vers l'Europe impliquent souvent le transit par le Maghreb (Maroc, Tunisie, Libye). La Route méditerranéenne Centrale (RMC) est l'une des voies les plus empruntées et les plus dangereuses. Entre 2017 et 2020, les principaux pays de départ pour les migrants ivoiriens bénéficiant d'un retour volontaire assisté (AVR) étaient le Niger (33 %), la Libye (29 %), le Maroc (14 %) et la Tunisie (11 %). Les migrants irréguliers recourent largement aux passeurs pour la voie terrestre (75 % des interviewés ayant emprunté cette voie) (OIM, 2021).

3. Obstacles à la mobilité transfrontalière en Côte d'Ivoire

Les obstacles à la mobilité sont de nature double : les risques inhérents aux parcours migratoires eux-mêmes et les défis systémiques liés à la gouvernance nationale des données migratoires. Les migrants, surtout sur la RMC, s'exposent à des risques élevés d'exploitation, de violence et d'abus. Plus de 80 % des migrants de retour interrogés par l'OIM (2021) ont été confrontés à l'abus, à la violence ou à l'exploitation.

L'endettement est une autre conséquence fréquente chez les migrants. Près de huit migrants sur dix (77 %) enquêtés s'étaient endettés pour financer leur voyage. Le voyage même demeure source d'une grande incertitude et de risques multiples (Bastide & Lardeux, 2025). Dans ce sens, plusieurs défis se posent en termes de données et de gouvernance migratoire.

La Côte d'Ivoire, bien que signataire du Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières (PMM), est confrontée à des problèmes de fragmentation, d'incomplétude et de dispersion des données migratoires. Il existe un manque de coordination entre les acteurs nationaux impliqués dans la collecte et la gestion des données. Malgré l'attribution du rôle de

coordination à l'Institut National de la Statistique (INS) par la Loi No. 537 de 2013, un décret d'application est nécessaire pour clarifier et diffuser ce rôle (OIM/GMDAC, 2020). L'équipement technique est à améliorer, car certains registres de données administratives sont encore tenus sur papier, ce qui nuit à la qualité, au partage et à l'analyse des données. Quoi qu'il en soit, l'émigration présente non seulement des conséquences néfastes, mais également des impacts positifs pour les différents acteurs.

4. Conséquences de l'émigration en Côte d'Ivoire

L'émigration, en particulier celle des jeunes, a des répercussions importantes, posant des défis de développement et d'intégration. L'émigration juvénile est souvent perçue comme un frein au développement socio-économique du continent, car elle prive l'Afrique de ses futurs acteurs de l'émergence. Les impacts négatifs sont sociodémographiques. La perte de jeunes actifs est considérée comme un frein au développement de l'Afrique (Mankou, 2021). L'émigration, bien que majoritairement masculine, affecte le statut des femmes restées au pays (Antoine & Sow,2000 ; Ba, 1996). L'émigration féminine, souvent moins reconnue et stigmatisée comme relevant de la prostitution si la femme s'installe seule (Ba, 1996), soulève des questions spécifiques de genre et d'insertion. Les migrants de retour, souvent après des expériences traumatisantes, nécessitent des programmes de réintégration durable incluant un soutien psychosocial et économique (OIM , 2021). Malgré ces aspects négatifs, l'émigration présente des opportunités diverses.

La migration internationale en particulier, est une source d'opportunités. Les migrants servent de ponts entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil, notamment par l'envoi de fonds et le développement de structures d'aide dans la localité d'origine (Mankou, 2021). Dans le contexte sénégalais, par exemple, il a été observé que la dynamique associative générée par les migrants prend du temps à se formaliser. Mais lorsque ces structures se mettent en place, elles peuvent financer des équipements collectifs importants (mosquées, forages, dispensaires) dans les villages d'origine. Ces leaders associatifs sont souvent des migrants ayant multiplié les expériences migratoires au Sud comme au Nord.

5. Conclusion

L'émigration ivoirienne s'affirme comme un phénomène contemporain structurant, alimenté par la jeunesse urbaine en quête d'emploi et de meilleures conditions de vie. Ces flux, bien que dirigés principalement vers la CEDEAO, empruntent aussi les routes risquées vers l'Europe, impliquant un fort endettement et une exposition à la violence. Pour maîtriser ce phénomène,

la Côte d'Ivoire doit à la fois améliorer de manière significative son système de gouvernance des données migratoires et mettre en œuvre des politiques d'emploi et d'intégration socio-économique pour les jeunes.

C. Emigration en Guinée

La Guinée est historiquement impliquée dans les dynamiques migratoires qui servent à la fois de pays d'origine, de transit et d'accueil de populations. Bien qu'elle dispose de ressources naturelles considérables (minerais, potentiel agricole), elle est marquée par une instabilité politique historique et une pauvreté endémique qui ont structuré l'émigration. L'émigration guinéenne est un phénomène ancien et multiforme, largement intégré dans l'espace régional ouest-africain. Les données du Troisième Recensement général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) de 2014 indiquent que les migrants internationaux représentaient 1,5 % de la population totale. Cependant, malgré l'importance structurelle de ces mouvements, le pays fait face à un paradoxe guinéen où l'insuffisance du développement et la quête d'opportunités poussent les jeunes à l'exil. Un enjeu majeur pour la gouvernance migratoire en Guinée réside dans le déficit en statistiques migratoires fiables, actualisées et désagrégées, qui sont souvent incomplètes, fragmentées et dispersées entre différentes structures gouvernementales. En dépit de ce défi statistique, la Guinée a approuvé une Politique Nationale de Migration (PNM) en 2020, signalant un engagement envers l'amélioration de la gestion des flux migratoires (OIM, 2022).

1. Éléments de l'émigration chez les Guinéens (Motifs, profil et destinations)

L'émigration guinéenne se caractérise par des facteurs socio-économiques profonds et un profil démographique spécifique, s'articulant autour de destinations régionales privilégiées et de routes irrégulières dangereuses vers l'Europe. Elle est fortement influencée par des facteurs socio-économiques et politiques, et se caractérise par des mouvements majoritairement régionaux, bien que les flux vers l'Europe soient symptomatiques d'une crise sociale profonde (Petit et Balde, 2017).

1.1. Motifs et facteurs de l'émigration chez les Guinéens

Les raisons qui motivent l'émigration sont multiples, souvent classées selon l'effet « push-pull » (facteurs de répulsion et d'attraction). La raison principale du départ est la recherche d'un travail rémunérateur (motivée par 56,2 % des émigrants internationaux). Selon les données de Afrobarometer (2024), « la pauvreté/l'indigence » est la première raison évoquée par les

Guinéens (41%) pour quitter leur pays et vivre ailleurs pour une durée relativement longue. Ensuite, s'en suivent les raisons telles que la recherche de l'emploi (24%), les difficultés économiques (21%), les meilleures opportunités d'emplois (4%) et pour poursuivre les études (3%). Le faible développement, la répartition inégale des richesses, le chômage endémique, et le sous-emploi sont des facteurs déterminants. La jeunesse perçoit l'émigration comme la seule voie pour accéder à un statut social reconnu et valorisé, face à une vie « sans espoir ni confort ». L'échec des politiques de développement successives et la faiblesse du système éducatif guinéen, incapable de former adéquatement les jeunes et d'offrir des opportunités, contribuent fortement à l'émigration. L'éducation ou les études représentent 15,6 % des motifs d'émigration internationale. Les problèmes politiques rencontrés par la Guinée à partir de 2007 sont aussi identifiés comme une raison ayant poussé une partie de la population à l'émigration. Cette instabilité se reflète dans les chiffres de l'émigration (INS, 2014). D'autres facteurs démographiques et sociaux s'ajoutent à ces raisons. Le regroupement familial ou le mariage constitue 13,5 % des motifs d'émigration internationale, bien que ce motif soit prédominant chez les femmes (50,3 % des femmes émigrantes).

1.2. Profil des émigrants guinéens

Le profil de l'émigrant international guinéen est fortement caractérisé par la jeunesse et le sexe masculin, bien que la migration féminine soit significative. Selon les données des Nations Unies citées par Statbase, le nombre d'émigrants originaires de Guinée à la mi-2024 s'élevait à 508 203, soit 7,35 % de plus qu'en 2020. Ce nombre a été multiplié par 1,52 de 1990 à 2024. Le dernier RGPH 2014 de la Guinée montrait que la migration internationale concernait majoritairement les jeunes, avec l'essentiel des mouvements se situant entre 15 et 34 ans, et particulièrement les groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans (environ 13 % chacun). Globalement, les hommes se déplaçaient plus que les femmes, surtout pour des raisons professionnelles (67,2 % des hommes). En 2013, 75,72 % des émigrants étaient des hommes contre 24,28 % de femmes. Cependant, la proportion de femmes émigrantes avait connu une augmentation relative, passant de 20,78 % en 2012 à 24,28 % en 2013. Les migrants internationaux tendaient à être plus riches que les non-migrants. Près de 48,9 % des migrants internationaux étaient classés comme « très riches », contre 22,2 % des non-migrants. Cela s'explique par le fait que l'émigration, surtout irrégulière, coûte cher, obligeant souvent les jeunes à s'endetter. Malgré l'émigration d'une main-d'œuvre peu qualifiée, la migration touche aussi des personnes ayant des niveaux d'instruction plus élevés, comme en témoigne la forte proportion d'étudiants parmi les migrants.

Les Guinéens sont fortement représentés dans les flux d'immigration irrégulière vers l'Union européenne. Ils figurent souvent parmi la première ou la seconde nationalité la plus fréquente dans les dispositifs d'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en France (Petit et Balde, 2017). En 2024, la Guinée faisait partie des dix nationalités les plus représentatives en Europe. En 2023, elle en était la deuxième derrière la Syrie. L'expérience de la migration, surtout pour ceux qui sont sans papiers, est qualifiée de « douloureuse » (Pondi cité par Mankou, 2021).

1.3. Destinations des émigrants guinéens

L'émigration guinéenne est principalement orientée vers l'Afrique de l'Ouest, mais les routes vers l'Europe, souvent irrégulières et dangereuses, concentrent l'attention. L'essentiel des destinations reste intra-africain. Trois quarts des migrations internationales des Guinéens se déroulent dans l'espace régional de l'Afrique de l'Ouest. Les principales destinations étaient la Côte d'Ivoire (94 980 en 2015), la Sierra Leone (68 467), et le Sénégal (49 780). La Côte d'Ivoire et le Sénégal étaient également les destinations les plus privilégiées des émigrants (2007-guinnéens (Institut National de la Statistique INS, 2017). Quant à l'émigration extra-africaine, la France était la cinquième destination (30 209 en 2015), suivie par les États-Unis (Petit et Balde, 2017). En 2024, les destinations les plus probables pour les Guinéens sont l'Amérique du Nord (Etats-Unis d'Amérique ou Canada) (32%), l'Europe (28%), la Côte d'Ivoire (13%), un autre pays de la sous-région (13%) et quelque part d'autre en Afrique.

Les Guinéens empruntent activement les routes migratoires dangereuses vers l'Europe, notamment l'Axe Central Méditerranéen (via l'Italie) et la Route méditerranéenne Occidentale (via l'Espagne). Le Mali est un pays de transit stratégique vers le Maghreb. Les migrants se montrent préoccupés par la dangerosité croissante des frontières maritimes et continentales européennes. En conséquence, des territoires comme la Guyane française, en raison de sa frontière terrestre avec le Brésil, sont perçus comme une nouvelle terre de refuge et une porte d'entrée dans l'UE, car jugée moins létale malgré l'existence d'un droit d'asile singulier et durci (Flaux, 2025).

2. Obstacles à la mobilité transfrontalière en Guinée

Les défis liés à la mobilité transfrontalière et la gestion des flux en Guinée sont de nature sécuritaire, administrative et politique. Ainsi, les principaux obstacles ne sont pas seulement physiques, mais résident dans la gestion des risques et la faiblesse institutionnelle en matière de données. Les migrants irréguliers font face à des dangers physiques et psychologiques

constants (Lotto, 2021). Les jeunes sont souvent victimes de violences et de pillages sur les routes (Mankou, 2021). Les émigrants irréguliers font face à l'insécurité, à des violences, à l'extorsion financière, à la malnutrition et sont exploités par des réseaux, y compris des groupes extrémistes. Pour les mineurs non accompagnés, le parcours est particulièrement « douloureux » . Les pays de transit (Algérie, Libye, Maroc) pratiquent des détentions et des rapatriements forcés ou volontaires, souvent sans respect des procédures régulières.

3. Conséquences de l'émigration en Guinée

L'émigration a des conséquences complexes sur la Guinée, qui peuvent être à la fois bénéfiques (en termes économiques) et négatives (en termes de capital humain). L'émigration clandestine, en particulier celle de la jeunesse, est considérée par certains observateurs comme un frein au développement, car elle prive le continent de ses acteurs d'émergence. L'émigration juvénile, particulièrement clandestine, est considérée comme un frein au développement, car elle prive le continent de ses acteurs d'émergence (Mankou, 2021). L'exil s'accompagne de désillusions et de rêves brisés (Diallo, 2024). La migration, surtout irrégulière, est le symptôme de l'échec des politiques de développement et du désespoir social. Toutefois, l'émigration est une stratégie de survie face à la dégradation des économies locales. La Guinée s'efforce de mobiliser sa diaspora, notamment à travers le Haut Conseil des Guinéens de l'Étranger (créé en 2018) pour promouvoir l'investissement et le codéveloppement. Les migrants sont des acteurs incontournables. Les transferts de fonds sont une source économique importante (les transferts de fonds reçus sont estimés à USD 108,1 millions en 2017). Ces fonds sont principalement alloués aux dépenses de consommation, aux soins de santé et à l'éducation. Des programmes existent pour la réintégration des rapatriés (volontaires ou forcés), souvent en partenariat avec lOIM et l'UE (par exemple, le programme INTEGRA). Les régions de Labé, Mamou, Faranah et N'Zérékoré enregistrent les taux de retour les plus importants par rapport au niveau national (Institut National de la Statistique, 2017).

4. Conclusion

L'analyse des dynamiques migratoires en Guinée révèle un pays au cœur d'un processus de mobilité intense, principalement intra-africain, mais dont les flux irréguliers vers l'Europe, largement médiatisés, mettent en lumière l'urgence de la situation socio-économique. La migration est structurelle, fortement juvénile, et motivée par le manque d'opportunités (travail, études) et la pauvreté persistante. Le défi majeur reste la transformation du désespoir juvénile en opportunités locales. Pour cela, la Guinée doit impérativement améliorer la gestion des

données migratoires (coordination, désagrégation, harmonisation des concepts), conformément au Pacte Mondial pour les Migrations (PMM) et à sa Politique Nationale de Migration (PNM). Les sources gouvernementales (OIM, Institut National de la Statistique) mettent l'accent sur les besoins en capacités techniques et statistiques (développement de l'infrastructure numérique, formation d'experts, clarification des définitions). Les sources universitaires et analytiques (Petit & Balde, 2017 ; Mankou, 2021) soulignent la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du départ : la mauvaise gouvernance, le déficit de services sociaux de base (eau, santé, éducation) et l'investissement sur la jeunesse (formation professionnelle, entrepreneuriat). Elles insistent également sur la nécessité de voir la migration comme une chance pour le développement, notamment via l'engagement de la diaspora. Les politiques publiques doivent être réorientées du « tout-sécuritaire » vers une approche axée sur le développement pour minimiser les tensions et reconnaître la valeur des migrants.

Conclusion générale

Cet article portant sur les dynamiques migratoires au Togo, en Côte d'Ivoire et en Guinée, confirme que l'émigration en Afrique de l'Ouest n'est ni une simple « fuite » ni une menace isolée, mais un fait social total structurel qui traverse et affecte l'ensemble des sphères économiques et sociales. L'analyse croisée de ces trois pays révèle des axes communs forts, tout en faisant apparaître des spécificités nationales déterminantes. Le moteur principal de l'émigration dans les trois pays est la recherche d'un travail rémunérateur et de meilleures opportunités de vie. Au Togo, la recherche d'emploi est le premier motif évoqué, une tendance similaire en Côte d'Ivoire, et en Guinée. Cette quête est symptomatique du chômage endémique, du sous-emploi, et, dans le cas guinéen notamment, de l'échec des politiques de développement. Les migrants dans les trois pays sont majoritairement composés de jeunes adultes et d'hommes, particulièrement dans les parcours irréguliers. L'émigration est juvénile : les 15-35 ans représentent 63 % des émigrés en Côte d'Ivoire et se situent dans la tranche la plus active en Guinée et au Togo. L'origine est souvent urbaine (Abidjan, Lomé), et le niveau d'éducation des migrants est relativement élevé (post-secondaire/secondaire), alimentant la fuite des cerveaux. De plus, malgré la médiatisation des départs vers l'Europe, l'essentiel de la mobilité reste intra-régionale et intra-africaine. Néanmoins, les flux vers l'Amérique du Nord et l'Europe s'intensifient, souvent via des itinéraires irréguliers extrêmement dangereux, comme la Route méditerranéenne Centrale. Les migrants sur ces routes sont exposés à l'exploitation, à la violence, et à un fort endettement. Bien que ces pays partagent des défis structurels, ils se distinguent par leur rôle migratoire historique et leurs dynamiques de flux.

D’une part, le Togo est caractérisé par un solde migratoire structurellement négatif. Il présente une forte aspiration vers l’Amérique du Nord, indiquant une émigration extra-africaine hautement qualifiée. D’autre part ; la Côte d’Ivoire qui est historiquement un pays d’accueil, est en pleine transition vers un pays d’origine, tendant à inverser son solde migratoire. La dimension familiale est particulièrement prononcée, le regroupement familial étant le motif prédominant pour les femmes émigrées. Enfin, l’émigration est le symptôme d’une crise sociale profonde et de l’insuffisance du développement en Guinée. La jeunesse perçoit l’émigration comme l’unique voie vers un statut social. Les Guinéens sont fortement représentés dans les flux irréguliers vers l’Union européenne, notamment parmi les Mineurs Non Accompagnés.

Perspectives et Recommandations

Pour que l’émigration devienne un levier de développement inclusif et durable, et non un facteur aggravant de vulnérabilité, une action concertée s’impose sur plusieurs fronts. Le déficit en statistiques migratoires fiables, actualisées et désagrégées constitue un obstacle majeur pour les trois pays. Il est impératif d’harmoniser les concepts, d’améliorer l’infrastructure numérique et de former des experts statistiques. La Côte d’Ivoire, par exemple, doit clarifier le rôle de l’Institut National de la Statistique dans la coordination des données via un décret d’application. Les États doivent mettre en œuvre les stratégies nationales et les engagements pris dans le cadre du Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières (PMM). Les politiques publiques ne doivent pas se limiter au « tout-sécuritaire », mais s’attaquer résolument aux facteurs de répulsion (pauvreté, manque d’opportunités). Il est crucial d’investir dans la jeunesse par des politiques de formation professionnelle, d’entrepreneuriat et de création d’emplois décents pour endiguer le désespoir social qui motive l’exil. L’État doit s’assurer de la protection des droits des migrants et de leur vulnérabilité face à l’exploitation et à la traite humaine. Parallèlement, il est essentiel de valoriser et de mobiliser les apports de la diaspora. Les transferts de fonds sont un moteur économique crucial, et la diaspora agit comme un pont pour le développement (financement d’équipements collectifs), à condition de surmonter la méfiance existante entre les institutions gouvernementales et les organisations de la diaspora (notamment au Togo). En définitive, l’intégration de la mobilité dans une vision de développement nationale et régionale est la clé pour que la migration, loin d’être perçue comme une menace, devienne une véritable ressource stratégique pour le Togo, la Côte d’Ivoire, la Guinée, et pour l’Afrique de l’Ouest dans son ensemble.

Bibliographiques

Antoine, P., & Sow, O. (2000). Rapports de genre et dynamiques migratoires : le cas de l'Afrique de l'Ouest. In M. Bozon & T. Locoh (Eds.), *Rapports de genre et questions de population* (pp. 143–160). INED.

Irregular Migration Routes to Europe, January-June 2025; IOM, September 2025.

Ba, O. C. (1996). *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports Jeunes/vieux des originaires de la moyenne vallée du Fleuve*. Thèse de Doctorat de troisième cycle, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Département d'anthropologie.

Back, L., & Badana-Egougnon, I. (2025). Plus de la moitié des Togolais envisagent de quitter le pays à la recherche de meilleures opportunités (Dépêche n° AD973). Afrobarometer.

Bastide, L., & Lardeux, L. (2025). Éditorial : Sur les routes de la migration : circulations, risque et gestion de l'incertitude. *Revue européenne des migrations internationales*, *41*(1), 7-14.

Bouquet, C. (2017). Sur l'immigration irrégulière ivoirienne. *Outre-Terre*, *4*(53), 171–173. https://doi.org/10.3917/oute1.053.0171

Diallo, A. (2024). *À moi, vivant invisible*. Poitiers : Migrinter.

Flaux, F. (2025). La Guyane française, nouvelle terre d'accueil ? Les effets d'un droit d'asile singulier sur la reconfiguration des routes de l'exil. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, *41*(1), 15-34.

Institut National de la Statistique (2017). Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3) : Rapport d'analyse des données sur la migration et l'urbanisation. https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/RGPH3/RGPH3_migration.pdfInternational Organization for Migration (IOM). (2022). *Migration Governance Indicators Profile 2022 – Republic of Guinea*. IOM, Geneva.

Lotto, M. (2021). « Villes accueillantes ? La solidarité des diasporas africaines à l'égard des migrants de transit ». *Études de la Chaire Diasporas Africaines*, 1, 1-28.

Mankou, B. A. (2021). *La migration des jeunes africains vers l'Europe : chance ou frein du développement de l'Afrique* ? hal-03139435

OIM Côte d'Ivoire. (2021). *Rapport de profilage des migrants ivoiriens 2017–2020*. Organisation internationale pour les Migrations (OIM).

OIM/GMDAC. (2020). *Rapport d'évaluation sur les données relatives à la migration en Côte d'Ivoire*. Organisation internationale pour les Migrations (OIM).

Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2016). Migration au Togo : Profil national 2015.

Organisation internationale pour les Migrations (OIM). (s.d.). *Rapport d'évaluation sur les données relatives à la migration en Guinée*.

Petit, V. & Balde, A. (2017). Les migrations des Guinéens vers l'Union européenne : marginalité statistique vs. impact social. *Outre-Terre*, *4*(53), 96-113. ANStat.

Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH). (2025). *Rapport Thématique, Tome 2 : Migration*. Agence Nationale de la Statistique (ANStat).

Sangbana, B. M., & Barussaud, S. (2020). Potentiel de partenariats pour les compétences et la migration au Togo : Étude de pays. Bureau international du Travail, Service des compétences et de l'employabilité, Département des politiques de l'emploi.

Serhan, N., & Coulibaly, W. (2025). Immigration et cohésion sociale en Côte d'Ivoire. *Revue Archives Internationales – CCA Congo*, *1*(2), 449–473.

Mawuena, K. Okey M. K. N., Pelenguei E., Kafando B. (2022). Impact des transferts de fonds des migrants sur les dépenses de santé des ménages récipiendaires au Togo, *Revue Internationale des Économistes de Langue Française*·

Stabilité politique et économique sous-régionale à l'épreuve du terrorisme

Une publication de Solution Think Tank

Août 2025

Cotonou, Bénin

Auteurs: Dr Victor Sanon (CAPES), Dr Sylvain Nguessan (CRSA),
Thierno Malick Diallo (STAT VIEW), Emile SOMDA (CAPES).

Résumé

L'Afrique de l'Ouest connait une pression accrue des groupes terroristes. Cette pression engendre dans la durée de l'instabilité politique et de l'instabilité économique. Sur le plan politique, la pression des groupes terroristes a entrainé des ruptures institutionnelles dans plusieurs pays, a entamé une scission de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et a abouti à la naissance de l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Sur le plan économique le terrorisme fragilise les Etats en créant des économies de trafic et de contrebande détournant ainsi une manne qui devrait renforcer les budgets de ces Etats. Le terrorisme crée in fine de l'instabilité en Afrique de l'Ouest.

Mots-clés : Terrorisme, Instabilité politique, Instabilité économique.

Abstract

West Africa is experiencing increased pressure from terrorist groups. This pressure generates political instability and economic instability over the long term. At the political level, pressure from terrorist groups has led to institutional breakdowns in several countries, initiated a split of the Economic Community of West African States (ECOWAS) and resulted in the birth of the Alliance of Sahel States (AES). Economically, terrorism weakens states by creating economies of trafficking and smuggling, thus diverting a windfall that should strengthen the budgets of these States. Terrorism ultimately creates instability in West Africa.

Key Words : Terrorism, Political instability, Economic Instability.

Introduction

Les attentats perpétrés contre le World Trade Center aux États-Unis le 11 septembre 2001 ont marqué un tournant décisif dans la conceptualisation et la lutte internationale contre le terrorisme. Cet événement d'une ampleur inédite a mis en évidence la dimension transnationale et multiforme de cette menace, incitant les États à renforcer de manière significative leurs dispositifs militaires et sécuritaires, tout en développant de nouveaux mécanismes de coopération internationale. Dans cette dynamique, la création en 2017 de l'Office des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT), par la résolution 71/291 de l'Assemblée générale, illustre la volonté de structurer une réponse multilatérale coordonnée. Cette instance a pour mission de renforcer la coordination au sein du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme et de soutenir les États Membres dans le développement de leurs capacités de prévention et de riposte.

Cependant, en dépit de ces efforts institutionnels et diplomatiques, les organisations djihadistes ont démontré une remarquable capacité d'adaptation. Elles ont diversifié leurs sources de financement, étendu leur emprise territoriale, perfectionné leurs modes opératoires et élargi la typologie de leurs cibles, rendant la menace plus diffuse et complexe à appréhender.

Le continent africain, et plus particulièrement la région de l'Afrique de l'Ouest, figure parmi les espaces les plus durement touchés par cette dynamique. Le groupe Boko Haram, apparu au Nigeria au début des années 2000, s'est imposé comme l'un des premiers foyers majeurs du terrorisme dans la sous-région. Son expansion a rapidement concerné les pays de la bande sahélienne, notamment le Niger, le Tchad, le Cameroun, le Mali et le Burkina Faso. Cette intensification des activités terroristes a profondément affecté la stabilité politique des États concernés, fragilisant leurs institutions, accentuant les crises de gouvernance et exacerbant les tensions communautaires.

Ainsi, l'Afrique de l'Ouest se trouve confrontée à une double exigence : d'une part, contenir la menace terroriste afin de préserver la paix et la sécurité régionales ; d'autre part, en atténuer les répercussions sur des économies structurellement vulnérables. L'analyse des interactions entre insécurité, instabilité politique et fragilisation économique s'impose dès lors comme un enjeu majeur pour la compréhension des dynamiques contemporaines de la région.

Dans cette perspective, la présente étude s'inscrit dans le cadre thématique de **« la stabilité politique et économique sous-régionale à l'épreuve du terrorisme ».** Avant d'examiner les

effets et les implications de ce phénomène, il convient de procéder à une cartographie analytique des sources, des acteurs et des dynamiques du terrorisme en Afrique de l'Ouest, afin d'en appréhender les logiques internes, les évolutions récentes et les enjeux spécifiques à cet espace géopolitique.

I. Cartographie et sources connues du terrorisme en Afrique de l'Ouest

La Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) laisse le soin aux législations nationales la compétence d'incriminer et de sanctionner les actes terroristes. C'est ce qui ressort de son paragraphe 1.a) qui dispose : *« tous les Etats doivent prévenir et réprimer le financement des actes de terrorisme ».* Le paragraphe 2 de ladite résolution dispose de même au sujet des personnes qui planifient et commettent des actes terroristes (Walter, 2003). En application de cette résolution, dans l'environnement juridique africain, de nombreux Etats se sont dotés de législations relatives à la répression des actes de terrorisme, à son financement. On peut citer l'exemple, notamment, de la Côte d'Ivoire à travers sa loi n°2015-493 du 7 juillet 2015 portant répression du terrorisme, du Niger à travers la loi n°2011-12 du 27 janvier 2011 modifiant et complétant la loi n°61-27 du 15 juillet 1961 portant institution du code pénal. Ces législations quoique pouvant revêtir quelques nuances, convergent quant à la définition à accorder au « terrorisme ».

1. L'acte terroriste selon la loi N°2015-493 du 7 Juillet 2015

L'article 1er de celle-ci s'était contenté de prévoir qu'« au sens de la présente loi, on entend par acte terroriste : « un acte constitutif d'une infraction au sens de l'un des instruments juridiques internationaux énumérés en annexe à la présente loi ; tout autre acte destiné à tuer ou blesser grièvement un civil, ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé, lorsque, par sa nature ou son contexte, cet acte vise à intimider une population ou à contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque (Loi n°2016-992, JORCI, 26 Janvier 2017) » . Quels sont les espaces sous l'emprise du terrorisme en Afrique occidentale ?

2. Ancrage et explications plausibles du terrorisme en Afrique de l'Ouest

Le Nigeria, le Mali, le Niger, le Burkina Faso sont de façon constante victimes de fréquentes attaques terroristes. Quant au Togo, au Benin et à la Côte-d'Ivoire, la menace se fait insistante avec des attaques sporadiques. La dernière attaque en sol ivoirien s'est déroulée dans la nuit du 24 au 25 Août 2025 causant des pertes en vies civiles. Cette attaque attribuée à des groupes

armés non identifiées (Le Monde, 2025) s'apparente selon certains spécialistes des questions sécuritaires à un test dans le cadre de tentatives d'installation de groupes terroristes opérant pour l'essentiel dans le Sud du Burkina Faso. En effet, les pays côtiers font l'objet de tentatives d'implantation de cellules des mouvances terroristes (International Crisis Group, 2023) dont les plus connus sont l'Etat Islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM).

2.1 Le Nigeria face à Boko Haram

Fondé en 2002 par Mohamed Yusuf à Maiduguri au nord Nigeria, Boko haram est un mouvement d'obédience salafiste djihadiste en quête à la fois d'un califat et d'une application intégrale de la charia (Adam, H. et Florence, F-B., 2013). Après avoir revendiqué une affiliation aux talibans afghans et à Al-Qaïda, le groupe prête allégeance à Daesh en mars 2015 et devient Etat islamique en l'Afrique de l'Ouest. Il essaie d'occuper l'ancien empire de Kanem-Bornou (Nigeria, Niger, Tchad, Cameroun). Auteur du rapt le plus important qui a eu lieu le 14 avril 2014 à Chibok, où 276 lycéennes âgées de 12 à 17 ans sont capturées lors d'un raid sur la ville. Il occupe des surfaces importantes du nord-est du Nigeria.

2.2 Le Burkina Faso face à la menace terroriste

Outre le nord du Burkina Faso, la région de l'est est caractérisée par une communautarisation du terrorisme. Dans le rapport final d'une étude intitulée 'cartographie des groupes non étatiques au Burkina Faso' réalisé par le Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce (CSAMAP, 2021) on apprend que l'attaque du poste militaire de Nassoumbou, revendiquée par « Ansarul Islam » en 2016, a marqué la naissance de ce groupe armé terroriste burkinabè. Cette attaque a constitué le point de départ de « l'endogénéisation » de la menace terroriste. Ansarul Islam a d'abord été un mouvement de révolte et de porte-voix des « esclaves peuls », les Rimaibés, avant de devenir un mouvement de contestation de l'ordre social qui prétend exprimer les voix de la majorité silencieuse des populations du nord Burkinabè qui ne détiennent ni pouvoir politique, ni autorité religieuse. Une partie des membres d'Ansarul Islam a rejoint le Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM), Une autre partie a rallié l'EIGS (CSAMAP, 2021).

2.3 La souveraineté territoriale du Mali

Il est ressorti des enquêtes du Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce que dans des localités du Mali, au Nord comme au Centre, les populations faisaient plus confiance

aux groupes armés qu'aux représentants de l'État pour la résolution des problèmes sécuritaires (CSAMAP, 2021). Cette crise a suscité des groupes d'autodéfense Dogon, Sonrhaï, Arabe, Peulhs, Bambara (CSAMAP , 2021) . Cette hybridation des acteurs a renforcé les capacités d'implantation de la criminalité organisée au Sahel, au Mali en particulier. Le Mali a basculé dans l'insécurité depuis 2012. En dépit des moyens déployés, la situation ne s'est toujours pas stabilisée. Les attaques du camp militaire de Kati en juillet 2022, de l'aéroport Modibo Keita en septembre 2024 ont suscité des frayeurs tant ces espaces sont perçus comme des citadelles imprenables du Mali (BBC,2022).

2.4 Le Niger sous la pression des mouvements terroristes

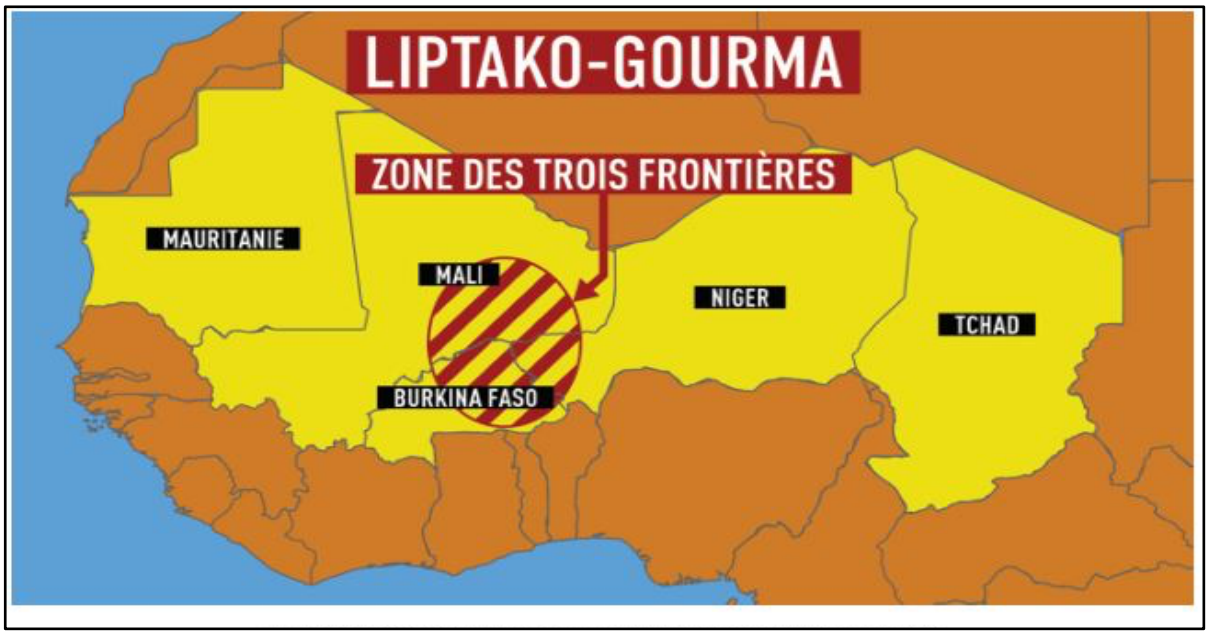
Les régions de Tahoua, Tillabéry et Diffa sont soumises aux attaques terroristes. La criminalité transfrontalière y est en croissance. Les régions d'Agadez et de Zinder n'y échappent pas. Des tensions communautaires sont fréquentes entre agriculteurs et éleveurs. Les frontières avec le Mali, le Burkina Faso, la Libye, l'Algérie, le Tchad et le Nigéria sont devenues des zones d'incubation du terrorisme transfrontalier. Alors que le Niger connaissait une stabilité relative contrairement au Mali, le 6 février 2015, Boko Haram qui agissait jusque-là au Nigeria, va étendre ses exactions dans la région de Diffa en attaquant la ville de Bosso. Depuis cette date, le conflit en lien avec Boko Haram continue de faire des victimes militaires et civiles. Ces attaques ont provoqué un déplacement massif des populations dans les îles du Lac Tchad et le long de la Komadougou Yobé. Par ailleurs, les régions de Tillabéry et nord de Tahoua sont particulièrement exposées aux menaces sécuritaires de tous types du fait de la proximité géographique avec le Mali et le Burkina Faso. Les violences ont contraint environ 100 000 personnes à prendre le chemin de l'exode notamment dans les localités de Ouallam, Anzourou, Tondikiwindi. Au Niger, la menace terroriste se situe sur plusieurs fronts : Boko Haram au sud-est, l'EIGS et des groupes terroristes liés au conflit malien à l'ouest du pays, y compris l'empreinte de groupes djihadistes implantés au Burkina Faso (CSAMAP, 2021, p.11). Au Nord, la zone frontalière avec le sud de la Libye est le lit d'activités de trafics d'armes, de drogue et de traite de personnes impliquant des djihadistes d'Al Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) (CSAMAP, 2021)

2.5 La zone des Trois frontières

L'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) a diffusé ce 13 décembre 2022 une vidéo présentant une cérémonie d'allégeance au nouveau calife du groupe djihadiste, Abou al-Hussein al-Husseini al-Qourachi dans la zone des 3 frontières. Le groupe terroriste en profite pour

présenter ses capacités militaires avec des centaines de combattants ayant des armes lourdes en main, des fusils d'assaut, mitrailleuses et d'importants moyens de déplacement (Tv5 Monde, 2022) La région qui relie les trois pays (Niger, Burkina Faso, Mali) a attiré une attention médiatique et politique notable ces dernières années. D'une superficie d'environ 370 000 km², elle comprend une partie des régions de Gao et de Mopti au Mali, la région de Tillabéri au Niger et la région du Sahel au Burkina Faso. Elle est décrite comme l'épicentre de la crise du Sahel en Afrique de l'Ouest (Lyammouri, 2020, p.13).

Depuis 2021, les groupes terroristes utilisent les parcs naturels qui s'étendent jusqu'au Niger, Bénin et Togo voisins, pour préparer des attaques sur ces pays côtiers (Bakary et Tanga Pierre, 2024). Le centre du Mali, les Trois-frontières et le centre-nord du Burkina Faso, subissent plus de la moitié (55 %) des évènements violents dans la région (CSAMAP, 2021.



La zone des 3 frontières, cartographie des groupes armés non étatiques dans l'espace du G5 Sahel ; cas du Niger, 2021, p.13, CSAMAP

II. La stabilité politique sous régionale à l'épreuve du terrorisme

Le phénomène terroriste en Afrique de l'Ouest constitue aujourd'hui une menace majeure pour la stabilité politique et la cohésion sociale de l'ensemble de la région. La cartographie de l'activité terroriste dans cette zone révèle que la région du Sahel en particulier demeure l'épicentre de cette violence, avec plus de la moitié des décès mondiaux liés au terrorisme enregistrés sur son sol en 2024. En effet, sur 7 555 morts à la suite d'actes terroristes recensés dans le monde cette année-là, 3 885 victimes, soit 51%, proviennent du Sahel, selon l'Indice

mondial du terrorisme publié par le Institute for Economics and Peace (Le Monde Afrique, 2025).

Cette situation dramatique trouve ses racines dans plusieurs facteurs structurels. Les spécialistes en sécurité soulignent que le terrorisme émerge principalement des conséquences d'une mauvaise gouvernance, ainsi que de la faiblesse et du dysfonctionnement des institutions étatiques qui peinent à se consolider et à répondre efficacement aux besoins essentiels des populations. Par ailleurs, la pauvreté endémique, les inégalités sociales profondes et le sentiment d'exclusion nourrissent un terreau fertile pour la radicalisation et le recrutement par les groupes armés. Les travaux de Evans et Kelikume (2019) soutiennent ces constats, ces facteurs socioéconomiques tels que la pauvreté, le chômage, les inégalités, ainsi que la corruption et la mauvaise gouvernance jouent un rôle significatif dans la montée de la violence et du terrorisme en Afrique, notamment au Nigeria, en exacerbant le sentiment de frustration et d'exclusion sociale.

L'enracinement des groupes terroristes dans la région a déclenché une série de crises politiques majeures. Entre 2020 et 2023, trois pays – le Mali, le Burkina Faso et le Niger – ont été le théâtre de coups d'État militaires successifs, marquant un tournant dans l'instabilité chronique qui prévaut depuis plusieurs années. Le Mali a subi deux putschs, en septembre 2020 puis en avril 2021, accentuant la crise politique et sécuritaire amorcée dès 2012. Le Burkina Faso a été secoué par deux coups d'État en 2022, en janvier puis en septembre. Enfin, le Niger a également connu un coup d'État en juillet 2023, malgré une situation sécuritaire moins critique que ses voisins.

Ces ruptures constitutionnelles ont d'abord plongé les États concernés dans un vide politique profond, caractérisé par la suspension de toutes les activités politiques et la concentration du pouvoir entre les mains des juntes militaires. Cette situation a éliminé les mécanismes classiques de contrôle et contre-pouvoirs, fragilisant davantage la gouvernance. Par exemple, au Burkina Faso, la suspension des activités politiques est effective depuis le 30 septembre 2022, laissant le régime militaire gérer seul les affaires de l'État dans un contexte extrêmement tendu.

Au niveau sous-régional, les répercussions des coups d'État liés à la montée du terrorisme sont particulièrement graves et complexes. La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui constitue l'un des principaux cadres institutionnels de coopération économique, politique et sécuritaire dans la région, a vu son autorité et sa légitimité mises à

rude épreuve. Face aux prises de pouvoir non constitutionnelles au Mali, au Burkina Faso et au Niger, la CEDEAO a réagi en suspendant ces pays de ses instances, sanctionnant ainsi leur rupture avec l'ordre démocratique voulu par la communauté.

Cette décision d'exclusion, bien que conçue comme une mesure de pression pour restaurer la démocratie, a engendré une fracture institutionnelle profonde. Privés de leur appartenance à la CEDEAO, ces États se sont sentis marginalisés et ont choisi de rejeter ce cadre en créant une nouvelle alliance régionale appelée l'Alliance du Sahel (AES), officialisée le 29 janvier 2025. Cette initiative vise à consolider leur coopération dans un espace politique et sécuritaire distinct, avec probablement un agenda plus axé sur des logiques de sécurité renforcée face au terrorisme, mais aussi sur une affirmation politique envers la communauté ouest-africaine classique.

Cette redéfinition des alliances fragilise sérieusement la cohésion régionale. D'une part, elle scinde l'espace ouest-africain en deux blocs aux intérêts parfois divergents, ce qui complique la coordination des politiques communes indispensables pour lutter efficacement contre les menaces transnationales comme le terrorisme, la criminalité organisée et les crises humanitaires. D'autre part, la sortie de ces pays affaiblit les mécanismes institutionnels de la CEDEAO, réduisant sa capacité d'influence et d'intervention, notamment dans le maintien de la paix et la promotion de la gouvernance démocratique.

En outre, cette dissociation institutionnelle exacerbe les tensions géopolitiques internes à la région, en alimentant des rivalités entre les pays membres restants de la CEDEAO et ceux de l'Alliance du Sahel, ainsi qu'avec d'autres acteurs internationaux et régionaux intéressés par le Sahel. Elle complexifie également l'accès aux ressources d'aide, de développement et de sécurité, souvent canalisées par la CEDEAO ou ses partenaires, ce qui pourrait limiter la mise en œuvre des stratégies intégrées visant à stabiliser le Sahel.

Ainsi, la création de l'Alliance du Sahel illustre une redéfinition radicale de l'architecture politique et sécuritaire ouest-africaine. Elle pose un défi majeur à la coopération régionale et à l'efficacité collective face aux crises sécuritaires, politiques et économiques. La reconstruction d'un cadre institutionnel commun, capable de réunir les différentes parties autour d'objectifs partagés, apparaît aujourd'hui essentielle pour garantir la stabilité durable de la région.

Le terrorisme se révèle être un facteur déstabilisateur central pour l'Afrique de l'Ouest, contribuant à la fragilisation des systèmes démocratiques nationaux et à l'éclatement de la gouvernance régionale. Il dynamite non seulement la vie politique interne des pays affectés

mais aussi leur intégration et leur coopération au sein des organisations sous-régionales, mettant en péril les efforts de paix, de sécurité et de développement sur le continent.

III. La stabilité économique sous régionale face à la montée du phénomène terroriste

Le terrorisme constitue un facteur majeur de fragilisation des économies africaines en détournant d'importantes ressources économiques et en compromettant les dynamiques de développement. Ses répercussions financières se manifestent tant au niveau des recettes que des dépenses publiques, limitant ainsi la capacité des États à sécuriser efficacement leur territoire tout en alourdissant leur poids économique et social.

Les sources de diminution des recettes fiscales sont multiples : la perturbation durable des activités économiques, la destruction partielle de l'assiette fiscale et la dégradation de l'efficacité des administrations fiscales, toutes conséquences directes des conflits et de l'insécurité persistante. Selon un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de 2019, le coût économique total du terrorisme en Afrique s'élevait, pour la période 2007-2016, à au moins 119 milliards de dollars américains. Ce chiffre sous-estime cependant la réalité, car il n'intègre pas pleinement les pertes liées au produit intérieur brut (PIB), aux activités informelles ni aux dépenses supplémentaires de sécurité, sans compter les coûts engendrés par la gestion des réfugiés et des personnes déplacées internes.

Les données du PNUD soulignent une aggravation spectaculaire de l'impact économique du terrorisme : dans 18 pays ciblés, ce dernier est passé de 753 millions de dollars en 2007 à 14 milliards de dollars en 2016, soit une hausse de plus de 1 700%. Par ailleurs, le continent africain consacre annuellement près de 84 milliards de dollars à la sécurité, une somme qui pourrait théoriquement financer la vaccination intégrale des populations des 117 pays à faible ou moyen revenu (tranche inférieure) pendant une décennie. L'impact économique associé aux réfugiés et personnes déplacées dans les pays d'origine est évalué à 312,7 milliards de dollars sur la même période.

Sur le plan de la production, le terrorisme provoque une destruction directe du capital physique national, affectant les infrastructures vitales telles que les routes, ponts, écoles, logements et sites de production. Cette destruction matérielle, combinée à la diminution des investissements publics et privés causée par l'insécurité, exerce un effet délétère sur la croissance économique. Elle entraine un redéploiement des ressources vers les dépenses sécuritaires au détriment des investissements dans le développement et les services essentiels.

Plus précisément, dans l'espace de l'UEMOA, le terrorisme impacte négativement tant le niveau global de l'investissement que ceux spécifiques des secteurs privés et des Investissements Directs Étrangers (IDE), comme le démontrent les travaux récents d'Aminata O., Jean de Dieu G. et Moussa C. (2024).

La question de l'investissement revêt une importance cruciale, surtout dans le contexte des pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ces nations, confrontées à une crise terroriste persistante conjuguée à des coups d'État militaires successifs, voient leurs capacités de financement gravement réduites. En effet, elles subissent des sanctions financières, notamment de la part de l'UEMOA, qui restreignent leur accès aux marchés financiers internationaux. Parallèlement, pour faire face aux menaces sécuritaires, les gouvernements sont souvent contraints d'augmenter substantiellement les dépenses dans la défense et la sécurité, ce qui se traduit inévitablement par une contraction des investissements dans d'autres secteurs prioritaires, tels que les infrastructures économiques, la santé, et l'éducation.

Cette conjoncture pèse lourdement sur le développement socio-économique de ces pays, accentuant le cercle vicieux de la pauvreté et de l'insécurité. Elle appelle à des stratégies globales combinant soutien financier, renforcement des institutions étatiques, et coopération régionale pour restaurer la stabilité économique et sécuritaire indispensable à la résilience des États.

IV. Recommandations

Le terrorisme est une réalité pour les états ouest-africains. Son éradication constitue un défi majeur à inscrire dans le long terme. Il n'existe pas de politiques prédéfinies pour recouvrir la stabilité politique et économique mise en mal par le phénomène. Nos recommandations gravitent quatre axes principaux.

- D'abord au niveau de la gouvernance, les Etats sont encouragés à promouvoir les droits de l'Homme, à renforcer la transparence électorale, lutter contre la corruption, promouvoir le genre et l'égalité des chances.
- Sur les politiques d'emploi et d'insertion professionnelle, la jeunesse constituant plus de la moitié des populations, il serait pertinent de mettre en place des structures d'accompagnement à l'apprentissage des métiers et des fonds de financement d'activités d'insertion professionnelle des jeunes.

- En ce qui concerne les politiques éducatives et de renforcement de capacité il serait salutaire de lutter contre l'analphabétisme, de développer des programmes et politiques d'éducation de proximité, des programmes de formation de leaders religieux sur le vivre ensemble et le dialogue inter-religieux en vue de prévenir l'extrémisme religieux. Il faudrait également envisager des programmes de déradicalisation et de réinsertion des repentis du terrorisme.
- Enfin, le renforcement des systèmes de défense et de sécurité se présente comme un impératif. Cela passe l'ouverture et l'équipement des centres de formation, le recrutement transparent des hommes, le recyclage et le perfectionnement des unités actives, promouvoir la discipline, le respect de la hiérarchie et le droit de l'Homme. Consolider toutes les valeurs républicaines rattachées aux forces de défense et de sécurité.

Bibliographie

Adam, H. et Florence, F-B. (2013). Les origines et la transformation de l'insurrection de Boko Haram dans le Nord du Nigeria

Aminata,O., Jean de Dieu,G., et Moussa C. (2024). Le terrorisme entrave-t-il l'investissement dans les pays de l'UEMOA ? African Scientific Journal, Vol 3, Numéro 22

BBC. (2022, Juillet). Armée malienne, 8 personnes tuées dans l'attaque contre la base militaire de kati,, visite le 07/02/2023, https://www.bbc.com/afrique/articles/c2e75q2q709o

Burkina Faso, Mali, Niger : le Sahel reste l'épicentre du terrorisme, selon un rapport indépendant. (2025, 05 Mars). Le Monde Afrique. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/05/burkina-faso-mali-niger-le-sahel-reste-l-epicentre-du-terrorisme-selon-un-rapport-independant_6576571_3212.html#:~:text=Sur%207%20555%20décès%20dus,Institute%20for%20Economics%20and%20Peace.&text=Lecture%201%20min.&text=La%20région%20du%20Sahel%20reste,de%20blessés%20et%20d%27otages.&text=Selon%20l%27étude%2C%20cinq%20des,dernières%20années%2C%20affirme%20le%20rapport.

Bakary, S. et Tanga Pierre, Z. (2024). Dynamiques des changements environnementaux des réserves forestières transfrontalières sous l'emprise des groupes terroristes : cas du complexe W-Arly-Pendjari (WAP) entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. European Scientific Journal, ESJ, 20 (35), 235.

Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce. (2021). Cartographie des groupes non étatiques au Burkina Faso, pp. 27/28.

Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce. (2021). Cartographie des groupes armés au Mali, p. 8.

Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce. (2021). Cartographie des groupes armés non étatiques dans l'espace du G5 Sahel : cas du Niger, p. 11.

Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alerte Précoce (2021). Cartographie des groupes armés non étatiques dans l'espace du G5 Sahel : cas du Niger , p. 13.

Centre d'études stratégiques de l'Afrique. (2022, Septembre). Cinq zones de violence des groupes islamistes militants au Sahel, visité le 07/02/2023,

https://africacenter.org/fr/spotlight/cinq-zones-de-violence-groupes-islamistes-militants-au-sahel/

Démonstration de force de l'État islamique : où en est la situation sécuritaire depuis le départ de Barkhane du Mali ? (2022, 16 Décembre). TV5 MONDE INFO.https://information.tv5monde.com/afrique/demonstration-de-force-de-letat-islamique-ou-en-est-la-situation-securitaire-depuis-le

Empêcher les djihadistes de pénétrer le nord de la Côte-d'Ivoire. (2023, 11 Août). International Crisis Group. https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/08/26/cote-d-ivoire-quatre-morts-et-un-disparu-dans-une-attaque-pres-de-la-frontiere-du-burkina_6635775_3212.html#:~:text=L%27attaque%20a%20eu%20lieu,en%20s%27accusant%20mutuellement%20de

Evans, O., & Kelikume, I. (2019). Poverty, unemployment, inequality, corruption, and poor governance as drivers of militancy and terrorism in Nigeria. *Journal of Peace and Conflict Studies*, 12(3), 45-67.

Lyammouri, R. (2020, Mars). Mobilité et conflit dans le Liptako-Gourma, p.13, *Conflict Research Unit at Clingendael*

Loi n°2016-992 du 14 Novembre 2016 relative à la lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement (JORCI. 26 Janvier 2017)

Programme des Nations Unies pour le Développement. (2019). Mesurer les répercussions de l'extrémisme violent à l'origine du terrorisme en Afrique. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/fr/undp-rh-addis_Measuring_the_Economic_Impact_of_Violent_Extremism_Leading_to_Terrorism_in_Africa-FR.pdf

Walter, G. (2003, Janvier). Le Comité contre le terrorisme et la Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité. *Actualité et droit international*.

Mentions légales

Publié par :

Konrad-Adenauer-Stiftung
Programme Régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest
Côte d'Ivoire, Cocody, Rue Monseigneur Kouassi
08 BP 4134 Abidjan 08 Côte d'Ivoire :
E : info.pdwa@kas.de, T : + 225 27 22 48 18 00
Linkedin: KAS Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest
Facebook: KAS Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest
Youtube: KAS Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest
Twitter: @KAS_DialoguePol

Gestion du réseau STT :
Dre. Stefanie BRINKEL, Représentante Résidente et
Directrice Programme Régional Dialogue Politique en Afrique de l`Ouest
Konrad-Adenauer-Stiftung
Dr. Théodore GOLLI, Chargé de Programme Politique et Think tanks,
Programme Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest
Konrad-Adenauer-Stiftung

Design : Konrad-Adenauer-Stiftung, Abidjan, Côte d'Ivoire

Mise en page et impression : YOKA-Prest, Abidjan, Côte d'Ivoire

Policy papers rédigés par : Réseau Solution Think Tank (STT)

Cette publication est réalisée avec le soutien financier de la Konrad-Adenauer-Stiftung, Programme Régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest, Abidjan. Les propos contenus dans cette publication ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Konrad-Adenauer-Stiftung.
Les policy papers contenus dans cette revue sont des publications à source ouverte. Des parties de ces publications peuvent être reproduites ou citées à condition que le détenteur du droit d'auteur soit pleinement reconnu comme source de cette publication. Cette revue est mise à disposition gratuitement. Toute reproduction commerciale nécessite l'autorisation préalable de la Konrad-Adenauer-Stiftung. La Konrad-Adenauer-Stiftung et le réseau Solution Think Tanks apprécieraient de recevoir une copie de tout matériel dans lequel les textes ou les illustrations des policy papers objet de la présente revue sont utilisés.

ISBN : 978-3-98574-358-2

© Konrad-Adenauer-Stiftung, 2026